

# **L'éducation préscolaire dans le monde**

**par Gaston Mialaret**

**Directeur de l'Institut des sciences  
de l'éducation de l'Université de Caen**

**Unesco**



ISBN 92-3-201311-8

Edition anglaise : 92-3-101311-4

Edition espagnole : 92-3-301311-1

Publié en 1975 par les Presses de l'Unesco  
7, place de Fontenoy, 75700 Paris (France)

Composé et imprimé dans les ateliers de l'Unesco

© Unesco 1975 [B]

## Préface

La présente étude sur la situation et les tendances de l'éducation préscolaire dans le monde a été entreprise par l'Unesco afin de répondre à l'intérêt croissant manifesté par les Etats membres à l'égard de ce problème, intérêt qu'ils ont clairement exprimé dès la 17ème session de la Conférence Générale (1972). Compte-tenu des nombreuses questions qui se posaient à propos de l'ampleur et de la qualité des services offerts aux jeunes enfants dans le monde, il était tout naturel que l'Unesco sollicite, pour la réalisation de l'enquête, le concours d'une organisation non gouvernementale spécialisée dans ce domaine, l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP). M. Gaston Mialaret, qui était alors président de l'OMEP, a bien voulu se charger des travaux. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure de St-Cloud, licencié de psychologie et titulaire d'un Doctorat d'Etat de mathématiques, M. Mialaret est actuellement Directeur de l'Institut des sciences de l'éducation de l'Université de Caen. Eminent spécialiste de la recherche pédagogique, il a eu l'occasion d'exercer son activité non seulement en France, mais aussi au Canada, en Amérique latine et en Afrique.

Cette étude doit être considérée comme un premier effort pour mieux déterminer l'ampleur des services institutionnalisés d'éducation préscolaire dans le monde, et les facteurs qui favorisent ou entravent le développement de ce secteur relativement récent. Elle intéressera tous les responsables des politiques nationales de l'éducation, qui tentent actuellement de répondre à la demande croissante d'éducation préscolaire, ainsi que les administrateurs et inspecteurs de

l'enseignement et les éducateurs en général. Elle retiendra également l'attention de tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'éducation préscolaire et au développement de l'enfant - psychologues, travailleurs sociaux, etc. - et, bien entendu, des parents eux-mêmes.

On peut espérer que cette première enquête sera suivie d'études plus approfondies qui rendront compte du développement de ce secteur de l'éducation; soixante-sept seulement des Etats membres de l'Unesco ayant répondu au questionnaire qui leur était adressé, il est évident qu'il reste fort à faire. Aussi le Secrétariat de l'Unesco (1) accueillerait-il avec satisfaction tous commentaires et suggestions qui pourraient l'aider à compléter les informations dont il dispose et à préparer des études futures.

Il va de soi que les désignations employées dans cet ouvrage en ce qui concerne les pays qui y figurent, de même que la présentation des données, ne saurait être interprétées comme signifiant une prise de position de l'Unesco quant au statut juridique de tel ou tel pays ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Quant aux vues exprimées dans cet ouvrage, ce sont celles de l'auteur et elles ne reflètent pas nécessairement celles de l'Unesco.

---

(1) Adresse : Division des structures et contenus  
de l'éducation permanente  
Secteur de l'éducation  
Unesco  
7, place de Fontenoy  
75700 - PARIS (France)

## Table des matières

Introduction . . . . .	7
Chapitre I Aspects généraux de l'éducation préscolaire dans le monde . . .	11
Chapitre II Les établissements . . . . .	15
Chapitre III Les enfants qui fréquentent les établissements d'éducation préscolaire . . . . .	25
Chapitre IV Objectifs. . . . .	29
Chapitre V Méthodes et matériels . . . . .	37
Chapitre VI L'activité de l'enfant . . . . .	45
Chapitre VII Les adultes dans les établissements d'éducation préscolaire. . .	51
Chapitre VIII Relations avec les parents et avec l'école obligatoire. . . . .	55
Chapitre IX L'éducation préscolaire et la communauté. . . . .	59
Chapitre X L'avenir de l'éducation préscolaire. . . . .	63
En guise de conclusion . . . . .	67
Annexe I Texte du questionnaire sur l'éducation préscolaire . . . . .	71
Annexe 2 Liste des pays ayant répondu au questionnaire . . . . .	75

## Introduction

### LA RECONNAISSANCE DES DROITS DE L'ENFANT

Nos idées sur la jeune enfance et son éducation ont considérablement changé depuis quelques décennies. Sans remonter au temps où l'enfant était considéré comme une quantité négligeable ou comme un adulte en réduction, on peut affirmer, avec Ellen Key, que le XXe siècle est bien "le siècle de l'enfant". Après la reconnaissance, par les sciences biologiques, psychologiques et sociologiques, de la véritable richesse de la nature enfantine, la société contemporaine a reconnu l'enfant comme une personne.

C'est en effet à notre siècle que revient l'honneur d'avoir donné progressivement à l'enfant une place juridique et morale de plus en plus importante pour aboutir à la Déclaration des droits de l'enfant. Mais cette transformation des mentalités ne s'est pas faite du jour au lendemain, puisqu'il a fallu attendre le 20 novembre 1959, c'est-à-dire près de 60 ans environ après Ellen Key et Maria Montessori pour que soit enfin adoptée, par l'Assemblée Générale des Nations Unies, cette Déclaration des droits de l'enfant.

Cette reconnaissance des droits de l'enfant s'inscrit dans le mouvement général de libération de l'homme. L'esclave de l'antiquité et celui de certaines sociétés africaines ou américaines n'existent pratiquement plus. La libération de la femme, beaucoup plus tardive que celle de l'homme, se réalise sous nos yeux. Restaient l'enfant, les animaux et la nature. On peut dire heureusement que l'exploitation des jeunes enfants, telle qu'elle a existé lors de l'industrialisation naissante à la fin du siècle dernier, tend à disparaître.

Il reste pourtant encore fort à faire car nous ne devons pas avoir trop d'illusions; les auteurs de la Déclaration de 1959 ne s'y sont pas trompés puisqu'ils ont éprouvé le besoin d'affirmer - et cela il y a quelque 15 ans :

"L'enfant doit être protégé contre toute forme de négligence, de cruauté et d'exploitation. Il ne doit pas être soumis à la traite, sous quelque forme que ce soit. L'enfant ne doit pas être admis à l'emploi avant d'avoir atteint l'âge minimum approprié; il ne doit en aucun cas être astreint ou autorisé à prendre une occupation ou un emploi qui nuise à sa santé ou à son éducation ou qui entrave son développement physique, mental ou moral."

Insister sur de telles interdictions est bien la preuve que, dans toutes les parties du monde, on ne considère pas encore l'enfant d'une façon suffisamment digne et humaine.

Depuis longtemps, pourtant, on avait essayé de codifier les droits de l'enfant, mais les essais restaient timides. En 1924, la Déclaration dite de Genève affirmait dans son premier article que "l'enfant (devait) être mis en mesure de se développer d'une façon normale, matériellement et spirituellement". Si ce principe est affirmé avec force, il faut bien constater que ces bonnes intentions sont très générales et qu'elles n'ont pas été suivies d'effet.

C'est dans la Déclaration des Nations Unies de 1959 que la position est claire, nette et conduit à des conséquences logiques. Dans le préambule, en effet, il est indiqué que l'Assemblée générale proclame cette Déclaration des droits de l'enfant "afin qu'il ait une enfance heureuse et bénéficie, dans son intérêt comme dans l'intérêt de la société, des droits et libertés qui y sont énoncés". Dans le même préambule, l'Assemblée générale invite "les parents, les hommes et les femmes, à titre individuel, ainsi que les organisations bénévoles, les autorités locales et les gouvernements nationaux à reconnaître ces droits et à s'efforcer d'en assurer le respect au moyen de mesures législatives et autres adoptées progressivement" en respectant les principes énoncés dans la Déclaration.

## L'AMPLEUR DES BESOINS

On comprend dès lors pourquoi l'intérêt pour les questions d'éducation préscolaire s'est éveillé et s'est progressivement développé. Depuis les efforts du pasteur Oberlin au siècle dernier ou les salles d'asile ouvertes en 1827 par Jean-Marie Cochin, le chemin parcouru est long. Exception faite de quelques pays comme la Belgique, la France, l'Italie et la Suisse, il a fallu attendre la fin de la première guerre mondiale pour que les problèmes de l'éducation préscolaire commencent à être réellement pris en considération par les autorités nationales et internationales. Les années qui suivirent la seconde guerre mondiale montrèrent bien que la convergence des idées n'était pas accidentelle et qu'elle s'inscrivait dans une évolution historique irréversible.

Mais il est peut-être bon d'indiquer tout d'abord quelle est l'ampleur des problèmes qui se posent dans ce domaine.

Quelques statistiques sont ici nécessaires. D'après les données dont on dispose, il y a dans le monde, en 1975, 560 millions d'enfants de 0 à 4 ans. Ce chiffre global ne prend sa signification dynamique que par rapport au taux d'accroissement de la population, d'une part, et à la répartition de cette population dans le monde, d'autre part. Actuellement, le taux annuel moyen d'accroissement de la population mondiale est de 2 %; par contre, en ce qui concerne les enfants de 0 à 4 ans, le taux moyen d'accroissement est compris entre 2,1 et 2,2 %. Cela signifie clairement que, dans l'ensemble de la pyramide des âges, les parties inférieures correspondant aux premières années augmentent plus rapidement que les parties supérieures, ce qui ne va pas sans poser de difficiles problèmes de planification, aussi bien sur le plan pédagogique que sur le plan social. Ce taux varie aussi considérablement selon les régions, et, si le nombre des enfants d'âge préscolaire tend à diminuer en Europe et en Amérique du Nord, il tend à augmenter considérablement dans d'autres régions (Etats arabes en particulier). Le tableau suivant donne une idée globale des effectifs.

Tableau sommaire des effectifs (en milliers). Statistiques de 1968

	Population de 0 à 4 ans	Effectifs inscrits dans des établissements d'éducation préprimaire
Afrique	58.197	180
Amérique du Nord	21.590	3.413
Amérique Latine	44.024	1.613
Asie	299.981	13.700
Europe et URSS	61.104	16.773
Océanie	2.119	101
Etats Arabes	21.365	230

Une étude même sommaire de ces chiffres met immédiatement en évidence l'effort gigantesque qu'il faudrait encore faire si l'on voulait que se réalisât, progressivement, une éducation préscolaire systématiquement et correctement organisée, sans pour autant exiger que tous les enfants de cet âge fussent placés dans des établissements spéciaux dès leur naissance. Ces résultats montrent aussi la nécessité de rechercher des formes nouvelles et locales d'éducation préscolaire, parce qu'il est évident qu'une réalisation parfaite est actuellement une impossibilité pour un très grand nombre de pays. C'est en ce sens qu'il faudrait interpréter l'une des recommandations de la Réunion d'experts sur le développement psychologique de l'enfant et ses conséquences pour le processus éducatif, organisée par l'Unesco à Champaign-Urbana, Etats-Unis, en mars 1974: "Il est recommandé aux pays de coordonner l'action de leurs services de santé, de protection sociale et d'enseignement. Cette coordination doit se faire non seulement au niveau national, mais aussi à celui de la plus petite circonscription administrative, là où cela est possible. A l'échelon local, il est souhaité que la coordination soit assurée par la création de centres conçus à la fois pour les parents et pour les enfants. Ces centres, quel que soit le niveau d'assistance possible, aideraient la famille et l'enfant pendant toute la durée de l'enfance, dans les domaines de la santé, de la protection sociale, de l'éducation".

## LE CONCEPT D'EDUCATION PRESCOLAIRE.

L'expression "éducation préscolaire" utilisée jusqu'ici est relativement récente. Par contre, la réalité socio-pédagogique correspondante est plus ancienne puisque l'on peut constater l'existence de quelques "écoles maternelles" dès le début du XIXe siècle.

A cette époque, l'expression "éducation préscolaire" signifiait exactement ce qu'elle voulait dire, à savoir "avant l'école", étant sous-entendu qu'il s'agissait là de la scolarité obligatoire, celle qui commence en moyenne, dans la plupart des pays, à l'âge de 6 ans. On peut sans crainte affirmer que nous assistons à un véritable éclatement sémantique et qu'il est nécessaire de chercher à définir avec précision cette expression qui a pris, depuis quelques années, de nouvelles significations.

On assiste tout d'abord à une première extension de la notion de la période préscolaire, considérée maintenant comme équivalente à toute la période qui précède l'entrée à l'école élémentaire, c'est-à-dire à toute la période qui s'étend de la naissance à l'âge de 6 ans environ.

Une telle extension ne va pas sans poser de

déliçats problèmes. Bien que l'accent continue d'être placé sur le mot "éducation", il est évident que le sens même de ce mot se trouve soumis à des variations. Depuis longtemps déjà, on assiste à l'extension de la notion d'éducation. L'éducation déborde, et de beaucoup, de toutes parts, la notion d'instruction; l'éducation n'est pas une action qui ne vise que les aspects intellectuels, logiques, rationnels de la personnalité; elle prétend couvrir les domaines de la vie physique, intellectuelle, affective, morale, artistique et sociale de l'individu. Ces extensions, déjà intégrées à l'éducation préscolaire au sens où on l'entendait autour de 1945, prennent une coloration particulière dès que l'on aborde la période qui va de 0 à 3 ans. Les composantes biologiques, hygiéniques, nutritionnelles, motrices, affectives, verbales, etc. de l'éducation de l'enfant de 0 à 3 ans ont une très grande importance par rapport à celle que leur accorderont les établissements d'éducation préscolaire d'abord, l'école primaire ensuite. Il s'agit toujours d'éducation, mais le contenu de l'éducation varie avec l'âge. D'où la nécessité d'affirmer le double postulat suivant :

- l'éducation commence dès la naissance d'un enfant (et peut-être même avant) et se prolonge jusqu'à un âge avancé, comme l'a très bien montré le Rapport de la Commission internationale sur le développement de l'éducation;
- le contenu de cette éducation varie avec l'âge et les situations historico-sociales.

C'est ce double postulat qui assure à l'éducation préscolaire (prise ici au sens le plus large) son unité et sa diversité. La composante éducative exige que soient adoptées par tous ceux qui se préoccupent d'éducation préscolaire certaines attitudes éducatives - et cela quel que soit l'âge; les contenus différents et variables donnent à l'éducation de chaque période ses caractères spécifiques et invitent à la recherche de solutions originales.

Une telle affirmation ne va pas sans soulever de délicats problèmes malgré sa simplicité apparente. Examinons-en quelques-uns.

Premièrement, il faut bien reconnaître que l'expression même d'"éducation préscolaire" possède, qu'on le veuille ou non, des résonances scolaires. D'où la tentation de faire de l'éducation préscolaire une sorte de préparation à l'école élémentaire obligatoire; elle correspondrait, en d'autres termes, à une sorte d'extension "vers le bas" de l'école. Sans nier les liens de continuité qui existent entre l'éducation préscolaire et l'éducation scolaire, il faut pourtant affirmer les aspects spécifiques et originaux de l'éducation préscolaire; la continuité sera donc assurée par l'attitude éducative, tandis que la spécificité résultera du choix des contenus.

Deuxièmement, on pense trop souvent que

l'éducation d'un enfant ne commence réellement que lorsqu'il se trouve inséré dans une situation préscolaire ou scolaire, c'est-à-dire quand il commence à fréquenter un jardin d'enfants ou une école maternelle. Dès la naissance, l'acquisition de certaines habitudes (hygiéniques et nutritionnelles par exemple), le fait de vivre dans un décor propre, agréable et de bon goût, les premières relations affectivo-sociales du jeune enfant avec son entourage, etc. font partie des éléments qui constituent ce qu'on appelle l'"éducation" au sens général du terme. Il faut attacher une importance particulière, pendant cette période de la vie, à l'acquisition du langage ainsi que des moyens divers d'expression et de communication, et au développement de la compréhension d'autrui (voir chapitre IV).

Troisièmement, l'importance indéniable des aspects biologiques du développement et le rôle considérable qu'ont à jouer tous les services médicaux et sociaux n'éliminent pas pour autant les composantes éducatives. On est donc amené à se poser les deux questions suivantes :

- en fonction de l'âge de l'enfant, quelles sont les personnes qui peuvent le mieux assurer son éducation;
- quelles sont celles qui doivent obligatoirement collaborer à cette éducation.

Enfin, définir ainsi l'éducation préscolaire consiste à préciser ce que doit être l'attitude éducative et dire à quels contenus elle doit s'appliquer. Dans ce dernier domaine, l'"éducateur" ne peut, seul, connaître, trouver, inventer les contenus. Exactement comme le professeur de mathématiques demande au mathématicien le contenu de ce qu'il doit enseigner, l'éducateur préprimaire doit se tourner vers d'autres spécialistes : médecins, pédiatres, hygiénistes, psychologues, biologistes, etc., pour obtenir des informations objectives qui lui permettront de mettre en oeuvre, dans de bonnes conditions et dans de bonnes directions, ses attitudes éducatives. Nous retrouvons donc ici cette nécessité d'une collaboration étroite et sympathique entre tous ceux qui s'occupent du jeune enfant; chacun doit connaître ses propres limites afin de respecter et de soutenir le travail des autres membres de l'équipe.

Pour résumer, on peut dire que le concept d'éducation préscolaire a perdu la simplicité et la transparence qu'il pouvait avoir au début du siècle. On ne peut plus parler d'éducation préscolaire en termes vagues et généraux; dans ce domaine, le stade de l'amateurisme est dépassé; l'évolution des idées, le perfectionnement des méthodes et des techniques pédagogiques ne seront accélérées que par la collaboration de tous les praticiens et de tous les spécialistes qui se penchent sur l'enfant de sa naissance à l'âge de 6 ans.

## ORIGINE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

On comprend donc la nécessité, pour une grande organisation internationale qui se préoccupe d'éducation, de faire un bilan de ce qu'est, actuellement, l'éducation préscolaire dans le monde. C'est l'objet de la présente étude.

Il nous fallait tout d'abord une documentation nationale relativement précise. Nous avons donc préparé un questionnaire qui pouvait être rempli par les services ministériels compétents (Annexe 1). Il est évident que, sur certains points, notre information est imprécise, sinon incertaine; nous avons cependant essayé de dégager les lignes générales qui nous semblaient apparaître à l'analyse des rapports nationaux. Nous avons quelquefois complété cette documentation en faisant appel aux publications internationales en ce domaine.

Le questionnaire fut envoyé aux pays par deux canaux différents. L'Unesco l'envoya officiellement aux gouvernements des Etats membres de l'Organisation. De son côté, l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP) l'a fait parvenir à ses Comités nationaux. C'est ainsi que notre travail s'est appuyé sur les réponses des pays dont on trouvera la liste dans l'Annexe II.

La description de la situation actuelle se heurte à quelques difficultés que nous avons essayé de surmonter: Nous n'avons pas voulu établir un portrait-robot par regroupement des données et effacement des différences. Si nous avons regroupé des situations analogues, nous n'avons pas hésité à mettre en évidence les différences afin

de ne pas négliger les caractères spécifiques de chaque pays. C'est-à-dire que nous nous sommes tenus très près des faits. La réalité ne doit pas se plier à ces exigences; c'est notre travail qui doit donner un visage aussi fidèle que possible de la réalité telle qu'elle apparaît à travers les réponses.

Les trois premiers chapitres de cette étude seront consacrés à un bilan : que recouvre, concrètement et dans la réalité quotidienne, l'expression "éducation préscolaire". Les trois chapitres suivants nous permettront d'aller un peu plus loin dans la connaissance de cette réalité et en nous situant davantage sur le plan pédagogique (objectifs, méthodes, techniques et vie de l'enfant). Nous essaierons ensuite de situer l'éducation préscolaire par rapport à l'ensemble de la communauté avant d'étudier, dans le dernier chapitre, l'avenir de l'éducation préscolaire.

Cette étude essaye donc de brosser un tableau aussi objectif que possible de la situation de l'éducation préscolaire dans le monde, en se référant aux réponses données au questionnaire. Nous ne doutons pas de son utilité. Elle montrera à la fois l'ampleur des réalisations déjà existantes et le chemin qui reste à parcourir avant qu'on puisse s'estimer satisfait en ce domaine. Tous les administrateurs et les éducateurs pourront y trouver des idées soit pour organiser, soit pour améliorer l'éducation préscolaire dans leur pays. Et, dans la mesure où elle aura aidé les uns, encouragé les autres, elle aura participé au développement de l'éducation préscolaire dans le monde et, ainsi, elle aura atteint un de ses objectifs essentiels.

## Aspects généraux de l'éducation préscolaire dans le monde

### LA DIVERSITE DES ETABLISSEMENTS

Alors que l'expression "éducation préscolaire" a acquis droit de cité dans le langage international (early childhood education, pre-school education) et que tous les hommes de bonne volonté s'accordent pour reconnaître l'importance de la réalité qu'elle recouvre, on ne peut pas ne pas être frappé de la diversité des institutions qui relèvent de l'éducation préscolaire. Dans la plupart des pays, les cycles successifs de l'école obligatoire tendent à se ressembler : école primaire, école moyenne, lycées, collèges, universités. .. Au niveau de l'éducation préscolaire, la variété des dénominations, des statuts, des systèmes de fonctionnement frappe l'observateur attentif. S'il est vrai qu'il y a une certaine uniformité dans divers pays, on a pu noter plus d'une dizaine de catégories d'établissements d'éducation préscolaire dans d'autres (9 en Argentine et au Chili, 10 en Pologne, 14 en Iran).

L'analyse de quelques situations nationales conduit à poser le problème de la définition d'un établissement d'éducation préscolaire. Très souvent, on englobe sous ce nom tous les établissements avec lesquels un enfant, à un moment ou à un autre de sa vie, peut entrer en contact : crèche, hôpital, dispensaire, garderie, etc. C'est peut-être donner une trop grande extension à la définition de l'établissement d'éducation préscolaire. Nous avons dit précédemment que l'éducation d'un enfant commence à la naissance et que toutes les situations familiales et sociales dans lesquelles celui-ci se trouve peuvent donner lieu à une action éducative. Mais il est peut-être bon de préciser davantage quelle peut être l'originalité spécifique d'un établissement préscolaire pour mieux le distinguer, par exemple, des établissements qui dispensent des soins médicaux aux enfants.

Un établissement d'éducation préscolaire est celui dont l'objectif premier est de faciliter le

développement général de la personnalité sous tous ses aspects et de promouvoir l'éducation de l'enfant. Un dispensaire où l'on donne des soins médicaux préventifs, un hôpital pour enfants - même si ces établissements ont dans leur personnel des éducatrices de niveau préscolaire - ne sont pas des établissements d'éducation préscolaire. Un sanatorium pour jeunes enfants, même s'il dispense une éducation préscolaire, reste à nos yeux un établissement dont le premier objectif est de guérir l'enfant malade.

Nous affirmons donc la nécessité de profiter de toutes les occasions et de toutes les situations pour éduquer le jeune enfant; mais dire qu'un établissement est d'éducation préscolaire signifie que la préoccupation majeure (sans négliger pour autant les autres) est réellement celle de l'éducation.

Cette distinction permet d'expliquer la variété que nous observons puisque sous le titre d'établissement d'éducation préscolaire se trouvent réunis, dans certains pays : crèches, pouponnières, maisons pour enfants, centres éducatifs, établissements spécialisés pour enfants handicapés, institutions pour étrangers, institutions religieuses, etc. La multiplicité de ces établissements appelle donc deux commentaires :

- la variété des établissements prouve bien que beaucoup d'organismes sont préoccupés par les problèmes de l'éducation préscolaire;
- cette variété résulte en partie d'un manque de coordination, à l'échelon national, de toutes les entreprises liées à l'éducation préscolaire.

Il serait donc souhaitable qu'un travail plus précis soit entrepris sur le plan international pour dresser la liste complète des catégories d'établissements d'éducation préscolaire en indiquant sommairement les caractéristiques de chacune d'elles et les comparaisons possibles (analogies et différences). Cela faciliterait la solution de certains problèmes tels que la formation des éducatrices préscolaires, les échanges internationaux

d'éducatrices et une meilleure utilisation des compétences des autres personnels.

## LE STATUT ET LE FINANCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

Il semble que l'on puisse classer, en première approximation, les établissements d'éducation préscolaire en quatre grandes catégories :

- les institutions nationales, c'est-à-dire relevant d'un ministère;
- les établissements privés;
- les établissements sous tutelle d'une administration locale ou provinciale;
- les établissements mixtes, gérés par des individus, groupes ou associations mais contrôlés par l'Etat.

A peine a-t-on indiqué cette classification que des exceptions apparaissent parce que, dans certains pays, les limites qui séparent les établissements d'une catégorie des établissements d'une autre catégorie ne sont pas toujours très nettes ou très précises. Nous conserverons pourtant ce cadre général que seules des études faites sur le terrain pourraient corriger.

En ce qui concerne le financement, ses modalités varient bien évidemment selon le statut des établissements. Dans certains cas, l'Etat est le seul pourvoyeur de fonds. A l'opposé, certains établissements d'éducation préscolaire fonctionnent presque uniquement avec des fonds privés; entre ces deux extrêmes, on observe de nombreuses formules de financement mixte.

Tout cela explique que l'importance globale, à l'échelon national, du budget accordé aux établissements d'éducation préscolaire - importance qui constitue certainement un indice essentiel de l'intérêt porté à cette éducation - soit extrêmement difficile à cerner. Compte tenu de ces difficultés, tout ce que l'on peut dire, en l'état actuel des choses, c'est que, dans l'ensemble du monde, l'éducation préscolaire fait certainement figure de parent pauvre par rapport aux autres niveaux de l'éducation.

### Institutions nationales

Nous avons classé dans cette catégorie les institutions et/ou établissements organisés par un des ministères dont peut dépendre le jeune enfant : éducation, santé, jeunesse, famille, questions sociales, etc.

Les réponses au questionnaire confirment que les établissements d'éducation préscolaire peuvent relever de ministères très différents (par exemple, le ministère du Travail), d'organismes parapublics (comme la Corporation des mines en Bolivie) ou d'un Secrétariat spécial rattaché à la Présidence de la République. La diversité des

ministères de tutelle est bien la preuve que, dans la plupart des pays, l'éducation préscolaire n'a pas encore trouvé sa place et sa stabilité.

Une répartition approximative des établissements selon les principaux ministères serait la suivante :

- Education nationale et assimilés	52 %
- Santé	25 %
- Questions sociales	12 %
- Autres ministères (du Travail, de la Famille, de la Culture, de la Jeunesse, etc.)	11 %

D'autre part, les réponses à la question relative aux textes organiques révèlent que, s'il existe, dans quelques pays, une loi régissant explicitement l'éducation préscolaire (Brésil, Chili, Italie, par exemple), dans beaucoup d'autres pays, ce sont les lois et règlements officiels concernant l'éducation dans son ensemble qui s'appliquent à l'éducation préscolaire. Les dates d'entrée en vigueur ou de promulgation de ces textes montrent aussi qu'à quelques exceptions près, la prise en considération légale des problèmes de l'éducation préscolaire est relativement récente.

Il serait intéressant de regrouper, sur le plan international, tous les textes officiels nationaux sur l'éducation préscolaire, afin d'approfondir les comparaisons et de fournir des exemples dont pourraient s'inspirer les pays qui sont à la recherche d'une législation en ce domaine.

### Etablissements privés

Ces établissements sont quelquefois difficiles à identifier et les informations données dans les rapports envoyés par les différents pays ne traduisent qu'imparfaitement la réalité; leur nombre réel, en particulier, doit être plus important que le nombre indiqué dans les réponses. Il y a, en effet, certains pays où les institutions privées sont officiellement recensées, ne serait-ce que pour certains contrôles sanitaires; dans d'autres pays, n'importe qui peut ouvrir un établissement destiné aux enfants d'âge préscolaire. On voit même, dans certains pays d'Afrique, des mères de familles se grouper en un véritable "collectif" pour s'occuper de l'ensemble des enfants quand le village ne dispose pas d'établissement d'éducation préscolaire pour les accueillir. Les établissements privés constituent donc un ensemble très hétérogène à l'intérieur duquel nous allons essayer d'établir quelques distinctions.

On peut se trouver, en effet, devant 3 cas différents :

a) des établissements organisés par un individu ou un petit groupe d'individus ne constituant pas une société officiellement déclarée. L'entreprise est strictement privée et ne relève que de l'autorité des individus qui l'ont organisée. Cette situation

semble s'observer notamment dans des pays aussi différents que l'Australie, la Colombie ou la Côte-d'Ivoire.

b) des établissements relevant d'organisations

non officielles mais bien connues, d'entreprises, de sociétés, etc. Voici quelques exemples de ces réalisations :

---

Rép. démocratique allemande :	Institutions des organismes de soutien à l'Assistance libre à la jeunesse
Chili :	Fondation de garderies et jardins d'enfants privés Jardins d'enfants d'universités Fondation Irene Frei Fondation de la Croix Rouge
Espagne :	Garderies d'entreprises privées Crèches de l'Union chrétienne féminine Jardins d'enfants d'universités
Grèce :	Jardins d'enfants de sociétés industrielles
Iran :	Centres pour le confort familial Institutions relevant de la Société de bienfaisance Farah Pahlavi
Libéria :	Institutions de concessions étrangères
Pologne :	Foyers ou groupes préscolaires d'entreprises et d'organisations sociales
Singapour :	Jardins d'enfants d'associations populaires
Soudan :	Jardins d'enfants sous direction étrangère
Tchécoslovaquie :	Crèches d'usines, de coopératives
Trinité-et-Tobago	Fondation Bernard Van Leer

---

c) des établissements relevant d'organisations religieuses. D'après les réponses, il existerait de nombreux établissements d'inspiration catholique; les autres établissements dépendraient d'organisations islamiques ou protestantes.

#### Etablissements sous tutelle d'une administration locale ou régionale

Il ne semble pas que le nombre de ces établissements soit très élevé. On les rencontre plus particulièrement dans les pays où les questions d'éducation relèvent d'une autorité provinciale (Belgique, Canada) ou cantonale (Suisse). A ce niveau, les établissements suivent en général des règles analogues à celles qui s'appliquent aux établissements organisés à l'échelon national.

#### Etablissements mixtes gérés par des individus, groupes ou associations mais contrôlés par l'Etat

Cette catégorie est la plus largement représentée; des établissements de ce genre existent à peu près dans tous les pays. Un groupe ou une organisation crée un établissement d'éducation préscolaire; il demande l'aide de la collectivité locale et de l'Etat. En retour, un droit de contrôle est exercé par les autorités qui apportent les crédits nécessaires à l'installation et au fonctionnement (dans un pourcentage variable selon les situations et selon les pays). Les modalités de contrôle, d'une part, et le partage des responsabilités, d'autre part, sont également variables.

## Chapitre II

### Les établissements

#### LOCAUX ET EDUCATION

On constate très souvent, en ce qui concerne les établissements scolaires habituels (écoles primaires, écoles secondaires, universités) que les bâtiments ne sont pas très bien adaptés aux exigences éducatives. Les architectes ont préparé leurs plans sans tenir compte de l'avis des éducateurs qui seront les utilisateurs des écoles construites; d'où l'impossibilité d'employer certaines méthodes pédagogiques qui supposent une utilisation de l'espace différente de celle qui était nécessaire et prévue pour les méthodes traditionnelles.

Le problème est encore plus important au niveau de l'éducation préscolaire. Celle-ci, en effet, a un ensemble d'exigences éducatives qui, si elles sont en partie communes avec tous les autres ordres d'enseignement, n'en présentent pas moins des caractéristiques spécifiques. D'où la nécessité de consacrer un chapitre de cette étude au problème des locaux.

#### CARACTERISTIQUES GENERALES

Certaines réponses indiquent quelques-une des conditions d'ensemble auxquelles doivent satisfaire les bâtiments d'un établissement d'éducation préscolaire. A partir de ces réponses, nous énoncerons certains principes généraux qu'il semble souhaitable d'appliquer, compte tenu, bien évidemment, des exigences locales (situation, climat, en particulier).

Il n'est pas inutile de répéter, avec la Tchécoslovaquie, que les "bâtiments doivent être construits et équipés de telle sorte qu'ils fournissent les conditions les plus favorables aux efforts éducatifs pris dans le sens le plus large". Cette affirmation rappelle qu'une collaboration doit s'établir entre les "architectes-concepteurs", les réalisateurs et les utilisateurs, c'est-à-dire les

éducateurs. C'est une procédure qui n'existe pas dans tous les pays et on ne peut pas demander non plus aux architectes de se soumettre complètement aux exigences des futurs utilisateurs qui, remarquons-le, ne seront pas toujours les mêmes une fois l'établissement terminé. Mais il est recommandé, dans quelques pays, que les plans de construction :

- respectent les normes officielles édictées quand elles existent;
- soient approuvés par un responsable pédagogique ayant compétence dans le domaine de l'éducation préscolaire (inspectrice des jardins d'enfants, responsable régional, etc.).

Il ne faut pas attendre qu'une construction soit terminée pour en déplorer les défauts. C'est d'abord au stade de la conception que les contacts entre les architectes et les éducateurs (c'est-à-dire les responsables pédagogiques) doivent exister; au cours de la réalisation, les utilisateurs peuvent suggérer quelques adaptations ou quelques modifications concrètes afin de rendre le bâtiment utilisable dans les meilleures conditions possibles.

Ce travail multidisciplinaire suppose, évidemment, que les architectes scolaires soient informés des nouvelles tendances et techniques éducatives et que, d'autre part, les éducateurs connaissent les contraintes matérielles et financières de toute construction. La bonne construction est celle qui, en fonction des conditions d'emplacement et de budget, répond le mieux aux exigences pédagogiques et esthétiques du moment en tirant - compte tenu des contraintes - le meilleur parti des possibilités locales et de la créativité des concepteurs.

Parmi les conditions générales, il faut signaler celles qui sont relatives à l'emplacement. L'article 2 du Décret portant réglementation des garderies et jardins d'enfants pris par le ministère de la Santé publique et des Affaires sociales de la République du Sénégal est très explicite sur

ce point : "Les garderies et jardins d'enfants doivent être situés à distance des établissements industriels bruyants, insalubres ou dangereux pour la santé des enfants". On n'insistera jamais assez sur la nécessité de faire vivre le jeune enfant dans une atmosphère calme et non polluée. L'excès de décibels a des conséquences psychologiques traumatisantes et une crèche ou un jardin d'enfants ne doit pas être installé près d'un aéroport; si l'on ne peut faire autrement, il faut prévoir un système (coûteux, il est vrai) d'insonorisation.

Ajoutons aussi que l'on doit prendre en considération les conditions de circulation automobile pour choisir l'emplacement d'un établissement d'éducation préscolaire. Les nouveaux plans d'urbanisme (Brasilia, par exemple) sont conçus de telle sorte qu'il y a des circuits pour piétons différents des circuits pour automobiles; ainsi, les enfants ne courent plus le risque de se faire renverser par une voiture et les parents peuvent, en toute tranquillité, accompagner les jeunes enfants à la crèche ou les laisser aller seuls à la garderie ou au jardin d'enfants.

On signale aussi l'importance de l'orientation des établissements par rapport aux quatre points cardinaux. Il est difficile de donner ici des règles valables pour tous les pays, puisque les conditions climatiques sont différentes et que, si, dans certains cas, on recherche le soleil, dans d'autres, on veut au contraire s'en protéger.

Disons simplement que les conditions locales relatives au taux d'ensoleillement, au régime des vents, au rythme des pluies, à la température, doivent être considérées avant que l'emplacement et l'orientation du bâtiment ne soient choisis.

On notera ici que dans certains pays (la Colombie, par exemple), les autorités font appel à un service spécial de construction (ICCE - Instituto colombiano de construcción escolar) pour s'entourer des garanties techniques maximales.

Certains pays font des remarques relatives aux dimensions générales des établissements d'éducation préscolaire (on verra plus loin quelques exemples de normes proposées). Dans les pays où les conditions de climat le permettent, on exige (Colombie, par exemple) des locaux "fonctionnels, grands, clairs et ventilés" alors que dans d'autres (Norvège, par exemple), on insiste davantage sur le fait que les établissements d'éducation préscolaire "ne doivent pas être trop grands". Il n'y a pas contradiction entre les deux exigences car la première a trait aux pièces dans lesquelles vivent les enfants et la seconde à l'établissement dans son ensemble. Un établissement d'éducation préscolaire ne doit pas recevoir un trop grand nombre d'enfants et cela pour deux raisons principales.

Tout d'abord, l'établissement doit garder le

caractère d'une grande famille au sein de laquelle l'enfant se sent en sécurité et où il peut connaître tous les autres membres de la communauté et établir avec chacun d'eux des relations d'amitié. L'éducation préscolaire, considérée sous l'angle de ses composantes sociales, est un trait d'union entre le petit groupe familial de quelques unités et le petit groupe social relativement plus étendu. Si l'on impose un passage trop brusque de l'un à l'autre, on risque de traumatiser certains enfants et de les conduire, par manque de sécurité, à se replier sur eux-mêmes et à ne pas établir les contacts sociaux indispensables à la formation et au développement de leur personnalité. C'est aussi la raison pour laquelle le fait d'exiger des pièces grandes et aérées ne doit pas être considéré comme contradictoire avec celui de réserver dans les pièces des "petits coins" dans lesquels un tout petit groupe d'enfants (3 ou 4) peut jouer en toute tranquillité.

Ensuite, l'établissement, pour garder ce caractère familial, ne doit pas employer un trop grand nombre d'adultes pour des raisons analogues à celles que nous venons d'exposer. Certaines réponses indiquent (Norvège, par exemple) que les établissements d'éducation préscolaire ont généralement 2 ou 3 unités (soit 40 à 60 enfants environ). Si ces normes sont dépassées dans d'autres pays (voir ci-après l'exemple de l'Italie) et si elles n'ont pas une valeur absolue, elles nous ramènent pourtant à l'exigence fondamentale : garder aux bâtiments un caractère d'intimité afin que le jeune enfant puisse facilement connaître et reconnaître les visages adultes et les visages enfantins qui vont constituer une partie de son nouvel univers.

Il serait erroné, d'autre part, de considérer l'établissement d'éducation préscolaire comme un établissement absolument indépendant et existant en dehors des autres aspects de la vie communautaire et scolaire. Cette idée, qui naît un peu partout maintenant, a été explicitement formulée lors de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP) tenue à Caracas en 1974, où il a été recommandé que "l'éducation préscolaire soit constamment à la recherche de nouvelles modalités d'existence et qu'à la notion d'école et de classes soit substituée celle de centres de l'enfant comprenant les enfants, les éducateurs, les parents et les adultes de la communauté. Le centre de l'enfant et la communauté doivent être constamment en relation afin d'aider l'enfant à mieux s'intégrer à la communauté". Une idée analogue se trouve exprimée dans les Recommandations de la Réunion d'experts sur le développement psychologique de l'enfant et ses conséquences pour le processus éducatif, tenue en 1974.

## CONDITIONS PEDAGOGIQUES GENERALES

Les locaux d'un établissement d'éducation préscolaire, tout en répondant à quelques normes structurales générales (voir les exemples ci-après), doivent pourtant présenter une caractéristique particulière : être à usages divers selon les moments et posséder ainsi ce que nous appellerons une certaine flexibilité. Si l'on ne veut pas que les bâtiments deviennent vite un obstacle au progrès de l'éducation, il faut que ces bâtiments puissent être utilisés à des fins qui n'ont pas toutes été prévues par les concepteurs. Une salle doit pouvoir, par exemple, être un lieu de rassemblement des enfants, servir à un spectacle de marionnettes, recevoir un groupe de parents, se transformer en salle d'exposition de travaux d'enfants, etc. En d'autres termes, si certaines salles auront, par leur destination précise (salle de sieste par exemple), une place et une structure définies avec précision, beaucoup d'autres locaux devront pouvoir être utilisés de façon très différentes selon les éducatrices, les groupes d'enfants, les années.

Cette condition générale - qui doit être respectée au maximum - étant énoncée, nous allons indiquer quelques autres nécessités pédagogiques dont les architectes et les constructeurs doivent tenir compte.

Un établissement d'éducation préscolaire est un endroit où l'enfant doit avoir la possibilité de jouer, de se dépenser et de pratiquer de nombreuses activités physiques, rythmiques, musicales, manuelles, etc. C'est la raison pour laquelle, dans presque tous les pays qui possèdent des normes de construction, on indique la présence obligatoire d'une cour, d'un terrain de jeux, d'un préau ou d'un abri. On ne peut concevoir un établissement d'éducation préscolaire sans la possibilité pour les jeunes enfants de passer (compte tenu des conditions climatiques, évidemment) une partie de leur temps en plein air soit pour y jouer naturellement, soit pour y pratiquer des activités qui ne doivent pas être nécessairement exécutées à l'intérieur. Cela suppose un passage facile des pièces intérieures aux parties extérieures (grandes portes, par exemple, donnant sur le terrain de jeux) et une possibilité de rentrée rapide (orage, pluie).

Une autre exigence importante, pour des enfants de cet âge, est celle des toilettes. Le jeune enfant se salit vite et il faut que les adultes puissent avoir rapidement à leur disposition postes d'eau et toilettes adaptées à la taille des enfants. Dans certains cas, des normes sont édictées - au Sénégal par exemple :

- Art. 3 "... f) des séries de cabinets d'aisance divisés par cases individuelles, à raison d'une case pour 15 enfants environ, "

- Art. 4 "... les établissements comporteront les installations nécessaires à la propreté des enfants, consistant en lavabos d'une hauteur au-dessus du sol d'environ 0,50 m à raison d'un jet pour 10 enfants. "

Cela montre l'importance que les gouvernements attachent à ces aspects qui relèvent de l'éducation sanitaire la plus élémentaire. Il faut aussi ajouter la première partie de l'Art. 4 des règlements sénégalais : "Tous les postes d'eau de garderies d'enfants doivent être alimentés exclusivement en eau potable. "

Un endroit spécial doit être aménagé pour qu'y règne le silence et que les jeunes enfants puissent y dormir (sieste méridienne ou repos après activités). Le jeune enfant s'épuise vite; au milieu de la journée, une période de repos est indispensable et il serait souhaitable que tous les enfants du niveau préscolaire puissent faire une sieste journalière. Il faut réserver une partie de l'établissement, isolée des zones bruyantes, pour permettre à l'enfant de dormir tranquillement ou de se détendre dans une atmosphère calme, peu éclairée et silencieuse. Il faut aussi qu'après des activités plus intenses, des enfants particulièrement fatigables aient la possibilité de récupérer leurs forces par une courte période de détente ou de sommeil tout en restant sous la surveillance de l'éducatrice qui doit aussi s'occuper des autres enfants.

Les problèmes architecturaux posés par le fait qu'au niveau de l'éducation préscolaire, le sommeil est une des "activités" de l'enfant ne sont donc pas simples à résoudre et il est nécessaire d'appeler l'attention des concepteurs sur ce point.

D'autre part, les murs des bâtiments d'éducation préscolaire doivent posséder des caractéristiques particulières étant donné l'âge des utilisateurs. Si, dans l'ensemble, les bâtiments doivent avoir un aspect esthétique, et s'ils doivent éliminer les sources de trop grande stimulation (éviter par exemple les couleurs trop excitantes), la partie inférieure des murs doit permettre les affichages, la fixation de feuilles de papier pour les dessins collectifs, les gribouillages individuels.

La disposition des locaux doit aussi permettre d'organiser des petits "coins" individuels et des aires de rangement des jouets et du matériel éducatif. Les enfants (cela peut paraître une évidence bien banale mais il faut le répéter) jouent avec des jouets. Ces jouets doivent être facilement accessibles et doivent pouvoir être rangés par les enfants eux-mêmes. Il faut donc que les éducatrices disposent, à une faible hauteur, d'endroits pour ranger les jouets et les mettre à l'abri de la poussière pendant le nettoyage des locaux.

## STRUCTURE GENERALE D'UN ETABLISSEMENT D'EDUCATION PRESCOLAIRE

Il est difficile de donner ici des normes précises parce que les conditions de climat, de budget, de densité de la population, de prix des terrains, etc. deviennent rapidement des contraintes dont les architectes doivent tenir compte.

A partir d'exemples extraits des réponses au questionnaire, nous allons illustrer ce que peut être, selon les conditions, la structure d'un établissement d'éducation préscolaire. Malgré les différences, on remarquera un grand nombre de points de concordance.

### L'exemple du Sénégal

Voici un exemple de réglementation pour tous les pays qui cherchent à construire des bâtiments d'éducation préscolaire : le décret de la République du Sénégal portant réglementation des garderies et jardins d'enfants.

" ...

"Article 2. : Les garderies et jardins d'enfants doivent être situés à distance des établissements industriels bruyants insalubres ou dangereux pour la santé des enfants.

"Article 3. : Tout établissement de cette nature doit comporter au minimum :

- a) un vestibule d'entrée,
  - b) une ou plusieurs salles de séjour munies de tables et de chaises adaptables à la taille des enfants, faciles à laver, ainsi que des casiers individuels contenant les objets mis à la disposition de chaque enfant,
  - c) une salle de récréation aérée, suffisamment spacieuse ou un préau,
  - d) une cuisine, si les enfants prennent leurs repas dans l'établissement,
  - e) un jardin ou cour de récréation dont une partie est sablée pour permettre la sortie et les jeux des enfants. La surface est calculée à raison de 3 m<sup>2</sup> au minimum par enfant. Une terrasse de même superficie peut remplacer le jardin ou la cour à condition que le sol en soit en partie sablé et que la terrasse soit entourée d'une clôture d'une hauteur de 1 50 m minimum et sur laquelle les enfants ne puissent grimper,
  - f) des séries de cabinets d'aisance divisés par cases individuelles, à raison d'une case pour quinze enfants environ,
  - g) une pièce pouvant être utilisée comme salle d'isolement temporaire ou salle d'examen médical.
- "Article 4. : Tous les postes d'eau de garderies et jardins d'enfants doivent être alimentés exclusivement en eau potable.

Les établissements comporteront les installations nécessaires à la propreté des enfants, consistant en lavabos d'une hauteur au-dessus du sol d'environ 0,50 m à raison d'un jet pour 10 enfants.

Tous les objets destinés à la toilette de l'enfant lui sont personnels et ne servent qu'à lui. Ils sont placés dans un casier individuel portant l'indicatif propre de l'enfant. Ces objets : peigne, brosse, mouchoirs, serviettes, etc., tenus en bon état d'entretien et de propreté, sont soumis à un nettoyage et une désinfection à intervalles réguliers et lorsque l'enfant quitte l'établissement.

"Article 5. : Des lavabos et des W. C. distincts sont prévus pour le personnel.

"Article 6 : Les établissements autorisés à recevoir des enfants de moins de 3 ans, recevant des demi-pensionnaires de 3 à 6 ans doivent comporter en outre une salle de repos de dimension suffisante pour qu'elle puisse permettre le repos de tous les enfants. Cette salle est contiguë à l'une des salles de séjour et séparée de celle-ci par une cloison en partie vitrée, afin de permettre une surveillance facile des enfants.

"Article 7. : Les locaux doivent être situés de préférence au rez-de-chaussée. Si l'établissement comporte l'utilisation de plusieurs étages pour les enfants, des moyens de protection seront prévus pour éviter les chutes des enfants dans les escaliers.

"Article 8. : Les locaux doivent être largement éclairés et aérés et munis d'un dispositif efficace d'aération permanente. Les salles de séjour doivent être munies d'un système de protection contre l'insolation excessive. Un thermomètre est placé dans chacune de ces salles.

Le sol des salles est pourvu d'un revêtement facile à laver et à désinfecter.

Les parois des locaux sont recouvertes d'un enduit lavable sur une hauteur minimum d'environ 1 mètre au-dessus du sol.

Aucun animal domestique ne doit être laissé en liberté dans l'établissement.

"Article 9. : Les locaux doivent être éclairés à l'électricité. Les appareils de ventilation sont protégés de manière à être hors d'atteinte des enfants.

"Article 10. : Toutes dispositions utiles seront prises pour la lutte contre l'incendie et pour permettre l'évacuation facile des enfants en cas de sinistre.

"Article 11. : Tout établissement doit faire connaître au chef de la région médicale les noms, prénoms, titres et qualités de la Directrice et du personnel de surveillance."

## L'exemple de la France<sup>1</sup>

"L'installation convenable d'une école maternelle est définie par des instructions spéciales; elle doit comprendre :

"Un vestibule d'entrée : formant salle d'attente pour les parents. Souvent quelques chaises et tables y sont déposées, de manière à ce que les maîtresses puissent y recevoir les parents plus aisément : on parle de l'enfant, de ses progrès, de ses difficultés.

"Le bureau de la directrice : il est un peu en retrait des salles de classe. La directrice y reçoit les parents.

"Un ou plusieurs vestiaires : qui peuvent à la rigueur être installés dans les couloirs. Portemanteaux bas séparés pour qu'il n'y ait pas d'échange entre les vêtements (chaque enfant a son porte-manteau et on lui apprend à le reconnaître). L'école doit également être munie d'un dispositif pour sécher les vêtements.

"Une salle de récréation : elle doit être assez grande pour permettre à toutes les sections de jouer ensemble. Un sol spécial (sorte de lino) évite à l'enfant de se faire mal. Parfois un système de cloison permet de l'ouvrir l'été. Cette salle peut aussi servir de salle de représentation (marionnettes, danses, petits concerts...)

"Une ou plusieurs salles d'exercices : au rez-de-chaussée, en communication avec la salle de récréation. Surface 1,5 m<sup>2</sup> par élève. Nombre de places maximum : 50 par salle. Parements intérieurs lavables, sans moulures, avec tableaux noirs à hauteur des enfants. Angles arrondis. Dispositif pour chauffer les pieds.

"Dans la pratique, chaque section a sa salle d'exercice. Celle des petits est généralement contiguë à la salle de repos. Les 2 à 4 ans sont encore très individualistes : ils jouent seuls et non en groupe. Aussi leur faut-il beaucoup de place.

"La salle comporte (le long des murs et non au centre, réservé aux jeux de poupées) ce que l'on appelle les coins-cuisine, coins-salle à manger, coins-chambre de poupée. Dans ces 'coins', tous les objets vrais sont reproduits en miniature. L'enfant peut y 'jouer à la maman' en préparant un repas sur une petite cuisinière, en repassant de petits vêtements. Un endroit est aussi réservé à la pâte à modeler, un autre à la peinture avec de petits chevalets qui permettent à l'enfant de peindre en étant debout (ce qui est plus facile pour lui), un autre au découpage.

"Le sol est recouvert de tapis pour jouer par terre et se détendre. Il n'est pas question de 'faire un cours'; tables et chaises sont un peu accessoires, les enfants ont toute liberté de se déplacer comme ils le veulent dans la salle de classe.

"Dans la moyenne section (parfois aussi dans

la petite), il y a dans la salle un porte-livres avec quelques ouvrages illustrés. L'enfant ne sait pas encore lire, mais on aiguise sa curiosité en l'habituant à voir des livres.

"Dans la moyenne et dans la grande section, on retrouve les mêmes coins aménagés le long des murs. Cependant, ils ont beaucoup moins d'importance. A cet âge, la maîtresse regroupe davantage les enfants autour des petites tables rondes : les jeux d'intelligence, de raisonnement, bientôt la lecture et l'écriture prennent beaucoup plus de place dans l'emploi du temps. Les murs de la salle sont décorés de courtes phrases, illustrées de quelques dessins (ex : 'Le méchant loup boit dans la rivière' : le loup et la rivière sont dessinés).

"Une salle de repos : contiguë à une salle d'exercices, mais séparée de celle-ci par une cloison vitrée permettant la surveillance. Petits lits pliants, chaises de repos, filets protecteurs contre les mouches. Un local d'isolement y est aménagé pour les cas d'indisposition suspecte.

"Il est en effet prévu de pouvoir coucher les enfants après le repas (surtout ceux de la petite section, les moins de quatre ans). Chaque enfant a son lit. C'est l'institutrice ou la femme de service qui les couche (dans certaines écoles, on demande aux parents de venir coucher leurs enfants). Ceux qui ne veulent pas dormir joueront dans la salle d'exercice. La paroi de verre permet à la maîtresse de surveiller à la fois les jeux et le dortoir.

"Cependant, dans l'état actuel des choses, bien des écoles sont trop petites pour avoir une salle de repos permettant de coucher tous les enfants qui auraient besoin de l'être, notamment dans la moyenne section.

"Une salle de propreté : 'avec lavabos (au moins un jet pour dix enfants), séchoirs, salle de douches, sol cimenté à angles arrondis'. Tout est à la taille et à la hauteur de l'enfant.

"Des toilettes : distinctes pour la maîtresse et pour chaque sexe; urinoirs pour les garçons en communication ouverte avec les salles, une case pour 15 enfants. Angles arrondis, service d'eau. Les toilettes n'auront pas de fermeture (pour éviter que les enfants ne se pincent les doigts dans les portes). Elles seront masquées, séparées entre elles par une cloison n'ayant pas plus de 0,70 m de hauteur.

"Un réfectoire et une cuisine : 'la cuisine prendra l'air directement de l'extérieur. Le réfectoire communiquant avec la cuisine sera chauffé, bien ventilé, pourvu d'un mobilier transportable pour permettre les repas en plein air.

1. Extrait de : Marquet (P. B.), Gambiez (C.), Menesson (D.), Votre enfant à l'école maternelle et à l'école primaire, p. 26-28, Paris, A. Colin, 1971.

Armoires pour la vaisselle, les provisions, le linge, les vêtements de rechange. Les ustensiles et couverts ne doivent jamais être en métal émaillé.

"Dans la pratique, les maternelles ne confectionnent presque plus les repas elles-mêmes. Il ne reste, dans chaque maternelle, qu'une cuisinière sur laquelle on réchauffe les repas qui auraient refroidi.

"Une cour de récréation : 3 m<sup>2</sup> par enfant. Pas moins de 150 mètres. Sablée, nivelée, plantée d'arbres près desquels sera placé un bassin rempli de sable propre et humide. Passages et trottoirs en ciment, mais ne formant jamais saillie. Bancs en bois à dossier incurvé.

"Une partie de la cour sera couverte en préau, accessible des classes par un passage abrité pour permettre les récréations en plein air en cas de mauvais temps. Des bancs, des armoires, des étagères pour les jouets, une fontaine d'eau potable seront établis dans ce préau".

## SURFACES ET CUBAGES D'AIR

Mais il ne suffit pas de prévoir un nombre de pièces minimum et les destinations précises de chacune d'elles. L'enfant d'âge préscolaire doit disposer d'une surface et d'un cubage d'air minimum. L'exploration de l'espace et les contacts qui s'établissent entre les enfants constituent deux éléments importants de la formation de la personnalité. Si l'enfant ne dispose pas d'un espace suffisant lui permettant d'exercer ses activités spontanées de mouvement et de déplacement, il se trouve dans une situation traumatisante. Il est donc important de connaître les normes prescrites ou implicitement adoptées à ce sujet.

Le texte italien que nous résumons ci-après donne un exemple des indications qui peuvent être fournies dans ce domaine. Il s'agit de la loi sur les bâtiments scolaires, du 21 mars 1970, qui établit les normes techniques en la matière.

En ce qui concerne l'école maternelle, il est précisé que :

a) il faut tenir compte de ce que l'école maternelle est étroitement liée à la configuration de l'habitat et que les enfants ne sont pas autonomes le long du parcours de chez eux à l'école;

b) il faut un emplacement ouvert, planté d'arbres et verdoyant, dont la situation assure une longue exposition au soleil et soit écologiquement acceptable;

c) la surface qui n'est pas couverte par des bâtiments doit être plantée d'arbres et aménagée en zone verte;

d) l'édifice doit être contigu au terrain de jeux et d'activités au grand air;

e) caractéristiques :

- dimensions de l'édifice  
maximales : 9 sections  
270 enfants  
minimales : 1 section  
15 enfants

### - surfaces maximales

Nombre de sections	Surface totale (m <sup>2</sup> )	m <sup>2</sup> par section	m <sup>2</sup> par enfant
1	1.500	1.500	50
2	1.500	750	25
3	2.250	750	25
4	3.000	750	25
5	3.750	750	25
6	4.500	750	25
7	5.250	750	25
8	6.000	750	25
9	6.750	750	25

### - surfaces minimales

Nombre de sections	Nombre d'enfants	m <sup>2</sup> par section	m <sup>2</sup> par enfant
1	30	260	8,67
2	60	225	7,50
3	90	210	7,00
4	120	203	6,77
5	150	202	6,73
6	180	200	6,67
7	210	199	6,63
8	240	199	6,63
9	270	198	6,60

### - description des locaux (surfaces en m<sup>2</sup>)

	Nombre de sections dans l'école		
	1	2	3
espace pour activités dirigées (enfants assis à table) . . . . .	1,80 m <sup>2</sup> par enfant		
espace pour activités dirigées spéciales . . .	18	27	36
espace pour activités libres . . . . .	30	55	80
espace pour : vestiaires . . . . .	15	30	45
lavabos et toilettes . . . . .	20	40	60
entrepôt . . . . .	4	8	12
espace pour les réfectoires . . . . .	0,80 m <sup>2</sup> par enfant		
cuisine, dépense, office . . . . .	25	30	30
assistants . . . . .	15	15	15
enseignants (vestiaires et toilettes) . . . . .	6	6	6
buanderie . . . . .	4	4	4

EXEMPLES DE REALISATIONS

Afin de montrer concrètement comment organiser un élément d'un établissement d'éducation préscolaire nous allons illustrer notre propos par quelques exemples.

La République khmère a envoyé, dans ses réponses, le plan d'une salle adaptée à l'éducation préscolaire. Il témoigne d'un effort pour séparer les différentes activités : sommeil, nourriture, propreté, activités éducatives, et d'un souci de rompre avec la structure habituelle d'une classe. On reste pourtant dans le cadre habituel d'un local constitué par un parallélogramme rectangle.

Des constructions plus audacieuses ont été déjà réalisées. Nous reproduisons ici, à titre d'exemple (1) :

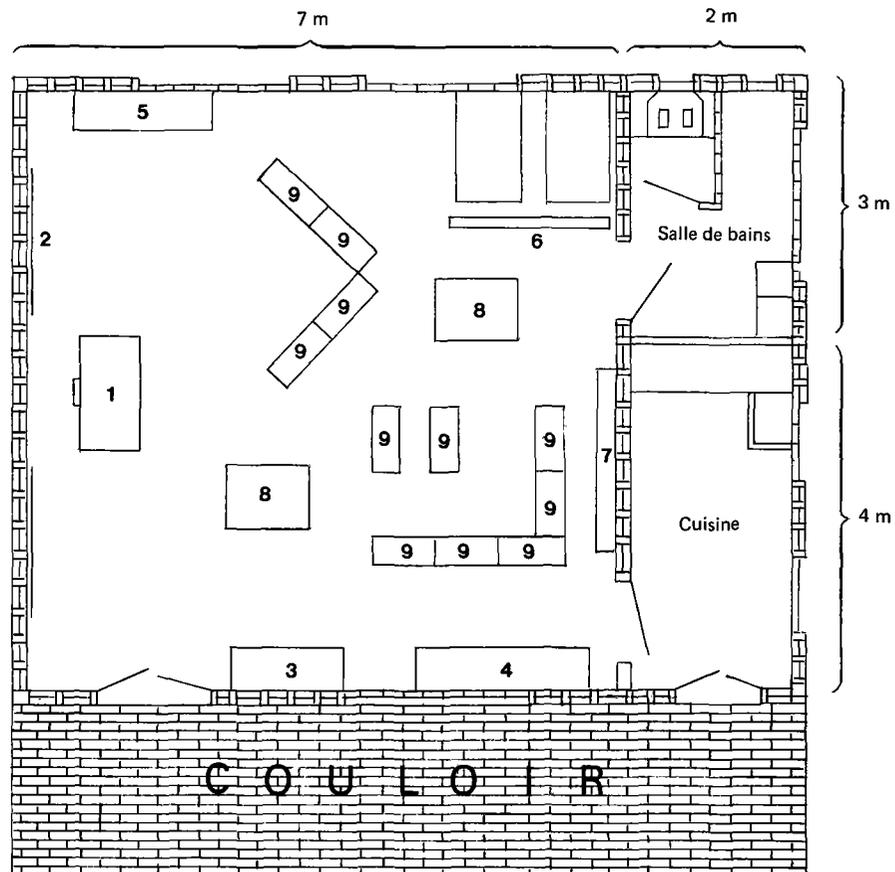
- un plan général d'une école maternelle conçu en fonction de son environnement;
- deux exemples de bâtiments d'écoles construites à partir de modules octogonaux.

1. Extrait de : H. Brulé (dir. publ.), Les moins de quatre ans à l'école maternelle, Paris, A. Colin, 1970. (Cahiers de pédagogie moderne, 46).

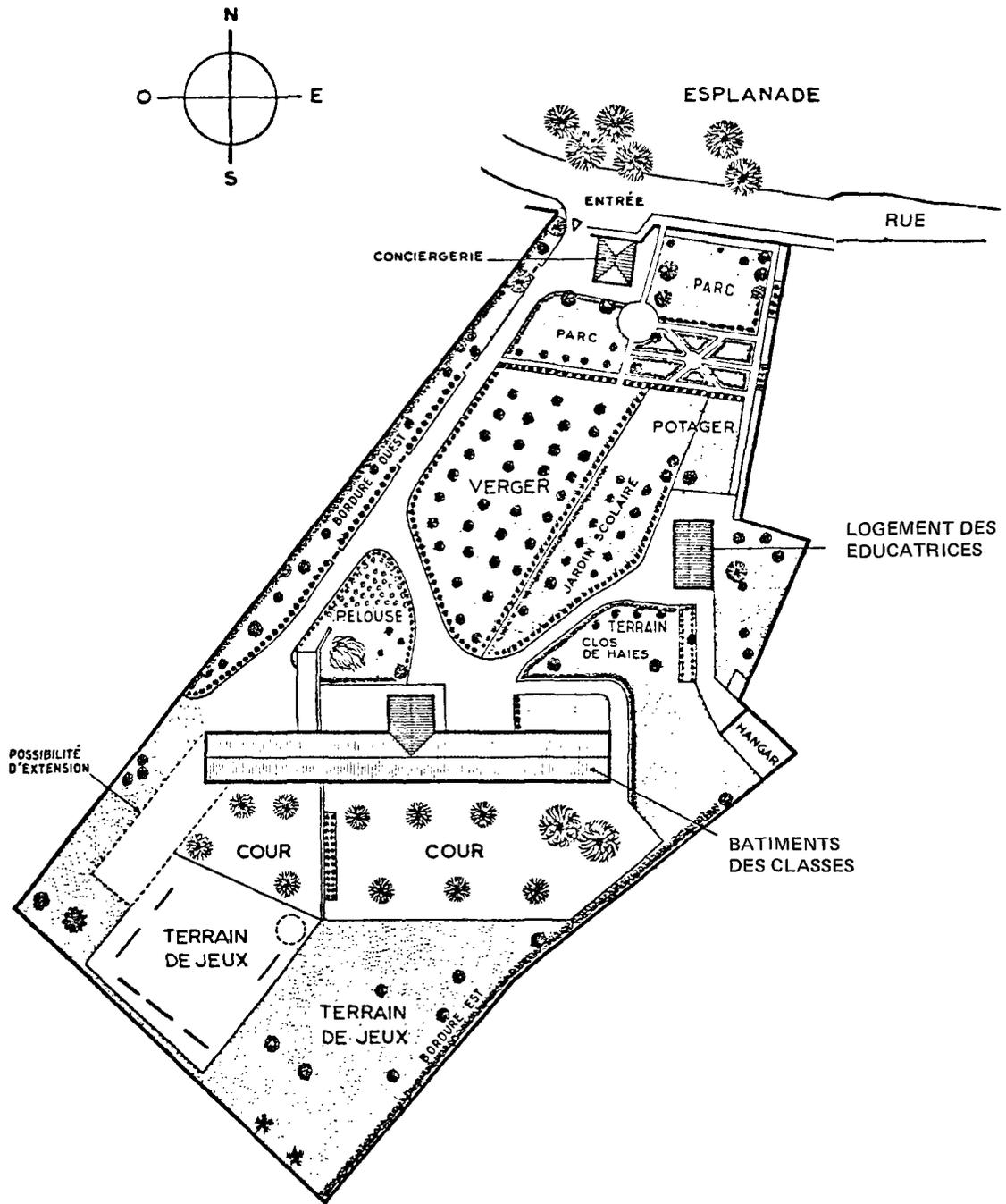
Plan de classe fourni par la République khmère

- 1. Bureau
- 2. Tableau
- 3. Matériel
- 4. Bibliothèque
- 5. Classeur
- 6. Paravent
- 7. Matériel
- 8. Table collective
- 9. Table à biplaces

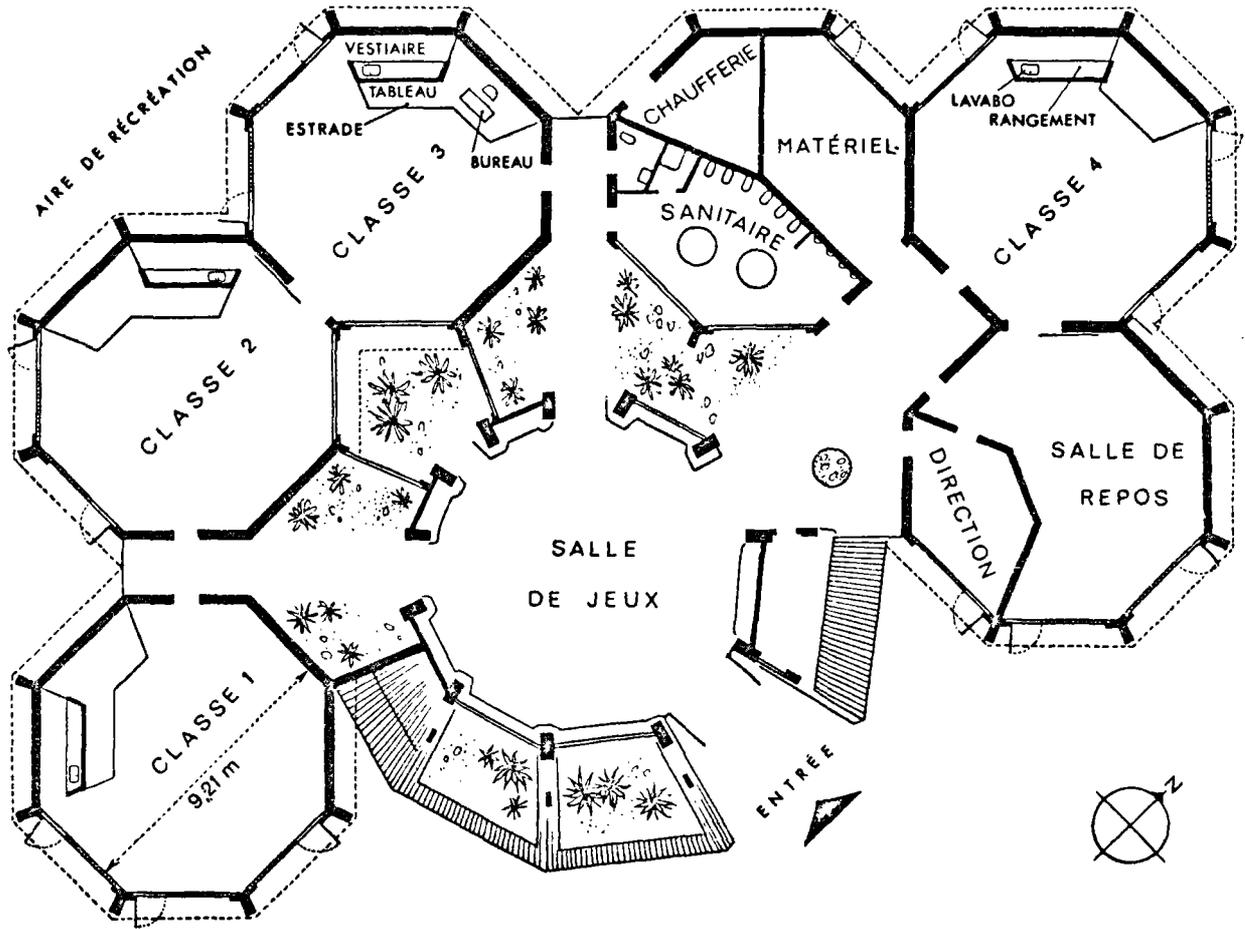
**Dimensions :**  
 Longueur : 9 m  
 Largeur : 9 m  
 Hauteur sous plafond : 3 m



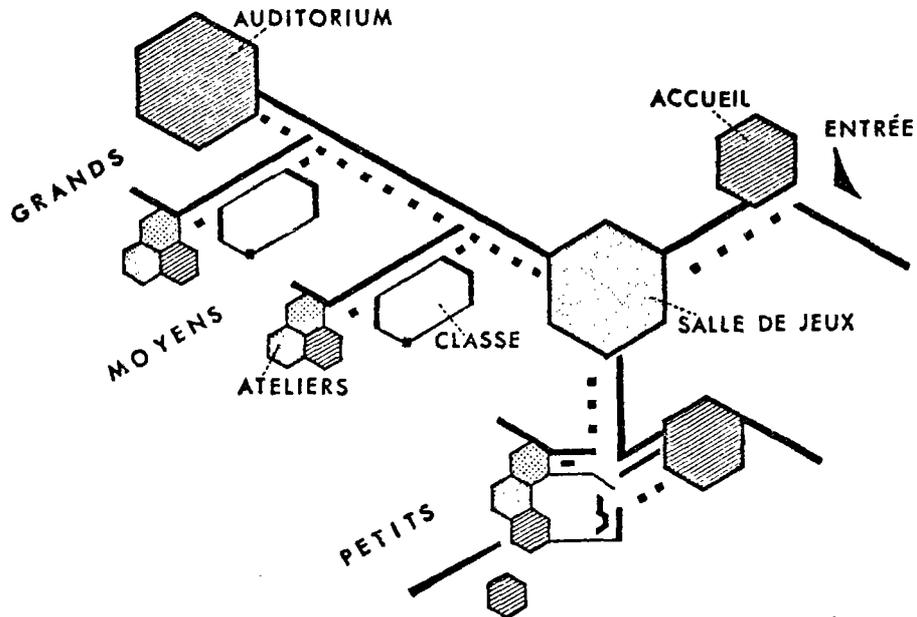
Plan de l'école maternelle d'Uzès (France)



Plan de l'école maternelle de Notre-Dame-de-Gravenchon (France)



Plan général de l'école de Cluses (France)



## LIEUX D'IMPLANTATION DES ETABLISSEMENTS

A'ssiste-t-on, pour l'éducation préscolaire, à une injustice analogue à celle qui favorise, au niveau de l'école élémentaire et surtout aux niveaux supérieurs (enseignement du second degré et enseignement universitaire), les petits citadins par rapport aux petits ruraux ?

D'une façon générale, il semble que les établissements d'éducation préscolaire soient davantage implantés dans les villes que dans les zones rurales; la proportion approximative des établissements dans les villes, telle qu'elle ressort des réponses obtenues, est de : 90 % en Zambie; 87 % en Sierra Leone; 83 % en Côte-d'Ivoire et en Norvège; 80 % en Argentine; 68 % au Guatemala; 60 % à Chypre, à El Salvador et en Pologne; 47 % en Bulgarie; 44 % aux Etats-Unis; 29 % en Thaïlande et 25 % en Italie. D'autre part, six pays (Autriche, Inde, Israël, Koweït, Maurice et Singapour) ont indiqué que la répartition était équilibrée.

Sans que les données soient très précises, on peut avancer que l'éducation préscolaire est plus développée en milieu urbain qu'en milieu rural. Pour qu'une telle affirmation puisse prendre toute sa signification, il faudrait comparer les populations urbaines et rurales correspondantes et avoir des indications plus précises sur la densité de la population.

On trouve, dans les réponses, quelques commentaires propres aux situations locales. On indique, par exemple, que les établissements

installés dans les milieux ruraux sont souvent le témoin d'une vieille culture. C'est le cas des khalwa au Soudan et les balwadies aux Indes. Ces écoles n'auraient pas été créées à la suite du mouvement contemporain en faveur de l'éducation préscolaire mais en seraient, au contraire, de véritables précurseurs. Les khalwa, dispersés dans le pays tout entier (et surtout en zone rurale), ne peuvent être recensés. Ce sont des institutions religieuses nationales islamiques. Les enfants sont admis dans la maison du Faki (la personne qui sert d'éducateur). L'éducation dispensée à travers l'enseignement du Coran a des objectifs sociaux et moraux. Les balwadies sont des écoles rurales dont le nombre atteint celui des établissements urbains (qui sont privés); elles dépendent du ministère de l'Education et des Questions sociales. Leur but est de promouvoir le développement physique, intellectuel, affectif et social de l'enfant et de le préparer à l'école obligatoire. Une surveillance sanitaire et médicale (immunisation) est assurée aux enfants qui y sont admis. De tels services n'existent pas en zone urbaine.

El Salvador signale l'existence des sabatinas qui, encore peu nombreuses, répondent pourtant à un besoin. Il ne s'agit pas d'établissements fonctionnant à temps plein mais de regroupements d'enfants qui ne peuvent profiter de l'éducation préscolaire. Le but de ces "écoles", organisées surtout en zone rurale, est de préparer les enfants à l'école obligatoire; il s'agit, semble-t-il, d'une éducation préscolaire au sens strict et limité du terme.

### Les enfants qui fréquentent les établissements d'éducation préscolaire

Au chapitre précédent, nous avons examiné les conditions générales d'existence et de fonctionnement des établissements d'éducation préscolaire, considérés sous l'angle des locaux et du financement. Nous allons nous tourner maintenant vers les aspects pédagogiques et c'est dans cette perspective que le mot fonctionnement sera utilisé. Quel est le genre de vie que mène un enfant dans un établissement d'éducation préscolaire ? Quelles sont les activités qui lui sont permises, qui lui sont proposées ? Quel est le rôle des éducatrices et de l'appareil administratif sur le plan pédagogique ? Il est évident qu'il est impossible de dresser un tableau complet de toutes les situations nationales en fonction de l'âge. Selon les âges, en effet, des différenciations s'imposent; nous essaierons cependant de dégager les traits communs avant d'en arriver aux catégories particulières. Mais, tout d'abord, quels sont les enfants que l'on rencontre dans des établissements d'éducation préscolaire ?

#### A QUEL AGE LES ENFANTS FREQUENTENT-ILS LES ETABLISSEMENTS D'EDUCATION PRESCOLAIRE ?

Si l'on peut fixer avec une grande précision l'âge d'entrée à l'école élémentaire en utilisant les textes officiels qui généralement le précisent, il est plus difficile d'apporter une réponse précise en ce qui concerne l'éducation préscolaire, et cela pour plusieurs raisons que nous allons énumérer.

L'éducation préscolaire n'étant pas obligatoire, les parents ont donc toute liberté pour confier ou non leurs jeunes enfants aux établissements d'éducation préscolaire à l'âge qui leur convient. Si, dans certains pays comme la France, par

exemple, les écoles maternelles accueillent les enfants de 2 à 6 ans, on sait bien que les courbes de fréquentation, pour très élevées qu'elles soient entre 5 et 6 ans (près de 100 % dans les villes), ne sont pas les mêmes selon les âges. La difficulté d'établir des statistiques nationales détaillées rend impossible, à ce stade, l'élaboration de statistiques internationales précises.

D'autre part, la diversité des établissements et des organismes dont ils dépendent est telle que chaque type d'établissement accepte les enfants à tel ou tel âge et, comme il s'agit d'établissements ayant des finalités différentes, les rapprochements et les comparaisons restent illusoire.

Toutes ces difficultés ne doivent pourtant pas nous empêcher de regrouper toutes les informations disponibles pour enrichir le tableau général de l'éducation préscolaire dans le monde. Les indications statistiques recueillies vont nous donner une idée de l'extension de l'éducation préscolaire à l'intérieur de certains pays. Demandons-nous donc où l'on peut trouver un établissement pour un enfant de tel ou tel âge. C'est dans cette perspective qu'a été établi le tableau ci-après.

On peut constater que nombreux sont les pays où un enfant peut être mis dans un établissement d'éducation préscolaire avant l'âge de 2 ans. Nous n'avons pas eu d'informations suffisantes pour pouvoir apprécier l'importance relative de ces établissements et le nombre d'enfants qui les fréquentent.

Dans 36 des pays qui ont répondu au questionnaire, c'est-à-dire plus de la moitié, il existe des établissements qui reçoivent des enfants de 2 ans. Pratiquement, on trouve dans tous les pays qui ont répondu des établissements d'éducation préscolaire pouvant recevoir un enfant de 3 ans.

Age d'admission dans les diverses catégories d'établissements  
d'éducation préscolaire, selon les pays

PAYS	AGE D'ADMISSION			
	Quelques mois à 2 ans	2 ans	3 ans	Après 3 ans
République démocratique allemande			x	
Arabie saoudite . . . . .	x			x
Argentine . . . . .			x	
Australie . . . . .				x
Belgique . . . . .		x		
Bolivie . . . . .			x	
Brésil . . . . .		x		
Bulgarie . . . . .		x	x	x
Canada . . . . .	x			x
Chili . . . . .	x		x	x
Chypre . . . . .	x		x	
Colombie . . . . .	x		x	x
Côte-d'Ivoire . . . . .		x		
Danemark . . . . .	x		x	
République dominicaine . . . . .			x	x
El Salvador . . . . .				x
Espagne . . . . .	x		x	x
Etats-Unis . . . . .	x		x	
France . . . . .		x	x	
Ghana . . . . .	x			
Grèce . . . . .		x	x	x
Guatemala . . . . .	x		x	x
Inde . . . . .		x	x	
Irak . . . . .				x
Iran . . . . .			x	
Israël . . . . .	x		x	
Italie . . . . .		x		
Japon . . . . .	x		x	
Jordanie . . . . .	x		x	
Koweït . . . . .			x	
Laos . . . . .		x		x
Libéria . . . . .		x		x
Maurice . . . . .		x		
Mexique . . . . .	x	x	x	
Monaco . . . . .			x	x
Norvège . . . . .	x		x	
Pérou . . . . .	x		x	
Pologne . . . . .	x		x	
Royaume-Uni . . . . .	x	x	x	
Rwanda . . . . .			x	x
Sénégal . . . . .		x	x	
Sierra Leone . . . . .		x		
Singapour . . . . .	x	x		
Soudan . . . . .		x		
Sri Lanka . . . . .	x		x	
Suisse . . . . .				x
Tchécoslovaquie . . . . .	x		x	
Thaïlande . . . . .			x	x
URSS . . . . .	x		x	
Zambie . . . . .			x	

Mais ces informations ne nous apprennent rien sur le nombre des enfants qui fréquentent ces établissements. Nous avons essayé d'aller plus loin dans notre investigation, et le tableau ci-après fournit des indices précieux en ce qui concerne l'extension de l'éducation préscolaire selon les âges des enfants.

Pourcentage des enfants qui fréquentent un établissement d'éducation préscolaire (en fonction des réponses obtenues)

Pays	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 à 7 ans
Rép. Dém. allemande . .		27 %	33,4 %	20 %
Belgique . . . . .	85 %		98 %	
Brésil . . . . .				20 %
Espagne . . . . .	13,8 %	42 %	68 %	
Etats-Unis . . . . .			76 %	
France . . . . .	50 %	80 %	75 %	
Guatemala . . . . .			5,6 %	
Israël . . . . .	35 %	80 %	95 %	
Japon . . . . .	18 %	64 %	83 %	
Nicaragua . . . . .				2,8 %
Pologne . . . . .	25 %	30 %	50 %	80 %
Suède . . . . .				90 %
Tchécoslovaquie . . . . .			72 %	

Ce tableau appelle quelques commentaires.

Tout d'abord, on observe une augmentation constante des pourcentages dans les pays où l'éducation préscolaire est organisée en fonction de l'âge des enfants. Dès que le processus est amorcé, il continue à fonctionner en s'amplifiant.

Deuxièmement, dans tous les pays où il existe des établissements d'éducation préscolaire pour les enfants de 3 ans et au-delà, le pourcentage des enfants de 5 à 6 ans qui fréquentent ces établissements (c'est-à-dire avant l'entrée à l'école obligatoire) dépasse largement 50 %.

Troisièmement, l'interprétation correcte des pourcentages indiqués ne peut se faire sans prendre en considération l'âge d'entrée à l'école obligatoire :

cas n° 1 : celui de la Pologne et celui de la Suède. La présence d'un fort pourcentage d'enfants de 6 à 7 ans dans les établissements d'éducation préscolaire est en relation avec l'âge de 7 ans qui est celui de l'entrée à l'école élémentaire.

cas n° 2 : celui de la France. La baisse du pourcentage provient du fait que l'âge d'entrée à l'école élémentaire est fixé à 6 ans dans l'année. La rentrée scolaire étant fixée aux environs du 15 septembre, près du tiers des enfants de 5 à 6 ans quittent l'école maternelle pour fréquenter l'école élémentaire : d'où une chute apparente du

pourcentage alors qu'en réalité, il est supérieur à 95 % pour les enfants de 5 ans à 5 ans 9 mois.

Enfin, si nous nous en tenons aux réponses obtenues et si nous nous fixons arbitrairement le seuil de 66 % (c'est-à-dire 2 enfants sur 3), nous constatons que ce n'est que dans les pays suivants : Belgique, Espagne, Etats-Unis, France, Israël, Japon, Pologne, Suède, Tchécoslovaquie que l'on peut parler d'un développement réel des établissements d'éducation préscolaire. Cette constatation est évidemment importante pour expliquer, par exemple, la plus ou moins grande extension des mesures relatives à la formation des spécialistes de l'éducation préscolaire. C'est dans un tel domaine que peut et doit jouer la collaboration internationale. Un pays qui n'a que très peu d'établissements d'éducation préscolaire ne peut pas avoir un système particulier de formation des éducatrices de ce niveau. Ce n'est que lorsque l'éducation préscolaire a atteint un certain seuil de développement que la création d'un institut de formation spécialisée se justifie.

#### A QUELS MILIEUX SOCIO-PROFESSIONNELS APPARTIENNENT LES ENFANTS QUI FREQUENTENT LES ETABLISSEMENTS D'EDUCATION PRESCOLAIRE ?

Cette question avait pour but de déceler une tendance, si tendance il y a, afin d'éclairer la prise de décisions de politique générale. Faut-il accepter et prolonger les tendances qui se manifestent ? Faut-il essayer de modifier la situation actuelle et prendre des mesures destinées à aider les milieux socio-professionnels qui ne profitent pas de l'éducation préscolaire ? Il faut d'abord analyser les réponses obtenues, mais celles-ci ne sont pas toujours précises puisque quelques pays n'ont pas pu ou n'ont pas éprouvé le besoin de faire une distinction selon les catégories socio-économiques.

Nous avons proposé, dans le questionnaire, et pour simplifier les choses, 4 grandes catégories : manoeuvres, ouvriers, paysans; classes moyennes; professions libérales; immigrants.

En fait, les réponses ont fait appel à des distinctions plus fines sans pour autant qu'il soit toujours possible de s'assurer que les catégories utilisées sont rigoureusement superposables. On a relevé de nombreuses catégories différentes : ouvriers, paysans, classes moyennes, fonctionnaires, professions libérales, milieux aisés, commerçants, petits commerçants, employés et personnel domestique, immigrants, cas sociaux, sans pouvoir toujours les classer d'une façon indiscutable dans telle ou telle catégorie.

La plupart des pays qui font ces distinctions fournissent des indications sur les répartitions. Donnons, à titre d'exemple, les réponses de trois pays :

<u>Colombie</u>	:	ouvriers, paysans	7	%
		classes moyennes	25	%
		professions libérales	65	%
		immigrants	5	%
<u>Côte-d'Ivoire</u>	:	ouvriers, paysans	0,5	%
		classes moyennes	35	%
		professions libérales	90	%
		immigrants	0,05	%
<u>Libéria</u>	:	ouvriers, paysans	20	%
		professions libérales	40	%
		commerçants	30	%
		employés	10	%

Les Etats-Unis introduisent même, dans les catégories d'enfants, les "sans père", ceux dont le père est dans l'armée, ceux dont les parents sont au chômage. La Zambie considère aussi les expatriés.

Dans quelques réponses, on distingue, et cela nous a paru intéressant à signaler, la répartition par catégorie socio-professionnelle selon les établissements de type public et les établissements de type privé. Le tableau ci-après donne, à titre d'exemple, les réponses de trois pays différents :

Pays	Établissements publics	Établissements privés
Grèce	paysans, classes moyennes, professions libérales	ouvriers, paysans
Iran	ouvriers, paysans	professions libérales
Zambie	ouvriers, aide aux mères	professions libérales et expatriés, commerçants.

De ces réponses, il semble que l'on puisse dégager, avec une certaine prudence, quelques tendances.

Tout d'abord il semble que les "classes moyennes" soient le plus souvent citées. Une étude d'allure sociologique comparant la fréquentation des enfants issus de ces couches sociales et le pourcentage de mères travaillant à l'extérieur mettrait peut-être en évidence une corrélation assez élevée. Dans beaucoup de ces situations, la mère doit travailler pour que le budget familial soit équilibré, mais les revenus sont pourtant insuffisants pour que le ménage puisse employer du personnel domestique chargé de la garde des enfants. D'où la nécessité de confier l'enfant à un établissement d'éducation préscolaire.

Ensuite, quand les distinctions sont faites, il apparaît que les établissements publics drainent principalement les enfants des classes moyennes, des ouvriers et des paysans, alors que les établissements privés recrutent dans les classes moyennes, et, surtout dans les professions libérales.

On peut donc noter ici, avec une certaine inquiétude, que, dès cette période de l'éducation préscolaire, commence à s'instaurer entre les enfants une certaine forme de ségrégation sociale.

Nous en sommes arrivés à un point où il nous est possible de dresser un tableau général des objectifs de l'éducation préscolaire tel qu'on peut l'imaginer pour les années à venir. Nous ne pouvons procéder, dans ce chapitre, comme nous pouvions le faire précédemment. Ce ne sont plus les informations d'allure statistique qui sont les plus importantes, mais les courants qui se manifestent explicitement ou implicitement.

#### LA DETERMINATION DES OBJECTIFS DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE

Tous les pays n'ont pas explicitement exprimé les objectifs de l'éducation préscolaire; dans beaucoup de cas, pourtant, on les trouve implicitement en filigrane à travers les textes officiels. Dans d'autres cas, il s'agit d'objectifs implicites acceptés par les parents (Maurice); de son côté, la Norvège, signale qu'elle a adopté les objectifs généraux de l'OMEF. Dans les pays socialistes, les objectifs, comme l'ensemble des objectifs éducatifs, sont déterminés par les autorités nationales, compte tenu notamment des directives de politique de l'éducation formulées par le parti communiste.

On peut en effet définir les objectifs de l'éducation préscolaire de quatre façons différentes. On peut tout d'abord, dans l'absolu, brosser le tableau exhaustif de ce que pourraient et de ce que devraient être les objectifs de l'éducation préscolaire. Indépendamment des situations historiques et des contingences actuelles, il est toujours possible de faire le tableau idéal des objectifs vers lesquels il serait bon de tendre. Il est évident qu'une telle présentation, qui suppose une classification, sinon une hiérarchisation, de ces objectifs, n'est pas faite par tous de la même façon. Elle implique déjà, en fait, une certaine philosophie de l'éducation. Si nous sommes

convaincus, par exemple, de la valeur de la démocratie, nous mettrons au premier plan le développement de l'autonomie de l'enfant alors que si nous tendons vers d'autres philosophies sociales à caractère plus contraignant, ce sont les valeurs de respect de l'ordre établi qui vont l'emporter.

La seconde manière consiste, à partir des textes qui définissent et organisent l'éducation préscolaire dans le pays, lois, décrets et règlements officiels, à rechercher les principes sous-jacents, les objectifs explicites et implicites qui peuvent être discernés. Cela relève de l'exégèse des textes.

Une troisième méthode consiste à faire le même travail, non pas à partir des textes officiels, mais à partir de tous les documents qui sont mis à la disposition des éducatrices pour les aider : livres, revues, matériel, etc. Les moyens actuels de publication et de communication permettent la diffusion, auprès des éducatrices, des principales idées contenues dans les textes officiels. Il y aurait donc toute une analyse des objectifs de l'éducation préscolaire à faire à partir de ces documents.

La quatrième méthode, enfin, consiste à partir de la pratique elle-même de l'éducation préscolaire. Comment, dans la réalité quotidienne, se réalisent les objectifs assignés à l'éducation préscolaire ? Par quelles conduites, par quelles attitudes, les buts fixés d'une façon générale et théorique par les textes se concrétisent-ils ? Quels sont les objectifs les plus facilement, les plus fréquemment atteints ? Y a-t-il discordance ? Et pourquoi ? C'est à toutes ces questions qu'une observation directe de la pratique permettrait de répondre, accélérant sans doute ainsi le processus de perfectionnement par une prise de conscience aiguë des différences qui peuvent exister entre ce que nous voudrions faire et ce que nous faisons réellement.

## LES GRANDS OBJECTIFS DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE

### Objectifs sociaux

Il est certain qu'historiquement parlant, c'est d'abord la fonction sociale de l'école maternelle qui a été mise en évidence. Le rôle de l'école maternelle, du jardin d'enfants, était de s'occuper des enfants dont les mères travaillaient. On sait même qu'en France, avant l'appellation officielle d'écoles maternelles qui date de 1848, on parlait des "salles d'asile". Il s'agissait réellement d'une maison d'hospitalité, d'un refuge pour les enfants pauvres. On en trouve d'ailleurs l'origine dans les oeuvres de Saint-Vincent-de-Paul. Il est donc clair que les salles d'asile, comme le seront les maisons d'enfants de Maria Montessori, sont fréquentées par les enfants pauvres.

Il ne faut pas nier que, dans certains pays, l'éducation préscolaire joue encore ce rôle et que son développement permet de recueillir grand nombre d'enfants qui, sans elle, seraient la proie de la rue, de la route, de toutes les tentations néfastes de la civilisation contemporaine.

Mais nous devons dépasser cet aspect pour trouver les véritables dimensions sociales de l'éducation préscolaire. Et pour cela, il faut revenir à l'évolution psychologique de l'enfant. Dès la naissance, l'enfant se développe dans le milieu familial et celui-ci est indispensable à son évolution. De la qualité de ce milieu et, surtout, de la qualité des relations sociales qui s'établissent entre les parents et l'enfant dépendent la richesse et la cohérence de la personnalité. Comme l'a si bien montré le grand psychologue Henri Wallon, le "moi" de l'enfant ne peut se développer que par rapport à celui d'autrui, et c'est dans cette incessante dialectique du "moi" et de "l'autre" qu'il faut chercher en partie l'explication de l'évolution psychologique. Le développement des différentes formes de sociabilité constitue donc pour l'éducation préscolaire un objectif important.

Il faut aussi ajouter que le groupe familial n'est généralement plus assez grand pour le jeune enfant lorsque celui-ci atteint les trois ans. Il a besoin de rencontrer d'autres enfants, de confronter son expérience à celle des autres, d'éprouver sa jeune personnalité. Le rôle de l'institution préscolaire est ici prépondérant; par l'organisation d'une vie sociale adaptée à l'âge des enfants, l'école maternelle va jouer un rôle de premier plan pour que se développent harmonieusement toutes les composantes sociales de la personnalité. L'expérience de l'enfant, limitée à celle de sa vie familiale, va pouvoir s'étendre par la rencontre avec d'autres enfants qui ont chacun une vie familiale différente. Les contacts et les échanges permettront, comme nous le verrons ultérieurement, une extension de l'horizon psychologique du jeune enfant.

Pour atteindre parfaitement cet objectif, il faudrait évidemment que les enfants de toutes les classes sociales puissent se retrouver au sein de cette communauté éducative. Il ne faut pas qu'involontairement, l'éducation préscolaire devienne un nouveau moyen de ségrégation sociale et que les enfants des familles pauvres se trouvent réunis d'un côté, alors que ceux des familles riches sont regroupés ailleurs. Si nous voulons que l'éducation préscolaire devienne un instrument de lutte contre l'injustice sociale et si nous voulons qu'elle prépare les enfants à devenir des hommes capables de s'entendre, de s'aimer les uns les autres et de vivre en paix, il faut absolument que nous luttons pour une généralisation de l'éducation préscolaire telle que l'enfant, qu'il soit riche ou pauvre, qu'il soit avancé dans son évolution ou non, retrouve dans la joie et l'amitié tous les autres enfants de son âge sans distinction de race, de nationalité, de religion, d'origine sociale. L'éducation préscolaire doit être une éducation au service d'une authentique démocratisation, où chaque individu a les mêmes possibilités de se développer et les mêmes chances de réussir.

C'est ici qu'il faudrait évoquer tous les résultats des travaux scientifiques qui ont porté sur l'influence du milieu social, et plus particulièrement sur celle du milieu familial. On sait parfaitement maintenant que les stimulations de toutes sortes reçues par l'enfant constituent les éléments indispensables du développement de son langage. Selon le style de vie de la famille, les relations qui existent entre les parents et les enfants, le temps consacré par les parents à l'éducation des enfants, l'acquisition du langage ne se fait pas de la même façon chez deux enfants qui ont les mêmes possibilités au départ (comme c'est le cas des jumeaux vrais, c'est-à-dire des jumeaux provenant de la division en deux du même ovule), et l'on peut noter des différences importantes entre les niveaux atteints à l'âge de 3 ans. Quand on sait l'importance du langage dans la vie sociale, et plus particulièrement dans la réussite scolaire, on comprend que les différences de milieux conduisent à des différences de niveau linguistique interprétées souvent comme des différences de niveau intellectuel. L'enfant qui n'a pas un très bon niveau de langage ne comprend pas toujours très bien ce qui se passe à l'école et se comporte ainsi comme un enfant plus ou moins débile. Il en résulte donc que les enfants venant des familles pauvres ont généralement moins de chances de réussite que les enfants venant des familles riches. C'est contre cette injustice initiale que l'éducation préscolaire peut lutter efficacement en aidant les enfants défavorisés sur le plan social à rattraper leur retard avant que celui-ci devienne irréversible. Les exercices de langage doivent donc avoir une place importante pour que se développe,

chez tous les enfants, ce moyen de communication indispensable à toute intégration scolaire et sociale ultérieure.

Le rôle de l'institution préscolaire est important pour la préparation sociale des étapes ultérieures de la scolarité. On sait très bien maintenant que ce ne sont pas les connaissances acquises par l'enfant dans l'institution préscolaire qui jouent un rôle dans le succès à l'école élémentaire, mais l'ensemble des habitudes sociales, des attitudes qui lui permettent de s'intégrer rapidement au nouveau mode de vie que constitue ce nouveau cycle scolaire.

L'éducation préscolaire a aussi d'autres fonctions sociales à remplir si l'on considère l'évolution extraordinairement rapide de notre monde actuel. De plus en plus, un fossé se creuse entre le monde naturel qui entoure l'enfant (monde, qui d'ailleurs, va se rétrécissant de plus en plus) et le monde technique dans lequel nous vivons. Ce monde technique plein d'embûches exige une attention particulière et une adaptation mettant en jeu des mécanismes psycho-sociaux délicats et que le jeune enfant ne possède pas tout montés dans son équipement psycho-biologique. Il est donc indispensable qu'une partie de l'éducation du jeune enfant soit consacrée à développer les mécanismes biologiques, moteurs, psychologiques et sociaux qui lui manquent à la naissance et qui vont lui permettre, avec quelques chances de succès, d'affronter les dangers que représente pour lui notre civilisation contemporaine. C'est ainsi que par l'organisation d'une vie réglée d'une façon relativement souple, par le respect des rythmes de veille et de sommeil, par les efforts pour assurer aux enfants une alimentation équilibrée (ou en donnant des conseils judicieux aux parents), par l'équilibre des activités motrices et physiques, à l'extérieur, et des activités de jeu, à l'intérieur, on préparera sur tous les plans le jeune enfant à résister victorieusement aux agressions du monde extérieur.

Les objectifs sociaux de l'éducation préscolaire ne se réduisent donc pas au problème de la garde des enfants. Ils représentent un ensemble complexe auquel doivent réfléchir toutes les éducatrices préscolaires si elles veulent, réellement, faire oeuvre d'éducation et ne pas être simplement des surveillantes de jeunes enfants. Ils supposent une prise de position lucide en ce qui concerne le rôle social que peut et doit jouer l'éducation préscolaire dans une communauté, dans une région, dans un pays, dans l'évolution de l'homme. C'est ainsi que des fonctions sociales de l'éducation préscolaire, prises dans leur sens le plus large, nous passons aux fonctions éducatives.

### Objectifs éducatifs

Nous partons tout d'abord d'une affirmation qu'il

faut justifier : pour devenir un homme, le jeune enfant a besoin de recevoir une éducation. Quand l'enfant vient au monde, il est riche de possibilités, de potentialités. Il porte en lui beaucoup de promesses, mais ces promesses resteront vaines s'il ne reçoit pas du milieu humain et physique un ensemble suffisamment riche de stimulations de toutes sortes. Les sciences biologiques contemporaines, et surtout la neurologie, nous montrent que la matière nerveuse, particulièrement développée en quantité dans l'espèce humaine, ne peut connaître son évolution complète que si des stimulations extérieures viennent provoquer des réactions, permettant ainsi aux fonctions de se déclencher, de se perfectionner, de s'épanouir. Des expériences scientifiques précises faites sur des animaux montrent que si un sujet ne reçoit pas de stimulations visuelles, par exemple, les aires de réception cérébrales (le lobe occipital) ne se développent pas; la matière cérébrale elle-même n'évolue pas comme elle évolue chez les sujets qui reçoivent normalement les stimulations visuelles. Cela signifie que le développement de l'individu est fonction, tout d'abord, de son état biologique et neurologique à la naissance, mais qu'ensuite l'action du milieu devient fondamentale pour son évolution ultérieure. Cela ne veut pas dire que l'action du milieu puisse tout faire ou défaire. Cela signifie qu'à la naissance, un éventail de possibilités est ouvert; c'est l'action du milieu extérieur qui fera qu'à l'intérieur des limites imposées par la situation biologique et neurologique, cet éventail sera plus ou moins ouvert.

Cette action du milieu est complexe et elle est de nature physique, chimique, sociale, humaine, etc. L'éducation - entendue ici au sens large et non au sens étroit d'enseignement - est une partie de cette action générale. L'éducation telle que nous la concevons à cet âge est l'ensemble des actions orientées exercées par l'adulte pour un meilleur épanouissement de l'enfant, pour une meilleure intégration sociale, pour un bien-être général répondant aux possibilités actuelles de l'évolution technique et sociale.

C'est dans ce sens qu'on a pu dire que le petit de l'homme, quand il vient au monde, n'est qu'un "candidat à l'humanité". Cela signifie que le chemin est long entre la naissance à la vie humaine et la participation à l'humanité. C'est l'éducation qui établit le trait d'union et qui permet le passage d'un état à l'autre. Quels sont donc, dans cette perspective, les objectifs spécifiques de l'éducation à la période préscolaire ?

Si l'on accepte les principes énoncés ci-dessus, il est évident que l'éducatrice de la période préscolaire va s'efforcer de développer tous les réseaux de communication qui relient l'enfant au monde soit physique, soit humain. C'est ce premier point sur lequel il faut nous arrêter. A la

naissance, les instruments qui permettent à l'individu d'entrer en contact avec le monde extérieur, c'est-à-dire ses organes sensoriels, ne sont pas encore prêts à fonctionner. Il faut une période plus ou moins longue pour qu'ils deviennent capables de capter, et de bien capter, toutes les informations venant du monde extérieur. Et nous savons très bien maintenant, après les travaux de Jean Piaget et d'Henri Wallon, que ces contacts avec le monde extérieur ne se réalisent qu'à travers le mouvement, et c'est la raison pour laquelle nous parlons de sensori-motricité. Le mouvement et la perception sont inséparables dans les premiers âges de la vie. C'est donc par l'action que l'éducatrice affinera à la fois le geste et la perception. Il faudrait ici rappeler les remarquables travaux scientifiques qui sont menés actuellement dans certains laboratoires sur les problèmes de l'ajustement du geste et de la perception visuelle mais le niveau scientifique élevé où il faudrait se placer exigerait des développements trop longs et trop techniques.

Il faut que tous les exercices, les jeux proposés aux jeunes enfants (car il ne s'agit absolument pas de leçons à faire, évidemment) leur permettent à la fois d'améliorer et d'élargir leurs systèmes de réception des messages extérieurs. L'enfant et l'homme vivent dans un monde extrêmement complexe sillonné par des messages de toutes sortes (visuels, auditifs, olfactifs, gustatifs, etc.), et l'éducation doit permettre à chaque enfant de recevoir le plus grand nombre possible de messages, dans les meilleures conditions possibles. En termes simples, cela veut dire par exemple qu'il faut développer l'oreille de l'enfant dans toutes les directions possibles : reconnaissance des sons, de leur hauteur, de leur intensité, de leur composition, mais aussi développer la sensibilité de cette oreille à toutes les informations sonores et ne pas se limiter aux sons utilisés par la musique classique. On sait par exemple, que les jeunes enfants goûtent parfaitement (plus que les adultes, souvent) la musique contemporaine moderne, comme l'ont montré maintenant de nombreuses expériences.

Ce que nous venons de dire de l'activité de l'oreille s'applique aussi aux autres organes de réception.

Il faut s'étendre un peu plus sur cette question parce que, trop souvent, on se limite à l'activité sensorielle; c'est déjà important, mais il ne faut pas oublier les autres moyens qui permettent à l'enfant d'entrer en communication avec le monde humain, à savoir les relations de type émotionnel. Les psychologues ont bien montré que les premières relations de type émotionnel qui s'établissent entre l'enfant et le monde humain extérieur sont basées sur les premières émotions : avant que le langage et la communication verbale se développent, l'enfant est en relation avec ses parents par

les émotions élémentaires qui se manifestent dans les sourires, dans les cris, dans les colères. Ce n'est pas parce qu'ensuite, de nouveaux moyens de communication se développent que les relations émotives perdent de leur importance; bien au contraire, elles soutiennent, provoquent, enrichissent les autres modes de communication et se trouvent à la base de toutes les émotions d'ordre esthétique, émotions trop souvent négligées dans nos systèmes scolaires traditionnels. Nous ne communiquons pas avec autrui uniquement par la parole. Nos gestes, nos attitudes, nos mimiques faciales constituent un réseau de communication avec autrui, réseau qui va donner leur tonalité, leur coloration affective aux messages verbaux échangés. Selon le ton avec lequel on prononce une phrase telle que : "Vous venez ce soir avec moi au cinéma" on lui fait exprimer plusieurs choses très différentes, allant de la grande joie jusqu'à l'accablement en passant par l'étonnement ou l'interrogation. Un des objectifs de l'éducation préscolaire est de préparer les jeunes enfants à saisir toutes les nuances affectives des messages pour qu'ils ne s'habituent pas à ne considérer que la trame intellectuelle ou verbale des échanges humains, attitude qui réduit considérablement le volume et la qualité de ces échanges.

Il est évident qu'il ne faut pas négliger tous les exercices permettant de comprendre le langage et que les enfants doivent s'habituer à déchiffrer le sens de tous les messages verbaux qui leur seront envoyés. Nous reviendrons un peu plus loin sur cette question du langage.

Il ne faut pas croire, en effet, que l'objectif de l'éducation préscolaire est uniquement d'enseigner à l'enfant à utiliser les canaux de communication dont il dispose dans le seul but de recevoir des informations de l'extérieur. Il faut aussi qu'il apprenne à utiliser ces canaux de communication pour s'exprimer et pour que se développe ce que les anglo-saxons appellent la créativité. Nous avons à faire en ce domaine un effort particulier pour que l'enfant soit amené à "sortir hors de lui", à s'exprimer, pour que sa personnalité s'organise, se structure, se développe. Contrairement à ce qu'a pu penser la pédagogie traditionnelle, ce n'est pas uniquement du dehors que l'on peut agir sur l'intérieur de l'enfant. C'est en l'aidant à s'exprimer, c'est en lui offrant toutes les occasions de création, d'invention, d'imagination qu'on favorisera son épanouissement personnel. Si l'on veut éviter que l'éducation se réduise à un dressage, il faut absolument obtenir la coopération du sujet à sa propre éducation, même si cette collaboration est de type spontané et se manifeste par l'expression et la création. C'est là un point important qui mérite qu'on s'y arrête.

L'enfant doit tout d'abord utiliser l'instrument le plus simple, le plus immédiat, le plus global

qu'il possède : son corps. Toutes les grandes civilisations ont su exprimer à travers leurs danses, leurs rythmes, leurs processions ou leurs défilés, quelques éléments fondamentaux de leur vie quotidienne ou de leurs traditions. L'homme moderne s'appauvrit en ce domaine; le développement de tous les autres moyens de communication (parole, écriture, téléphone, radio) ont fait perdre l'habitude de s'exprimer avec son corps. Et pourtant, quelle charge affective et intellectuelle peut contenir un sourire, un clin d'oeil, un froncement de sourcils ! Nous savons aussi, et ce sont des études sur les orphelins élevés dans des pensionnats qui nous l'ont appris, que c'est dans la mesure où un enfant exprime extérieurement ses émotions (rires, pleurs, cris, etc.) que celles-ci s'enrichissent intérieurement. Il est donc important que les jeunes enfants puissent exprimer par leur corps, par leurs danses, par leurs rondes ce qu'ils ressentent intérieurement. Il ne s'agit pas d'une activité extérieure gratuite, proche du désordre; il s'agit au contraire de créer les conditions requises pour que l'enfant puisse se soulager intérieurement en disant, avec les moyens de communication élémentaires qui sont à sa disposition, ce qu'il ressent, de créer les conditions lui permettant d'exprimer en commun sa joie de vivre ou les différents aspects de la vie sociale. Il ne s'agit pas ici uniquement de l'aspect spectaculaire que l'on retrouve dans les "fêtes", fêtes bien préparées, bien réglées pour la grande joie des parents. Celles-ci sont utiles, certes, mais à condition de ne pas transformer les enfants en petits "singes savants". Il faut trouver des formes d'expression qui soient en résonance avec les besoins et les possibilités d'expression des enfants, afin que les activités gestuelles extérieures ne soient pas étrangères à la signification profonde que l'enfant peut leur donner.

Cette expression par le corps sous forme d'explosion individuelle, de danses ou de rythme, trouve normalement son prolongement dans l'activité graphique. Au cours de l'évolution de sa motricité manuelle, l'enfant découvre de bonne heure la possibilité de laisser des traces de son action. Assez rapidement, cette possibilité se transforme, suivant un processus et des lois psychologiques bien définis, en un moyen d'expression, et nous savons tous comment les psychologues ont su utiliser l'expression graphique pour apprécier le niveau de l'évolution intellectuelle ou celui de l'évolution motrice, ou encore pour analyser les problèmes affectifs de l'enfant. Dans ce domaine aussi, l'enfant doit s'exprimer au maximum si l'on veut qu'il trouve ainsi la solution à certains de ses problèmes. Il ne s'agit pas, là non plus, de "leçons" de dessin ou de peinture. Il faut que l'enfant découvre lui-même ce nouveau moyen d'expression et qu'il apprenne à utiliser

ce nouveau canal de communication avec autrui. Cela le prépare, par la même occasion, à recevoir, comprendre et juger tous les messages visuels qu'il reçoit, soit sous forme imprimée, soit par le cinéma et la télévision.

L'expression graphique n'a pas seulement pour but de permettre au sujet de traduire par des dessins ses problèmes intérieurs; elle doit aussi, par l'action, par les tâtonnements, par les expériences qu'elle provoque, constituer une véritable découverte du monde des formes et des couleurs. Nous avons rappelé précédemment qu'une perception était inséparable de l'action qui y conduisait, et c'est bien le cas ici. C'est en jouant avec les couleurs que l'enfant apprendra à les distinguer, à en sentir les nuances et à bien les utiliser pour traduire ce qu'il veut exprimer. Tous ces exercices doivent toujours être organisés dans le but clairement défini de donner à l'enfant des moyens de communication et d'expression. L'éducatrice devra donc être attentive à l'évolution de l'enfant pour l'aider à trouver ou à inventer les moyens d'expression qu'il désire utiliser au moment où il en a besoin.

Après le registre du corps et du geste, et celui de l'expression graphique, nous trouvons celui de l'expression sonore et verbale. L'expression sonore est familière à l'enfant. Très tôt, bien avant l'apparition du langage, le jeune enfant a une activité sonore assez riche que quelques psychologues ont déjà analysée et enregistrée. C'est ce canal d'expression qu'il faut enrichir afin de faire entrer l'enfant dans le monde des sons, des sonorités et des bruits, puis dans celui du langage. Ici encore, il ne suffit pas d'enseigner aux enfants quelques chants plus ou moins bien interprétés, quels que soient la grâce et le charme des jeunes enfants en train de chanter. L'éducation doit aider l'enfant à apprendre à utiliser cette gamme presque infinie des messages sonores dans leur forme, leur intensité, leur timbre et leur tonalité. L'enfant peut et doit devenir un créateur de sons, de formes musicales. Non seulement la technique moderne met à notre disposition toute une série d'instruments simples, mais l'imagination des éducatrices doit être en éveil pour faire vivre l'enfant dans un monde sonore issu des objets et du milieu naturel. On est frappé de la facilité avec laquelle les jeunes enfants sont capables d'utiliser les bruits et les sons de la nature ou des objets pour créer une ambiance musicale et exprimer leurs sentiments intérieurs. Il faut développer cette forme de créativité musicale qui va permettre à l'enfant, en retour, de mieux se situer dans ce monde bruyant - trop bruyant - qui est le nôtre aujourd'hui, de ne pas mettre sur le même plan l'activité sonore de qualité et l'informe fond sonore dont le but est uniquement de remplir les moments de silence. On sait, d'autre part, toutes les valeurs thérapeutiques de l'expression

musicale et il ne faut pas négliger cet aspect pour permettre aux enfants de trouver un équilibre psychologique toujours difficile à assurer pleinement.

Dans ces canaux de communication qui mettent l'enfant en relation avec la réalité sonore, le langage joue évidemment un rôle très important. Activité essentiellement humaine, le langage est devenu dans notre civilisation le moyen par excellence de la communication et a donné lieu à de larges registres d'expression personnelle, comme en témoignent toutes les littératures nationales. Le langage est, de plus, un des moyens essentiels de l'intégration sociale au groupe. Il est donc déterminant, pour sa vie actuelle et future, que l'enfant manie avec le plus de facilité possible et d'une façon aussi correcte que possible ce merveilleux instrument d'expression et de communication. Comme nous l'avons déjà dit, développer le langage chez le jeune enfant est un moyen de lutter contre l'injustice sociale. Développer le langage, c'est permettre au jeune enfant d'entrer en communication avec l'humanité, de confronter sa petite expérience à celle des autres et, par là, de s'enrichir. Nous retrouvons toujours ici ce même principe fondamental de toute la pédagogie contemporaine, à savoir que l'acte est la condition indispensable - mais non suffisante - du développement de la pensée.

C'est en faisant parler le jeune enfant que l'éducatrice pourra l'aider à préciser sa vision des choses et à mieux structurer sa pensée. D'où l'importance à attacher à tous les exercices qui vont permettre une activité verbale dans toutes les situations de l'éducation préscolaire, soit au sein de la famille, soit au sein d'une institution préscolaire. Parler à un enfant et le faire parler ne sont pas des activités gratuites et ne correspondent pas à une perte de temps : c'est participer à son évolution intellectuelle et sociale.

Nous venons de considérer, d'une façon particulière et parcellaire les différents canaux de communication et d'expression, c'est-à-dire le corps, l'expression graphique et l'expression sonore et verbale. Ces objectifs appartiennent à une classe encore plus générale : ceux de la créativité sur le plan de la conduite et de l'adaptation au monde. Nous ne sommes plus au temps où nous pouvions donner à l'enfant l'ensemble des solutions aux problèmes qui allaient se poser à lui au cours de sa vie entière. Notre monde moderne change très rapidement et c'est là une de ses caractéristiques essentielles. Les situations dans lesquelles un enfant se trouvera après quelques années sont en grande partie indéfinissables. Il faut que, de très bonne heure, le jeune enfant apprenne à trouver seul, c'est-à-dire avec les ressources psychologiques qu'il possède, une solution personnelle - sinon originale - aux problèmes qui se posent à lui. Un des objectifs de l'éducation préscolaire doit donc être de développer chez le jeune enfant

l'initiative, l'imagination, l'esprit de recherche et de découverte. L'enfant sera plus adapté à notre monde moderne s'il a découvert lui-même, par sa propre activité, les moyens de trouver une solution aux problèmes et son équilibre psychologique en sera plus stable. C'est cette pédagogie de l'invention, de la créativité, de la recherche constante des solutions qui doit caractériser l'éducation préscolaire. Cela ne veut pas dire que nos enfants vont être transformés en petits génies ou en inventeurs de choses nouvelles. Non, mais il faut les habituer à trouver eux-mêmes les solutions aux petits problèmes pratiques que pose la vie quotidienne et les conduire ainsi sur le chemin de l'autonomie.

#### Objectifs relatifs au développement de l'enfant

Ce dernier mot d'autonomie nous conduit directement à la troisième grande catégorie d'objectifs : celle qui s'intéresse à l'individu en particulier.

La période de la vie de l'enfant qui correspond à celle de l'éducation préscolaire est essentiellement une période d'activités spontanées et libres, de recherches et de découvertes, comme nous venons de l'expliquer. C'est donc une période privilégiée pour l'observation de l'enfant, soit dans ses activités individuelles, soit dans ses activités sociales. L'éducatrice doit donc suivre attentivement le développement physique, moteur, intellectuel, affectif et social de l'enfant pour dépister ce qui peut lui paraître sortir du cadre normal. A cet âge, une légère insuffisance ou un traumatisme peuvent être rapidement corrigés ou guéris; il ne faut pas attendre que les troubles se soient installés plus ou moins définitivement pour en entreprendre la guérison. Dès la période préscolaire on peut envisager des exercices simples de compensation ou de correction. Nous savons très bien maintenant qu'un petit défaut d'articulation peut bloquer l'évolution du langage ou qu'un trouble perceptif naissant peut avoir des conséquences incalculables sur l'évolution ultérieure de la personnalité et sur la réussite scolaire en particulier. Il est donc important que ces objectifs de dépistage, de compensation et de rééducation simples soient pris en considération par toutes les éducatrices de la période préscolaire. Plus tôt une insuffisance est relevée, plus vite elle peut être guérie, et ce qui est simplement l'affaire de quelques exercices spéciaux au moment où l'on s'en aperçoit devient souvent l'objet d'un long traitement plus tard. C'est ainsi que l'éducatrice peut atteindre un des objectifs essentiels de l'éducation préscolaire : donner à chaque enfant les mêmes chances de réussite à l'école primaire. C'est en cela que l'éducation préscolaire peut devenir un élément essentiel de la démocratisation scolaire.

Les psychologues et les éducateurs s'accordent aujourd'hui pour classer les enfants qui présentent des difficultés en quatre catégories principales (1) :

- les enfants atteints d'un handicap congénital ou acquis d'ordre perceptif ou moteur (vision, ouïe, psychomotricité, séquelles de poliomyélite, séquelles d'accidents, retards de développement moteur);
- les enfants atteints de déficience mentale ou psychique;
- les enfants de familles défavorisées du point de vue socio-culturel et économique;
- les enfants ayant des problèmes d'ordre familial (parents divorcés, familles désunies, mères célibataires, orphelins, etc.).

Les remarques précédentes nous amènent à mettre en lumière la nécessité d'un travail d'équipe de la part des adultes qui entourent l'enfant et qui s'occupent de son éducation. L'éducateur, quelle que soit la qualité de sa formation, ne peut devenir spécialiste de toutes les questions qui se rapportent à l'enfant et il ne peut, seul, faire face à tous les besoins qui se manifestent dans les différents domaines (pédagogique, biologique, psychologique, médical, social, etc.) de la vie de l'enfant. Il faut donc qu'entre les adultes, un travail d'équipe s'organise si l'on veut que tous les aspects du développement de l'enfant soient considérés, analysés et traités. Dans cette équipe s'inscrivent évidemment, en tout premier lieu, les parents qui, d'éducateurs spontanés et quelquefois incohérents, doivent devenir des éducateurs conscients et aptes à collaborer au travail entrepris à l'école. L'institution préscolaire a donc ici un double rôle à jouer : former les parents et en faire des collaborateurs lucides. L'enfant ne doit pas connaître deux méthodes d'éducation, l'une familiale, l'autre scolaire : l'ajustement cohérent des différentes éducations reçues par l'enfant est un facteur positif de réussite.

C'est dans cette perspective qu'il faut rappeler le développement, au cours de la dernière décennie, des programmes compensatoires destinés à abolir les handicaps socio-culturels et à donner à tous les enfants les mêmes chances de réussite à l'école primaire. Une réunion d'experts du Conseil de l'Europe rappelait en 1973 que les premiers programmes Headstart aux Etats-Unis attachaient une grande importance à l'effet compensateur du développement des facultés verbales et mathématiques. Dès 1968, une première analyse des éléments les plus utiles de ces programmes soulignait l'importance des facteurs suivants : un enseignant encourageant et stimulant, un programme orienté vers des tâches précises, un programme d'études générales et l'accent mis sur le développement verbal.

## CLASSEMENT ET IMPORTANCE RELATIVE DES OBJECTIFS

Le tableau que nous venons de brosser donne un aperçu des informations que nous avons recueillies et de tous les efforts de réflexion sur l'éducation préscolaire. Très souvent, les réponses ont porté sur quelques aspects des objectifs et nous avons rarement eu une vue d'ensemble. On peut aussi noter que, dans les réponses, objectifs et fonctions de l'éducation préscolaire n'ont pas été toujours très bien distingués. Nous y avons relevé huit aspects différents, ce qui nous a conduit à établir les catégories ci-après, selon que l'on vise à :

1. assurer l'épanouissement de la personnalité (satisfaction des besoins intellectuels, cognitifs, de créativité et d'indépendance);
2. répondre aux besoins émotionnels ou affectifs de l'enfant;
3. répondre aux besoins de sociabilité, de vie en groupe, de convivialité, de communauté;
4. donner des soins à l'enfant ou aider les mères de famille;
5. répondre aux besoins de développement physique et musculaire de l'enfant;
6. répondre au besoin de l'enfant de s'exprimer par le langage;
7. assurer un pré-apprentissage ou l'adaptation de l'enfant à l'école élémentaire;
8. faire acquérir des notions morales ou religieuses, patriotiques, quelquefois civiques.

A quelques exceptions près, tous les pays assignent plusieurs objectifs à l'éducation préscolaire. Cela constitue une preuve indirecte de la nécessité d'organiser cette étape de l'éducation.

L'ordre des objectifs, tel qu'il ressort de la fréquence des mentions dans les réponses fournies est intéressant à considérer :

- objectifs 1 et 3 : développement intellectuel et socialisation
- objectif 7 : préparation à l'école élémentaire
- objectif 5 : vie physique
- objectif 4 : rôle de garderie
- objectif 6 : développement du langage
- objectif 2 : aspects affectifs
- objectif 8 : aspects moraux et religieux

On peut s'étonner de la fréquence d'apparition des objectifs concernant la préparation à l'école élémentaire et de la place des objectifs relatifs à la vie affective et émotionnelle de l'enfant. Une analyse plus détaillée serait nécessaire pour étudier, à l'intérieur de chaque pays, l'importance attachée à chacun de ces aspects : les réponses

---

1. Bulletin d'information (Conseil de l'Europe, Strasbourg), n° 1, avril 1974, p. 10. D

aux questionnaires ne permettent pas de rendre compte, si elle existe, de cette pondération.

A la lecture attentive des réponses, on mesure implicitement l'écart qui existe encore, dans de nombreux pays, entre les déclarations relatives aux objectifs de l'éducation préscolaire et la réalité quotidienne. Administrateurs, hommes politiques, parents, éducateurs, sont conscients de ce qu'il faudrait faire, mais les moyens à leur

disposition et les ressources nationales ne permettent pas toujours de réaliser les projets. La mise en évidence de cette différence est importante. Sans vouloir faire un jeu de mots de basse qualité, nous pouvons dire que l'éducation préscolaire en est encore à sa période préscolaire ! Un accord meilleur entre les projets et les réalisations sera un des signes les plus apparents d'une évolution vers plus de maturité.

### Méthodes et matériels

Les chapitres précédents nous ont donné une idée en quelque sorte extérieure de l'éducation préscolaire : bâtiments, fonctionnement, caractéristiques des enfants. Les chapitres suivants vont essayer de préciser le genre de vie qu'on mène dans ces établissements et, plus particulièrement, comment se déroule le processus éducatif.

#### LES METHODES

Malgré la référence à quelques objectifs généraux à peu près acceptés par tous, les méthodes mises en oeuvre dans la pratique pédagogique quotidienne sont très diverses. On retrouve d'ailleurs un peu partout l'influence de tel ou tel grand éducateur, et c'est la raison pour laquelle nous ferons un bref rappel de l'oeuvre des grands précurseurs.

#### Les grands précurseurs

Nous avons vu dans l'introduction que, si la notion d'éducation préscolaire est maintenant - et enfin - unanimement acceptée, ses racines historiques plongent très loin dans le temps. Parmi tous les éducateurs qui ont réfléchi à cette étape de l'éducation - et ils sont nombreux - quelques noms émergent : Froebel, Decroly, Maria Montessori. Sans vouloir diminuer l'importance du rôle joué par ces trois grands éducateurs, il ne faut pas négliger l'apport d'autres penseurs et éducateurs qui ont contribué à l'avènement de cette éducation préscolaire : Oberlin, Ellen Key, les soeurs Agazzi, Pauline Kergomart. Il serait facile de trouver, dans presque tous les pays, un nom pour illustrer ce que nous venons d'affirmer.

Il est évident que Froebel, Decroly et Maria Montessori ont présenté, plus que tous les autres, un ensemble de principes psychologiques et pédagogiques qui ont pu facilement (parfois à l'encontre des auteurs eux-mêmes, comme c'est surtout le

cas pour Ovide Decroly) se transformer en doctrine plus ou moins rigide.

Dans la pratique, grâce à l'intelligence et au sens pédagogique des éducatrices (quand elles sont bien formées), si l'on se réfère à telle ou telle grande méthode d'une façon générale, on n'applique plus celle-ci à la lettre. On essaye d'en respecter les principes généraux et d'en actualiser les modalités. Ces trois grandes doctrines ont toutes plus d'un demi-siècle d'existence (Froebel : 1782-1852; Decroly : 1874-1932; Maria Montessori : 1870-1952); elles se fondaient sur un ensemble de conceptions philosophiques, psychologiques et pédagogiques qui ne sont plus exactement les nôtres, même si ces doctrines ont été à l'origine de notre pensée pédagogique contemporaine. Il est donc normal que des adaptations aient été faites et que, si certains principes généraux restent valables, quelques parties secondaires aient été oubliées. Quand une éducatrice dit pratiquer une méthode Froebel, Montessori ou Decroly, il est très rare qu'on puisse observer une pratique pédagogique rigoureusement identique à celle qui avait été instaurée par les créateurs. C'est d'ailleurs fort heureux.

Une autre raison de la "pluriméthodologie" tient aussi au fait que les objectifs auxquels se référaient les grands créateurs n'étaient pas aussi nombreux et aussi complexes que ceux que nous sommes capables d'énumérer aujourd'hui. Pour répondre à cette multiplicité - et très souvent, hélas, aux dépens de la cohérence - on fait appel à plusieurs méthodes; dans certains cas, cet éclectisme pédagogique est fécond; dans d'autres cas, on applique des principes contradictoires qui font perdre à l'éducation préscolaire cette cohérence et cette harmonie indispensables à l'évolution normale des jeunes personnalités. Il faudrait donc pouvoir analyser les différentes situations concrètes pour déterminer celles dans lesquelles cet éclectisme n'est pas incompatible

avec une conception cohérente de l'éducation et où les apports différents constituent une source de fécondité pédagogique, et celles dans lesquelles cet "habit d'Arlequin" pédagogique constitué par des apports simplement juxtaposés nuit à l'unité de l'action éducative et risque de perturber les jeunes enfants soumis à des actions contradictoires.

On peut donc dire, pour conclure, qu'étant donné la nécessité de faire appel à plusieurs méthodes et techniques pédagogiques pour couvrir le large éventail des objectifs de l'éducation préscolaire, il est souhaitable de se référer à de grandes doctrines sans toutefois se sentir obligé de les appliquer à la lettre, le plus important étant d'en saisir l'esprit, et que les emprunts aux différentes méthodes et techniques doivent constituer un tout cohérent afin qu'on ne risque pas de traumatiser des enfants qui seraient soumis à des actions contradictoires.

### L'utilisation des différentes méthodes

Dans la plupart des pays, aucune méthode n'est imposée officiellement, même si l'on se réfère plus ou moins explicitement à telle méthode. Dans le tableau ci-après, qui regroupe les réponses, on a indiqué si le choix par les éducatrices était libre ou non (première colonne de gauche) et la méthode généralement la plus utilisée.

Quelques pays (Italie, Iran par exemple) signalent que dans le domaine des méthodes pédagogiques, il existe un recueil d'orientation destiné à aider les éducatrices dans leur choix personnel d'une méthode.

La consultation du tableau d'ensemble ne permet pas de dégager une tendance nette; si l'influence de Maria Montessori semble être la plus forte, ni celle de Froebel, ni celle de Decroly ne peuvent être négligées. On ne peut que se féliciter de la liberté qui est laissée aux éducatrices dans presque tous les pays et de la recherche d'une méthode originale fondée sur des expériences anciennes et actuelles.

Il est donc heureux de voir fleurir un très grand nombre de méthodes pour l'éducation préscolaire; les deux risques extrêmes : refus de toute méthode ou multiplicité extrême des méthodes, techniques et procédés, ne sont pas à craindre actuellement. Et c'est là un signe de jeunesse de la pédagogie préscolaire. Un choix unanime d'une méthode unique comporterait le risque d'une certaine sclérose. Des choix totalement différents reflèteraient une situation mondiale anarchique peu propice aux échanges et aux progrès.

Chaque éducatrice bien formée devrait donc faire oeuvre personnelle et, tout en se référant aux grands modèles, se constituer elle-même

une méthode en accord avec les grands principes pédagogiques de l'éducation préscolaire et adaptée aux exigences du lieu et du moment. Cette réflexion pédagogique et cette mise en oeuvre d'une pédagogie personnelle supposent que l'éducatrice a reçu une formation suffisante pour effectuer cette synthèse, synthèse qui n'est jamais définitive mais doit être constamment remise en question. C'est une question sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre consacré à la formation des éducatrices.

Il est évident que cet idéal pour les institutrices bien formées n'est pas en contradiction avec l'idée d'aider les jeunes institutrices encore insuffisamment préparées en leur donnant des conseils précis sur la façon de se comporter et d'agir en présence de jeunes enfants.

### Quelques principes essentiels de l'action éducative

A travers la diversité des écoles et des théories se dégagent quelques principes fondamentaux qui constituent en quelque sorte le dénominateur commun de toutes les pratiques quotidiennes. Ce sont ces principes généraux que nous allons énumérer et commenter brièvement. (1)

1. L'adulte doit se défaire de sa tendance à tout voir au travers de sa mentalité d'adulte et savoir prendre en considération la réalité psychologique du jeune enfant, réalité psychologique qui ne se ramène pas, à quelques différences d'intensité près, à celle de l'adulte.

L'enfant est un être vivant qui vit dans un environnement. Connaître l'enfant, c'est connaître à la fois sa réalité biologique, sa réalité psychologique (intellectuelle, affective et sociale) et le milieu dans lequel il se développe; c'est aussi connaître son histoire, ses expériences et les étapes successives de sa formation. L'éducateur ne doit pas rester passif devant l'évolution de l'enfant, il doit agir en respectant la réalité infantine sans la mutiler ni la traumatiser.

L'analyse et l'énumération des connaissances psychologiques et biologiques indispensables à l'éducatrice préscolaire seraient longues à faire. Chaque enfant, en effet, est un cas particulier, un sujet unique ayant ses expériences propres, ses caractéristiques, son originalité. L'éducatrice doit s'adapter à chacun de ces cas particuliers pour ne pas perturber un développement quelquefois fragile, mais savoir dans quels domaines apporter une aide efficace et féconde pour l'évolution ultérieure.

(1) Consulter, pour plus de détails, Mialaret (G). Introduction à la pédagogie, Paris. Presses universitaires de France, 1964.

Les méthodes utilisées dans l'éducation préscolaire

PAYS	LIBRE	FROEBEL	DECROLY	MONTESSORI	AUTRES COMMENTAIRES
République dém. allemande . .	x	x		x	Et méthodes de type non directif
Arabie Saoudite . . . . .	x				Mélanges de diverses méthodes
Argentine . . . . .	x				Mélanges de diverses méthodes
Australie . . . . .	x	x		x	Pestalozzi et Isaacs
Autriche . . . . .	x	x		x	Méthodes non directives
Belgique . . . . .	x		x	x	Sur la base des programmes officiels
Bolivie . . . . .	x				Mélanges de méthodes
Brésil . . . . .	x				Mélanges de méthodes
Canada . . . . .	x			x	Modèles étrangers et mélanges
Chypre . . . . .	x	x	x	x	Les trois méthodes sont mélangées
Colombie . . . . .		x	x	x	Les éducateurs travaillent en groupe
Côte d'Ivoire . . . . .	x				Mélanges
République dominicaine . . . .	x	x		x	
El Salvador . . . . .		x	x	x	Méthodes éclectiques; orientation donnée par les services techniques officiels
Équateur . . . . .	x	x		x	
Espagne . . . . .	x				Méthodes actives
États-Unis . . . . .				x	Variées, basées sur les recherches de psychologues
France . . . . .	x				Ont une base psycho-physiologique
Ghana . . . . .	x				Basées sur le programme officiel
Grèce . . . . .	x	x	x	x	Audemars, Lafendel, Freinet, Dewey
Guatemala . . . . .	imposée				Adaptée aux conditions économiques des enfants. La méthode: «Antes de leer» est officielle
Inde . . . . .	x			x	Et méthodes progressistes
Iran . . . . .	x				Méthode partant du réel
Israël . . . . .	x			x	Et mélanges divers
Italie . . . . .	x				Recueil d'orientation
Jordanie . . . . .				x	Et méthodes basées sur le jeu
République khmère . . . . .	conseillée	x	x	x	
Koweït . . . . .	x			x	
Laos . . . . .	x				Méthodes actives
Libéria . . . . .	x			x	
Malte . . . . .					Suivent le programme de l'école primaire; dans les établissements privés, le directeur impose sa méthode
Mauritanie . . . . .	x	x	x	x	Avec une préférence pour Decroly
Mexique . . . . .	x				Basée sur la connaissance de l'enfant
Monaco . . . . .					Aucune méthode particulière
Norvège . . . . .		x		x	Et autres mélanges
Pérou . . . . .	x	x	x	x	Mélanges et méthodes mi-actives. Piaget et Weikart
Pologne . . . . .	x				Pédagogie socialiste
Royaume-Uni . . . . .	x	x		x	Et Isaacs, Bruner, Weikart, Bernstein
Rwanda . . . . .		x			
Sénégal . . . . .	x				
Sierra Leone . . . . .	x				Basée sur le jeu
Singapour . . . . .	x	x	x	x	
Sri Lanka . . . . .	x			x	Mélanges
Suède . . . . .					Méthode fondée sur le modèle Piaget-Erikson
Suisse . . . . .	x	x		x	Grande importance du jeu
Tchécoslovaquie . . . . .	imposée				Programme du ministère
Thaïlande . . . . .		x		x	Et modèles existants
URSS . . . . .					Utilisation partielle des 3 méthodes
					Et utilisation de modèles progressistes et soviétiques

La connaissance objective de l'enfant a donc, dès les premiers mois de la vie, une importance considérable pour l'éducation. Tous les jeunes enfants n'ont pas à recevoir une éducation rigoureusement identique, même si les lignes générales sont analogues. Plus que toute autre, l'éducation préscolaire doit s'adapter à chaque situation individuelle, être pensée en fonction de chaque cas particulier. C'est là un des principes fondamentaux de la méthodologie de l'éducation préscolaire (d'ailleurs valable aussi pour les autres niveaux scolaires).

Dans cette connaissance individuelle, les aspects biologiques et moteurs tiendront une grande place. Après tous les travaux des grands psychologues de notre temps (Gesell, Piaget, Wallon, pour ne citer que ceux-là), on sait toute l'importance qu'il faut attacher à la psychomotricité dans l'évolution et l'éducation de la personnalité. Le mouvement, le geste, le déplacement sont des manifestations extérieures d'une personnalité en train de se former. Ils sont en relation avec tous les grands appareils nerveux (cervelet, écorce cérébrale, faisceau pyramidal, corps striés, etc.) et créent des relations de plus en plus précises avec le système des significations psychologiques et sociales. L'éducatrice doit être attentive à tous ces problèmes pour adapter constamment son action aux manifestations (correctement interprétées) de l'évolution de la personnalité de l'enfant. Le très jeune enfant (2 à 3 ans), qui n'a pas encore acquis une maîtrise suffisante du système linguistique, s'exprime plus volontiers par son corps que par le langage. C'est un aspect qui ne devra jamais être perdu de vue par l'éducatrice.

La première règle de toute méthode pédagogique préscolaire concerne donc essentiellement le comportement de l'éducatrice; celle-ci doit avoir constamment une attitude observatrice et faire preuve de beaucoup de souplesse pour trouver et pour appliquer à chaque enfant l'action éducative la plus adéquate.

Il découle de tout cela qu'un ensemble d'observations bien faites, objectives et précises, constituera un document précieux pour les éducatrices ultérieures de l'enfant et, pourquoi pas, pour les parents eux-mêmes. Nous ne discuterons pas ici de tous les problèmes déontologiques soulevés par l'existence des dossiers individuels, mais nous appelons l'attention des éducatrices sur les relations qui doivent exister entre les parents et les éducatrices successives du jeune enfant.

2. Les démarches psychologiques du jeune enfant sont différentes de celles de l'adulte. Une première erreur éducative que combattent toutes les écoles actuelles consiste à imposer à l'enfant un mode d'action et de pensée qui ne répond ni à

sa structure psychologique, ni à ses possibilités fonctionnelles, ni à son niveau de maturité.

L'activité psychologique de l'enfant, en effet, est telle qu'il ne part pas de principes nettement mis en évidence pour en tirer des conséquences. La pensée de l'enfant, dite "syncrétique", n'est ni inductive, ni déductive; elle peut paraître, en un sens, anarchique, désordonnée. En fait, elle est le reflet de l'adaptation d'un organisme biologiquement déjà évolué, mais non encore arrivé à complète maturité, à un milieu lui-même très complexe par suite de son évolution physique et sociale.

Les méthodes et techniques éducatives doivent donc tenir compte de cette situation initiale de l'enfant et l'aider à conquérir progressivement et sans heurts les modalités de la pensée adulte. Pour exercer sa pensée, l'enfant a besoin d'objets concrets lui permettant d'assurer, en quelque sorte, plus de solidité à son fragile raisonnement. Il a besoin de toucher, de voir, de rapprocher, de diviser, de comparer, de refaire les mêmes gestes pour s'assurer que le résultat est le même après chaque série d'opérations concrètes. Un enfant qui refait plusieurs fois la même chose (la même construction, le même dessin, la même comptine) ne fait pas que répéter inutilement une conduite; si l'exercice paraît gratuit aux adultes, il ne l'est pas pour l'enfant qui, ainsi, commence à construire les cadres élémentaires de sa pensée sans lesquels l'activité intellectuelle reste impossible. C'est ainsi que commence, dans toute sa simplicité, l'activité classificatoire et la grande aventure intellectuelle et humaine qui naît avec l'activité pratique et qui s'épanouit avec le concept et l'idée.

La méthode que nous préconisons ici mettra l'enfant en contact avec l'environnement et les objets naturels qui lui sont familiers. L'enfant commence à découvrir le monde qui l'entoure et les premiers matériels éducatifs doivent être les objets qui l'environnent : plantes, animaux, jouets; une éducatrice devra savoir exploiter toute rencontre nouvelle sur le plan de l'observation, du langage simple, quelquefois du dessin, du modelage ou du mime. Ici, point de leçon. On utilise chaque situation pour faire exercer à l'enfant son attention, ses sens, ses perceptions, son observation, son raisonnement, son langage et développer son sens esthétique. Toute précipitation est exclue.

L'éducatrice suivra attentivement le développement de chaque enfant, quelquefois en aidant ou en suggérant et d'autres fois en s'abstenant d'agir pour laisser à l'enfant les joies de la découverte. Ici, point d'émulation compétitive : chacun suit son rythme de développement et découvre lui-même l'itinéraire de sa jeune pensée en formation.

3. Dans cette même perspective, il faut insister sur une des caractéristiques de toutes les méthodes éducatives : celle qui permet de parler de "méthode active". Il ne s'agit pas ici de faire "bouger" les enfants mais de provoquer une participation authentique de l'enfant à sa propre éducation. Une éducation véritable ne s'impose pas, sinon elle est dressage. Sans ignorer les dressages nécessaires que l'on nomme souvent "les bonnes habitudes", l'éducation devra s'efforcer de ne jamais imposer quoi que ce soit qui ne puisse être accepté librement par l'enfant, afin que celui-ci devienne un agent actif de sa propre formation. Le plus important, pour l'éducatrice, est de déterminer à quel niveau de maturation psychologique peut se situer l'activité de l'enfant pour qu'elle puisse s'intégrer au processus dynamique de la formation de la personnalité. L'observation d'un objet familier ou d'un animal domestique ne se fait pas de la même façon à 2 ans, à 3 ans ou à 5 ans.

Mais, comme des sédiments qui se déposent progressivement, les différentes conduites pratiques, les informations simples et éparses recueillies par le jeune enfant constituent des assises solides et variées qui serviront de base et de soutien à l'activité intellectuelle ultérieure. Et c'est par l'action personnelle que le jeune enfant pourra ainsi accumuler des informations vitales de toutes sortes et se constituer un univers de plus en plus structuré. Personne ne peut remplacer l'individu dans cette tâche. L'éducatrice est présente pour créer des situations stimulantes, pour aider l'enfant à tirer parti de ces situations mais le travail interne de décantation et de structuration, même s'il est facilité par les méthodes éducatives adéquates dont nous venons de parler, reste un processus strictement individuel. Le titre qu'Henri Wallon a donné à l'un de ses ouvrages : "De l'acte à la pensée", indique bien une direction générale à suivre en matière d'action éducative préscolaire si l'on veut que l'édifice que représente la personnalité se construise sur des fondements solides ancrés dans l'expérience antérieure du sujet et intégrés à l'ensemble des différents aspects de la vie de l'enfant.

4. Il résulte des considérations précédentes que l'éducation préscolaire doit être essentiellement une préparation à la vie et une construction des fondements de la vie personnelle ultérieure. Plus ces fondements seront solidement constitués, plus l'édifice de la personnalité sera équilibré. Au sens scolaire du terme, l'éducation préscolaire n'a pas à faire acquérir aux enfants des "connaissances" systématiques et organisées en programme. La vie qui entoure l'enfant, avec toute sa richesse naturelle, constitue un réservoir

largement suffisant de connaissances pratiques que l'enfant, grâce à son activité personnelle, peut découvrir et acquérir.

C'est ici que le rôle de l'éducatrice est fondamental. Les connaissances n'ont aucune valeur en soi; elles n'en prennent que si elles deviennent un élément stimulant pour la vie intellectuelle. L'éducatrice négligera donc toutes les connaissances stériles dont l'acquisition ne provoque pas une intense activité de rapprochement, de comparaison, de réflexion. Elle recherchera, par contre, toutes celles qui auront le pouvoir de susciter l'activité intellectuelle et d'amener l'enfant à découvrir de nouveaux horizons.

5. De plus en plus, le monde moderne évolue rapidement et les situations techniques, économiques et sociales actuelles ne sont pas celles que les jeunes enfants d'aujourd'hui connaîtront demain, quand ils seront des hommes. Il est donc impossible de fournir à l'enfant un ensemble de réponses aux problèmes qu'il aura à résoudre. Il est indispensable de lui donner, de très bonne heure, l'habitude de rechercher lui-même les moyens de contourner un obstacle, de vaincre une difficulté, d'apporter une solution originale à un problème pratique. La créativité dépasse, et de beaucoup, l'imagination purement artistique. L'éducatrice doit donc utiliser toutes les situations de la vie courante pour amener le jeune enfant à réfléchir et à inventer de nouvelles solutions afin que le processus d'imagination permanente soit développé au maximum et appliqué à chaque instant.

6. Les recherches psychologiques contemporaines sur le développement de la personnalité ont mis en évidence les relations dialectiques incessantes qui s'établissent entre l'enfant, ses camarades et le milieu social en général. Eduquer un enfant, ce n'est pas seulement développer les aspects individuels de sa personnalité : c'est lui donner les moyens de s'intégrer à des groupes sociaux de plus en plus importants à la fois pour le développement de sa sociabilité et pour le développement de sa propre personnalité. L'enfant se développe dans un groupe et par un groupe. S'il faut lui réserver des moments d'activité individuelle, il faut aussi le préparer à la vie en collectivité.

Il est évident que l'âge de l'enfant est ici d'une importance capitale; l'enfant de 2 ans n'a pas le comportement social de celui de 4 ans. L'éducatrice devra adapter à chaque âge l'équilibre qu'elle établira entre les activités individuelles et les activités sociales. Une éducation trop fortement individualisée est aussi dangereuse qu'une éducation trop fortement collectivisée.

## LE MATERIEL EDUCATIF

### Généralités

Comme nous l'avons fait pour l'étude des méthodes, nous allons dégager tout d'abord quelques idées générales exprimées explicitement ou implicitement dans les réponses au questionnaire. Nous donnerons ensuite des indications analytiques concernant les différentes réponses obtenues. Notre expérience personnelle et les nombreuses visites effectuées dans des établissements d'éducation préscolaire nous permettent de dépasser quelque peu la lettre des réponses pour présenter un tableau général qui peut être utilisable par toutes les éducatrices au moment où elles choisissent le matériel éducatif à l'usage des enfants.

### Quantité de matériel et qualité de l'action éducative

Le matériel ne constitue pas plus une méthode pédagogique qu'un tas de pierres ne constitue une maison. Le matériel ne vaut pas par sa quantité mais par ses qualités et son adaptation à l'âge des enfants et aux activités. Ce n'est pas l'accumulation du matériel qu'il faut rechercher mais ses nombreuses utilisations. La présence, dans certaines écoles, de grandes armoires remplies de matériel encore neuf et peu utilisé est rarement bon signe; dans d'autres écoles, un matériel simple, usé parce qu'il sert quotidiennement, témoigne souvent d'une activité pédagogique supérieure.

### Rôle du matériel dans l'éducation préscolaire

Le matériel sert de support aux activités de l'enfant, soit sur le plan du jeu, soit sur le plan de l'éducation proprement dite. Sur le plan du jeu, il est le "jouet" indispensable au jeune enfant pour enrichir ses activités spontanées et pour lui permettre de trouver son équilibre affectif. Sur le plan éducatif, il soutient ou provoque l'action, et l'on sait la très importante distinction introduite par Jean Piaget, à propos de sa théorie de l'abstraction, selon que l'enfant joue "avec" les objets ou "sur" les objets. A travers le matériel éducatif, l'enfant va affiner ses perceptions et, par là, améliorer sa connaissance du monde. Les divers matériels, enfin, servent aussi de point d'application de la projection infantile et deviennent un des éléments essentiels de l'évolution affective.

### Propriétés du matériel éducatif

Le choix du matériel ne se fait pas au hasard. Il doit posséder certaines propriétés psychologiques

et pédagogiques, qui ne sont d'ailleurs pas toujours celles que mettent en avant les présentations publicitaires.

Il doit tout d'abord être solide pour que l'enfant ne soit pas découragé par un matériel qui ne résiste pas à sa jeune impulsivité et que la résistance ainsi opposée soit un élément éducatif. Un matériel qui se démolit facilement peut être dangereux. Il est également coûteux, puisqu'il faut le remplacer souvent.

Il doit être attrayant, agréable à utiliser. L'aspect esthétique de tout ce qui est en contact avec l'enfant ne doit jamais être négligé. Bien que les gestes de l'enfant ne soient pas toujours ceux de l'adulte il est toujours possible de présenter à l'enfant du matériel de bon goût.

Il doit être polyvalent. L'adulte ne prévoit pas toujours les nombreuses utilisations qu'un groupe d'enfants va faire d'un matériel. En présence d'un nouveau matériel, l'enfant l'expérimente, c'est-à-dire qu'il le soumet spontanément à quelques expériences qui sont pour lui source d'activités nouvelles.

La taille du matériel a de l'importance. Au niveau de l'éducation préscolaire, les enfants sont d'âges différents. Cela signifie que leur évolution motrice ne leur permet pas d'appréhender les objets de la même façon. La petite main encore maladroite de l'enfant de 3 ans ne peut prendre le petit objet que ramasse, avec une certaine précision, l'enfant de 5 ans. Les jeunes enfants aiment bien les gros objets qu'ils peuvent prendre dans leurs bras; quelques années plus tard, l'enfant de 5 ou 6 ans aime exercer son adresse en manipulant des objets plus petits.

Le matériel doit répondre aux besoins de l'enfant. Il ne doit pas lui être imposé. Il faut que le matériel réponde à quelques besoins fondamentaux pour que, spontanément, l'enfant désire le manipuler, l'utiliser; les principaux besoins que peut satisfaire un matériel éducatif sont les suivants : besoin d'activité; curiosité; besoin de construction et de destruction; besoin d'expression; besoin de création personnelle.

Le matériel doit permettre l'exercice de quelques fonctions psychologiques intellectuelles. Certains jeux de classement, de mise en ordre, mettent en action les structures psychologiques fondamentales que l'on retrouve dans toutes les activités intellectuelles. Le jeu de l'enfant avec un tel matériel est donc hautement éducatif, puisque inconsciemment l'enfant structure sa propre expérience et se prépare ainsi à l'exercice logique ultérieur.

### Différentes catégories de matériel

On peut distinguer trois catégories très différentes de matériel :

Le matériel acheté tout fait et tout prêt à être

utilisé. Il peut répondre plus ou moins aux besoins des enfants et aux activités organisées par les éducatrices. Il est rarement fonctionnel et polyvalent (à de brillantes exceptions près) et les qualités qui le font vendre ne sont pas toujours celles qu'on apprécie dans les établissements d'éducation préscolaire.

Le matériel naturel ramassé, collectionné, entretenu par les élèves, les éducatrices et les parents eux-mêmes. C'est souvent un très riche matériel parce qu'il appartient à l'univers familial de l'enfant. Il habitue le jeune enfant à observer ce qui l'entoure et à voir, avec des yeux neufs, ce qui lui est habituel.

Le matériel construit spécialement par les éducatrices, les parents ou les enfants (d'âge préscolaire ou scolaire). Pour répondre à certains besoins (spectacle de marionnettes par exemple) l'éducateur confectionne le matériel qui lui paraît le plus adéquat. Pour satisfaire l'envie des enfants, des parents peuvent participer à la vie de la classe en construisant tel jouet collectif ou telles collections de jeux individuels. Ce matériel a en général une valeur affective très grande. Il a aussi l'avantage de lier plus intimement l'environnement et les parents à la vie de la classe.

#### Etude analytique des réponses au questionnaire

Les réponses au questionnaire ont porté davantage sur le type et la quantité de matériel que sur l'emploi exact de celui-ci. Quelques pays disent

que le matériel est inexistant ou qu'il n'existe qu'en très petite quantité. Il s'agit là certainement du matériel appartenant à la première catégorie indiquée ci-dessus, parce qu'il est toujours possible de constituer un matériel simple avec des objets naturels.

Dans certains pays, c'est l'éducatrice elle-même qui choisit le matériel pédagogique, dans d'autres, c'est la direction de l'établissement; quelquefois l'administration impose le matériel ou fournit une liste du matériel qui lui paraît indispensable. On signale aussi, dans quelques pays, que l'opinion des parents est prise en considération pour le choix du matériel.

Parmi les différents types de matériel, ce sont les jeux de construction qui sont le plus fréquemment cités dans les réponses, avec le matériel destiné à favoriser le développement physique de l'enfant (cages, balançoires, toboggans, etc.), le matériel audio-visuel et musical, et les objets naturels (bâtons, fleurs, fruits, cailloux, etc.). Viennent ensuite les livres et images, les objets permettant des manipulations diverses (chambres de poupée, matériel de cuisine réduit, etc.) et le matériel polyvalent, destiné à développer la créativité de l'enfant (argile, papier, etc.). Dans quelques pays, on utilise également du matériel permettant des activités scientifiques élémentaires et des observations (balances, par exemple) ainsi que du matériel éducatif destiné à favoriser le développement intellectuel (blocs logiques de Dienes, jeux de formes géométriques, jeux d'attention, etc.).

## Chapitre VI

### L'activité de l'enfant

Nous avons essayé, à travers les textes administratifs et les réponses diverses de reconstituer ce que peut être la vie d'un jeune enfant dans un établissement d'éducation préscolaire. La tâche est difficile parce que selon l'âge, le type d'institution, le nombre moyen d'enfants par groupe, la formation de l'éducatrice, etc., on est en présence de réalités extrêmement différentes. Nous ajouterions volontiers : "heureusement !", car cela évite de tomber dans un formalisme et une uniformité qui ne répondraient pas aux besoins de l'éducation préscolaire. Examinons donc maintenant ce que peuvent être les activités de l'enfant et, pour commencer, divers facteurs d'une influence capitale à cet égard.

#### NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR EDUCATRICE

Il est évident que l'activité d'un groupe de 7 ou 8 jeunes enfants et les activités de chacun de ces enfants ne sont pas les mêmes que celles que l'on peut observer dans des groupes plus importants - 15 à 20 enfants ou même davantage.

C'est pourquoi il était demandé dans le questionnaire quel était le nombre moyen d'enfants par éducatrice. Il est évident, là encore, que ce nombre varie selon l'âge des enfants. Nous n'avons que peu de renseignements sur les pouponnières et sur les crèches. On peut dire qu'en général, le nombre moyen d'enfants par adulte est très largement inférieur à 20 à ce niveau.

Il n'en est pas de même pour les institutions d'éducation préscolaire qui accueillent des enfants entre 3 et 6 ans. Les résultats sont clairs et... quelquefois étonnants. Nous savons pourtant qu'ils correspondent à la réalité; mais il ne faut pas se dissimuler qu'une éducatrice entourée toute la journée de plus de cinquante enfants ne peut guère faire oeuvre éducative.

Les réponses obtenues montrent que si peu de

pays ont moins de 20 élèves par classe (6 réponses), beaucoup en ont entre 20 et 50 (50 environ) et quelques-uns en ont plus de 50 (4 réponses).

Les pays ayant indiqué une forte fréquentation, en pourcentage, des établissements d'éducation préscolaire (Belgique, Espagne, Etats-Unis, France, Israël, Japon, Pologne, Suède et Tchécoslovaquie - voir tableau p. 27), ont, à l'exception de la Suède et de la Tchécoslovaquie, des effectifs moyens assez élevés. On peut comprendre cette situation en mettant en relation l'effort fourni pour assurer aux jeunes enfants une éducation préscolaire et le prix de revient de celle-ci. Sauf dans les pays où l'effectif global n'est pas très élevé, il est pratiquement impossible (si l'on se réfère au PNB) d'avoir un nombre suffisant d'éducatrices et de locaux pour que les groupes ne dépassent pas 15 enfants.

#### HEURES DE PRESENCE DES ENFANTS

La question posée était brève : "Heures de fonctionnement. Durée moyenne de présence des enfants dans l'établissement". A cette brièveté correspondent des réponses très diverses. L'objet de la question était tout d'abord d'avoir des informations sur la durée pendant laquelle l'enfant était soumis à une influence d'éducation préscolaire hors de la famille. Il était intéressant ensuite de savoir dans quelle mesure il y avait une concordance entre les horaires des établissements d'éducation préscolaire et ceux de la vie familiale afin de savoir comment s'articulent, sur ce plan, les relations de l'école et de la famille.

#### Quelques cas particuliers

La Bulgarie, la Jordanie, l'URSS répondent qu'il est impossible de préciser l'horaire exact dans le cas des enfants qui prennent un ou plusieurs

repas à l'école (établissements-pensions). Crèches et jardins d'enfants (souvent jumelés) ouvrent vers 6 ou 7 heures et ferment vers 19 heures. Les établissements-pensions sont ouverts du lundi matin au samedi.

Le Soudan signale qu'il n'y a pas de règlement en ce domaine puisque l'établissement préscolaire est la maison du Faki, qui a une grande liberté d'action pour enseigner les valeurs morales et religieuses du Coran.

La Tchécoslovaquie précise que les horaires sont ceux des parents; l'école semble donc s'adapter à un horaire permettant aux parents de confier leurs enfants à l'établissement d'éducation préscolaire pendant leurs activités professionnelles. L'éducation préscolaire a une fonction sociale bien établie et libère provisoirement la mère de ses responsabilités pour lui permettre d'exercer une activité professionnelle avec une plus grande liberté.

A El Salvador, les établissements appelés "sabatinas" ne fonctionnent, comme leur nom l'indique, que le samedi; ils sont uniquement ouverts aux enfants qui ne peuvent être scolarisés autrement. Implantés en zone rurale pour recevoir les enfants de 6 ans, leur principal objectif est de préparer à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et d'éviter les gros problèmes d'adaptation à l'école.

#### Garderies et cantines

Dans le souci de s'adapter aux horaires professionnels des parents et pour ne pas laisser le jeune enfant en proie aux tentations et aux dangers de la rue, beaucoup d'établissements d'éducation sont accompagnés d'une garderie et d'une cantine. Nous avons eu l'occasion d'observer, dans une école maternelle de la région parisienne, une garderie qui commençait à recevoir des enfants dès six heures du matin et qui restait ouverte jusqu'à neuf heures du soir. Les enfants étaient recouchés le matin, prenaient leur petit déjeuner et pouvaient prendre les deux autres repas à la cantine. Il est évident qu'un calcul moyen de présence n'a aucune valeur dans ce cas puisque l'enfant, selon la situation professionnelle de ses parents, fréquente plus ou moins longtemps la garderie.

#### Les horaires habituels

Il apparaît que l'horaire moyen des établissements d'éducation préscolaire est inférieur de quelques heures à celui des établissements d'éducation primaire.

Beaucoup de pays précisent qu'afin de laisser à l'enfant le temps de faire une sieste méridienne et de ne pas dépasser le seuil de sa fatigue physique et/ou intellectuelle, leurs établissements

ne sont ouverts que pendant la matinée (durée moyenne, 2 à 3 heures), avec des horaires qui peuvent d'ailleurs être très variables. Quelques pays ont des établissements qui peuvent être ouverts 6 heures par jour et même plus; dans ces derniers cas, une partie du temps est consacrée à des activités qui dépassent le cadre de l'éducation au sens strict du terme (accueil, toilette, repas). Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue qu'en tout état de cause, la présence à l'établissement ne correspond jamais complètement à une période d'exposition à l'action éducative réelle, puisque certaines activités sont entièrement libres (récréations).

#### ACTIVITES DES ENFANTS

Nous avons essayé d'établir ce que pourrait être le déroulement d'une journée dans un établissement d'éducation préscolaire pour des enfants de 4 à 5 ans et pour des enfants de 5 à 6 ans, afin d'illustrer par un exemple ce qu'il est possible de faire (1).

#### Déroulement d'une journée (enfants de 4 à 5 ans)

La matinée

Accueil : Activité sociale importante : on est heureux de se retrouver.

Quelques rites familiaux qui donnent à l'enfant l'impression de sécurité psychologique pour une remise en route de ses activités.

- La boîte aux trouvailles : on regroupe ce que les enfants ont apporté de chez eux : vieilles boîtes, dessins, objets divers, etc., afin de savoir comment on pourra les utiliser au cours de la journée (on peut les admirer pour leur beauté, les utiliser pour un exercice de langage, les transformer ...)
- Qui est présent ? Qui est absent ?  
Prise de conscience de la communauté. Les présents peuvent rappeler le portrait des absents, parler des raisons de l'absence ou du retard. Tout cela donne lieu à d'utiles exercices de langage.
- Observation du temps. Quel temps fait-il ?  
Observons la nature. Grâce à de petites vignettes on peut faire indiquer aux enfants la présence du soleil ou celle de la pluie. Ces observations régulières favorisent chez l'enfant le développement de la notion de suite, de continuité, de temps.

1. Voir notamment : Abbadie, M. (dir. publ.), L'enfant de 4 à 5 ans à l'école maternelle, Pédagogie de la section des moyens, Paris, Colin-Bourrelier, 1973.

- Soins aux plantes, aux fleurs et aux animaux. Dans la même perspective que précédemment, une observation journalière et des soins réguliers aux plantes et aux animaux tendent à faire naître chez l'enfant les notions de continuité, de régularité, de périodicité. Les soins donnés aux végétaux et aux animaux familiers assurent, d'autre part, des contacts simples avec la nature dont les enfants ont besoin.

Chants et comptines : création d'une atmosphère de joie. Exercices d'éducation respiratoire. Développement du sens social par le chant choral.

Développement de l'intérêt du moment : l'éducatrice doit savoir exploiter toutes les occasions, sur le plan éducatif, pour faire naître et organiser des exercices : d'expression orale; de dessin d'illustration; de graphisme décoratif; d'enrichissement sensoriel; d'activités de type mathématique (classements simples, mises en ordre, etc.). Dans ce domaine, il importe qu'une éducatrice soit bien préparée à l'art de tirer parti de toutes les occasions qui se présentent pour amener l'enfant à s'exprimer dans tous les registres à sa disposition.

Activités motrices qui varient selon le temps et les possibilités : Ces activités peuvent être menées :

- avec du matériel individuel;
- avec du matériel collectif;
- sur un parcours dans le jardin;
- grâce à des rondes, des danses ou des exercices de rythme;
- grâce à des exercices d'expression corporelle.

De tels exercices, même s'ils ne supposent aucune contrainte, sont source de fatigue. Il faut donc que l'enfant puisse jouer librement et c'est le moment que l'on peut appeler récréation.

Activités libres : Dès leur retour dans les locaux scolaires, les enfants vont pouvoir se livrer à leurs activités favorites en se répartissant, soit individuellement, soit par petits groupes, dans les différents "coins" de la classe (coins cuisine, chambre, boutique, marionnettes, déguisements, construction, jeux éducatifs, etc.). Sous forme de jeux libres, ou en jouant certains rôles, ou encore en répétant des gestes journaliers, les enfants vont s'initier à la vie sociale, à la vie des adultes. Cette période sera d'ailleurs précieuse pour l'éducatrice qui pourra observer le comportement des enfants et faire ainsi une riche moisson d'observations psychologiques.

Fin de matinée : Avant qu'ils ne quittent l'établissement ou avant de finir les activités de la semaine, on pourra raconter une courte histoire

aux enfants, leur faire pratiquer un bref jeu d'attention ou leur faire exécuter un chant.

L'après-midi

Après une période de repos (sieste si cela est possible), on utilisera l'après-midi pour des activités de création et d'expression poétique et musicale.

Initiation poétique et musicale :

- Audition en commun de disques. On demandera aux enfants de dire ce que la musique fait naître en eux. Ce sera l'objet d'un exercice d'expression orale, graphique ou corporelle.
- Audition de quelques poèmes simples et de grande qualité littéraire. Quelques enfants éprouveront du plaisir à répéter des vers "qui chantent"; d'autres les retiendront facilement. Sans qu'un apprentissage systématique soit organisé par l'éducatrice, il est toujours utile de développer cette forme de mémoire verbale chez l'enfant.

Peinture et activités créatrices diverses : Afin de permettre à chaque enfant de trouver ou de choisir le mode d'expression qui lui convient, le groupe pourra se diviser en "ateliers" - ateliers de travail du papier (collage, découpage), de terre et de modelage, de vannerie, de collage et de décoration, etc.

Fin d'après-midi : Après une récréation permettant à l'enfant de jouer librement et de respirer l'air pur, on pourra, pour terminer l'après-midi, organiser des jeux de rythmes, des jeux d'orchestre enfantin, des jeux dramatiques.

Et la journée se terminera pas un joli conte raconté par l'éducatrice entourée de tous les enfants assis autour d'elle. Ce retour au calme préparera le départ et la joie, pour l'enfant, de retrouver sa maman et sa famille.

Commentaires

Il est bien évident que ce schéma ne doit, à aucun moment, devenir un cadre rigide, monotone, stéréotypé. Dans tous les travaux, on insiste à juste titre sur la souplesse, la flexibilité dont doit faire preuve l'éducatrice. Ce schéma n'a qu'une valeur indicative générale et chaque éducatrice devra le considérer comme une série de points de repère qui peuvent jaloner le déroulement de la journée. La bonne éducatrice sera capable de partir des intérêts exprimés par les enfants, de leurs besoins explicites ou implicitement manifestés, des occasions et des situations pour organiser le type d'activité susceptible de satisfaire et d'enrichir l'enfant. Nous insistons bien sur les deux verbes : satisfaire et enrichir, qui ne doivent jamais être séparés au niveau de l'éducation préscolaire.

Le second commentaire se réfère aux courbes de fatigue de l'enfant et aux notions psycho-physiologiques de rythme de travail, de détente et de repos. Le jeune enfant de 4 à 5 ans se fatigue vite. Son seuil de fatigue dépassé, il peut réagir soit par une inactivité et un manque d'intérêt pour les activités de groupe, soit par une instabilité ou une agressivité incompatible avec la vie du groupe. L'enfant qui a dépassé son seuil de fatigue perd le contrôle de ses réactions et devient ce que l'on appelle, en termes courants, "insupportable".

L'éducatrice doit être particulièrement sensible à la fatigue des enfants et savoir interrompre une trop longue activité, modifier le rythme du groupe, changer d'activité ou introduire une période de repos. Dans ce domaine, il n'y a aucune règle absolue; c'est la perspicacité de l'éducatrice soutenue par une formation approfondie qui est l'atout majeur de la réussite.

#### Activités d'enfants de 5 à 6 ans

La structure générale des activités restera la même mais les travaux en atelier prendront un caractère un peu plus systématisé par le choix des activités et du matériel éducatif mis à la disposition des enfants. Certains pays ont fourni des listes d'activités dont on peut s'inspirer. Voici deux exemples à titre d'illustration.

Italie. - Les activités de l'enfant que l'école maternelle italienne prend en considération sont de nature : récréative, religieuse, émotive, affective, morale, sociale, intellectuelle, linguistique, graphi-picturale, manuelle (construction), pratique (vie courante), musicale, rythmique, hygiénico-sanitaire, physique. Dans la conception d'une éducation intégrale, les éducatrices tâchent d'aiguillonner et de guider le déroulement harmonieux et simultané de toutes les activités, prenant garde de n'en privilégier aucune aux dépens des autres.

Sénégal. - Les activités sont les suivantes : initiation au langage et à l'expression libre; graphisme sensoriel (motricité fine, éducation perceptivo-motrice); exercices d'observation; chants; récitations; contes; comptines; jeux; travaux manuels (motricité fine); itinéraire mathématique; musique; exercices rythmiques (éducation psychomotrice et motrice générale, saut, course, gestualité globale); activités diverses : jardinage, bricolage, cuisine.

A peu de choses près, les indications données par les pays sont concordantes et témoignent d'une unité de vues dans ce domaine. L'éducation préscolaire est un domaine qui a sa spécificité et son originalité; elle n'est pas, et ne doit pas être, le simple décalque en réduction de l'école primaire.

#### Vue d'ensemble des activités

Nous avons pu relever, dans certaines réponses, des tableaux plus généraux, qui permettent d'avoir une vue d'ensemble des activités enfantines pendant la période qui relève de l'éducation préscolaire. Il nous a paru intéressant de citer trois exemples assez différents, avant de procéder à une analyse succincte des tendances générales qui se dégagent des réponses au questionnaire.

Les trois exemples en question, sans pouvoir être considérés comme des modèles, possèdent des qualités de clarté et de cohérence. Le premier est une liste donnée par El Salvador et structurée autour de la notion d'âge, alors que les autres, tirés des réponses fournies par le Chili et le Japon, sont organisés à partir de critères fonctionnels. Il est à noter qu'au Japon, on se réfère aux activités et aux objets plutôt qu'aux aspects psychologiques eux-mêmes.

#### Exemple d'El Salvador

Selon les sections, il s'agit de :

##### Section de 4 ans

- Initier au développement du langage;
- initier au développement sensori-moteur et perceptif;
- stimuler la capacité créatrice et interprétative;
- favoriser l'acquisition des règles d'hygiène et la formation d'attitudes pour la conservation de la santé;
- commencer la formation d'attitudes morales et communautaires.

##### Section de 5 ans

- Augmenter la capacité d'expression et de compréhension;
- poursuivre le développement des capacités sensori-motrices et perceptives;
- poursuivre le développement de la créativité et des facultés d'interprétation;
- poursuivre la formation des habitudes d'hygiène et des attitudes qui favorisent la conservation de la santé;
- intensifier la formation des attitudes morales et des attitudes de convivialité sociale;
- développer la maturité psychologique.

##### Section de 6 ans

- Améliorer la capacité d'expression par le langage comme moyen de communication et d'interprétation;
- augmenter les capacités sensori-perceptives et motrices;
- intensifier le développement de la capacité de création et d'interprétation;

- renforcer les habitudes d'hygiène et les attitudes qui favorisent la conservation de la santé;
- cimenter les attitudes morales et les attitudes de convivialité sociale;
- renforcer la maturité psychobiologique en vue de l'intégration à l'éducation de base.

L'article 9 du chapitre II de la loi sur l'éducation prévoit les activités suivantes :

- exercices de langage et d'expression (poèmes, contes, devinettes, descriptions, etc., jeux dramatiques, théâtres de marionnettes);
- activités d'expression rythmique et plastique : chants, jeux, rondes, orchestres, audition de musique, contes musicaux; pratique de la peinture, du dessin, du modelage, utilisation du sable;
- observation de la nature (animaux, plantes, phénomènes physiques), réalisation de petites expériences, culture de petites parcelles de terre, etc.;
- exercices de logique élémentaire : terminer des contes inachevés, classer et sérier des objets selon certaines qualités comme la taille, la couleur, etc.;
- exercices numériques, groupement d'objets selon leur taille, leur forme, leur usage;
- formation de concepts mathématiques, notions d'ensemble, de correspondance un à un;
- activités de développement du patriotisme : visite de lieux importants de la communauté, hommage aux institutions qui protègent la communauté, célébration de fêtes sociales et civiques;
- activités qui forment le sens moral : activités de responsabilité, de protection des plus petits;
- jeux récréatifs : poupées, constructions, ensembles;
- travail dirigé créatif.

#### Exemple du Chili

##### Les aspects psychobiologiques

a) La santé de l'enfant. - Les activités de cet ordre sont menées dans tous les jardins d'enfants ouverts toute la journée. Dans les jardins d'enfants à mi-temps, les activités de repos et sommeil n'ont pas lieu.

b) Motricité. - Les activités fondées sur des jeux avec du matériel d'éducation physique, des objets naturels (bâtons, pelotes, plumes) et du matériel de manipulation (dominos, cubes, blocs) sont organisées dans tous les établissements.

Les activités de jeux rythmiques se pratiquent dans 20 % des jardins d'enfants.

##### Les aspects intellectuels

a) Développement sensoriel. - Les jeux de discrimination et d'association sont réalisés dans tous les établissements, à l'exception des jeux suivants, pratiqués dans la moitié d'entre eux :

- distinguer les directions;
- apprécier poids, distances, positions, températures;
- expérimenter les changements que subissent des éléments placés dans certaines conditions;
- distinguer les caractéristiques du son (hauteur, intensité de la voix ou des instruments, timbre);
- réaliser des jeux de séquence logique, d'inférences ou d'imagination auditive.

b) Réflexion. - Ces activités se pratiquent seulement dans 30 % des cas, car elles exigent un travail par petits groupes.

c) Langage. - Les activités d'audition, d'expression verbale et d'imitation sont pratiquées dans tous les établissements.

Le comportement social. - Il s'agit de former des habitudes et des attitudes :

- d'ordre et d'organisation
- d'hygiène et de santé
- de convivialité
- de sécurité
- d'action
- de responsabilité

#### Exemple du Japon

La loi sur l'éducation prévoit que les 137 activités possibles se répartissent en 6 catégories, à savoir :

##### Santé

- Acquérir des habitudes et des attitudes nécessaires à une vie saine;
- s'intéresser aux diverses sortes d'exercices physiques et les pratiquer spontanément;
- acquérir les habitudes et les attitudes nécessaires à une bonne santé.

##### Société

- Acquérir les habitudes et les attitudes souhaitables pour la vie personnelle;
- acquérir les habitudes et les attitudes souhaitables pour la vie sociale;
- s'intéresser à l'environnement social.

##### Nature

- Protéger les animaux et les plantes de l'environnement et être au contact des choses naturelles;
- s'intéresser aux phénomènes naturels et essayer de mieux les voir et les comprendre;
- acquérir des talents simples nécessaires pour s'adapter à la vie courante;
- s'intéresser à la quantité et aux formes.

##### Langage

- être capable de comprendre ce que les autres disent;

- être capable de dire ce qui a été vécu et ce qui a été pensé;
- être capable d'employer correctement les mots nécessaires à la vie courante;
- s'intéresser aux livres d'images, jeux d'images, etc., pour cultiver l'imagination.

#### Rythmes musicaux

- Prendre plaisir à l'expression par le chant ou jouer aisément d'un instrument de musique;
- prendre plaisir au rythme et au mouvement;
- se familiariser avec la musique et l'écouter avec intérêt;
- essayer d'exprimer par le son et le mouvement ce qui est senti ou pensé.

#### Dessin et travail manuel

- Prendre plaisir à s'exprimer par le dessin ou en fabriquant des objets;
- exprimer ce qui est ressenti ou pensé;
- utiliser des matériaux divers et des outils;
- s'intéresser aux jolies choses.

Il est bien précisé que cette liste n'est donnée qu'à titre indicatif et que le choix doit dépendre d'un certain nombre de conditions et, en particulier, du degré de maturité physique et psychologique et des conditions locales.

#### Tendances générales

De l'ensemble des réponses, il se dégage deux tendances qui méritent d'être signalées.

Premièrement, il semble y avoir dans quelques pays, dès le niveau préscolaire, des activités très structurées. C'est le cas, par exemple, en Pologne.

On admet le principe que plus l'activité propre de l'enfant est engagée, plus le processus d'éducation est facile. Conformément à ce principe, on mène dans les établissements préscolaires, trois formes fondamentales d'activités : le jeu, le travail et l'enseignement.

Ces formes sont différenciées en fonction de l'âge des enfants, et se reflètent dans les éléments des programmes.

Les occupations avec les enfants sont menées en petits groupes ou avec tous les enfants, ensem-

ble ou individuellement; plus les enfants sont jeunes, plus les occupations sont organisées individuellement ou en petits groupes. Dans la mesure du possible, elles se déroulent en plein air. Les jeux et les activités spécialement choisis ont pour but de développer l'éducation et les connaissances (récits, conversations, déclamations, devinettes); les jeux et les activités sportives visent à la formation des habitudes hygiéniques et culturelles ainsi qu'au développement physique; le dessin, la peinture, le collage et d'autres techniques initient à l'art plastique. L'éducation musicale revêt des formes variées.

Ce recours aux activités qui peuvent préparer à l'école élémentaire apparaît quelquefois avec beaucoup de netteté. Ainsi, Singapour signale un certain nombre d'"activités pré-primaires", à savoir :

- le pré-calcul (compter, trier, tracer, jouer, couper des formes);
- la pré-lecture (écouter des disques, des histoires, écouter pour raconter, participer à des groupes de jeux dramatiques);
- la pré-écriture (dessiner, colorier des images, remplir des coloriages).

Deuxièmement, dans l'ensemble des réponses on insiste (et cela ressort d'ailleurs statistiquement) sur l'importance des activités créatrices de tous ordres, des activités artistiques (musique, dessin, expression corporelle) et du développement du langage. C'est un point important qu'il faut signaler.

Si le jeu est l'activité essentielle de l'enfant d'âge préscolaire, il n'en est pas moins vrai qu'à travers le jeu on peut orienter cette activité de façon à lui donner un contenu utile et susceptible de prolongements ultérieurs. L'acquisition de bonnes habitudes sanitaires, le développement et le perfectionnement du langage semblent être la préoccupation de tous. Les réponses témoignent d'un consensus général sur les listes d'activités possibles. Il est certain que c'est à l'éducatrice de choisir, d'inventer les activités qui prendront pour point de départ les besoins de l'enfant et tireront parti des occasions qu'offrira l'environnement.

### Les adultes dans les établissements d'éducation préscolaire

#### LES ADULTES, QUI SONT-ILS ?

La nouveauté relative des établissements d'éducation préscolaire et la complexité véritable des problèmes posés par l'éducation intégrale du jeune enfant font que, plus que partout ailleurs, l'éducatrice ne peut - quelles que soient sa bonne volonté et sa compétence - assurer seule l'ensemble des tâches éducatives. Rares sont maintenant les pays où l'éducatrice doit résoudre seule tous les problèmes.

Dans la plupart des pays, le personnel des établissements d'éducation préscolaire est composé de l'éducatrice et d'une équipe constituée de médecins, psychologues et assistantes sociales. Dans certains pays (Chili, par exemple) des cours spéciaux de formation sont organisés pour la préparation de tout le personnel auxiliaire.

Des cas particuliers sont à signaler; certains pays ont un personnel spécifique, tels que des "animateurs de récréations" (youth recreation school teachers - Danemark), des musiciens (Mexique), des dentistes et des pharmaciens (Japon), des auxiliaires féminines de police (Libéria); l'Union Soviétique a indiqué 19 catégories de personnes différentes, dont infirmières en chef, infirmières, transporteurs et ouvriers divers.

Quoi qu'il en soit, les établissements d'éducation préscolaire sont des lieux où l'éducatrice est soutenue, épaulée dans son travail quotidien. Cette situation pose le problème du travail d'équipe entre tous ceux qui gravitent autour de l'enfant, et de la préparation des différents spécialistes à cette coopération.

Les problèmes de la santé et de l'évolution physiologique du jeune enfant sont primordiaux. Le corps médical et les infirmières sont les premiers conseillers de l'éducatrice. Les psychologues jouent aussi un rôle important pour détecter les retards ou relever les anomalies des enfants qui devront suivre des rééducations spéciales ou des psychothérapies.

Parmi toutes ces personnes qui relèvent de spécialités très différentes, nous allons tout d'abord nous intéresser plus particulièrement aux éducateurs, puis aux autres services.

#### LES EDUCATEURS

En fait, il s'agit, dans 999 cas sur 1000, d'éducatrices. Il n'est pas souhaitable, cependant, que l'éducation préscolaire ne soit confiée qu'à des personnes du sexe féminin. Il s'agit là d'une situation que nous ne pouvons que constater.

#### Diplômes, recrutement et statut

Les diplômes, quand ils sont nécessaires, sont d'une très grande variété; ils sont délivrés par un nombre tout aussi varié d'institutions. D'une façon générale, il y a, dans certains pays, un diplôme nettement spécialisé et propre aux éducateurs préscolaires (19 réponses). Dans d'autres pays, il s'agit d'un diplôme général avec une option en matière d'éducation préscolaire (13 réponses). Ces diplômes peuvent être délivrés par des écoles normales, par des institutions spécialisées ou par des universités. Dans certains pays (Belgique, Espagne, Italie, Royaume-Uni et Suisse) il y a deux diplômes, délivrés l'un par les écoles normales, l'autre, par les universités.

Dans d'autres cas, on n'exige pas de diplôme de spécialisation, mais un niveau d'études générales, soit la fin des études primaires (6 pays), soit le niveau secondaire (8 réponses).

Dans le cas du Soudan, le Faki (enseignant de Khalwas) doit seulement connaître le Coran et l'enseignement islamique. Il est d'ailleurs précisé qu'on n'exige pas de connaissances spéciales de lui. Aux Etats-Unis, d'autre part, on note une tendance à recruter selon les compétences et non selon les diplômes.

Le recrutement se fait en général à la fin des études secondaires (10-12 ans d'études). On a l'impression qu'un peu partout, l'âge de recrutement tend plutôt à s'élever qu'à s'abaisser. D'après les réponses, c'est surtout à 18 et à 20 ans que se fait le recrutement : 30 pays recrutent à 18 ans, 8 à 20 ans; un seul recrute à 16 ans.

En ce qui concerne son statut, l'éducateur fait partie, dans certains pays, du personnel administratif permanent (titularisation par exemple) (14 réponses); dans d'autres, il est contractuel; dans d'autres encore, il n'a pas de statut, celui-ci étant d'ailleurs à l'étude dans quelques pays.

### Formation

La formation se présente encore très souvent sous la forme de cours théoriques accompagnés de démonstrations ou de stages. Les programmes varient d'un établissement à l'autre. On peut relever, au total, 25 matières d'enseignement différentes mais quelques rubriques seulement sont communes à tous les pays. Ce sont : arts divers et techniques d'expression; hygiène et puériculture; didactique du préscolaire; pédagogie; psychologie; travaux manuels.

La formation, quand elle existe, est d'une durée très variable - quelques mois à 4 ans. D'après les réponses obtenues, il s'agit, le plus souvent, de 2 années d'études (12 pays); 7 pays exigent 3 années d'études, 6 pays exigent 4 ans d'études et 5 pays se contentent d'un an.

Il eût été souhaitable d'éclairer d'une façon plus précise la question fondamentale, à notre sens, des interactions entre la formation théorique, la formation technique et la formation pratique. C'est en effet pour nous une question cruciale, aussi bien pour le succès de la formation elle-même que pour les progrès ultérieurs des éducateurs, donc de leur formation continue. Malheureusement, les réponses sont muettes sur ce point. Il semble que trop souvent, l'enseignement théorique est juxtaposé à l'enseignement pratique et que les apports respectifs d'un domaine à l'autre sont pauvres sinon inexistantes.

Lorsqu'il n'y a pas de centres de formation dans le pays, la formation a lieu à l'étranger : c'est le cas du Ghana et du Libéria, par exemple. Lorsque cette formation ne peut être envisagée à l'étranger, elle se fait "sur le tas". C'est la formation en cours d'emploi ou basée sur la pratique (Arabie Saoudite, Australie, Canada, Colombie, Guatemala, Inde, République Khmère, Mauritanie, Royaume-Uni, Singapour, Soudan, Tchad, Thaïlande, Trinité-et-Tobago).

### Perfectionnement

Dans notre monde actuel, dont une des caractéristiques essentielles est la rapidité des trans-

formations, il est impossible de séparer la formation des éducateurs de leur perfectionnement. Le progrès des connaissances psychologiques concernant l'enfant, sa biologie et son milieu, l'évolution des techniques pédagogiques font qu'un recyclage permanent doit être envisagé pour tous les éducateurs de l'éducation préscolaire (comme pour les autres, d'ailleurs). Il serait dangereux, pour l'avenir de l'éducation préscolaire, que les éducateurs ne changent point alors que les milieux qui les entourent et les enfants qui proviennent de ces milieux sont en perpétuelle transformation.

La question du perfectionnement est généralement considérée dans tous les pays. Quelquefois, le recyclage est organisé au moyen de cours du soir ou de cours d'été, soit sur le lieu de travail, soit à l'extérieur (Université, école normale, centres pédagogiques divers). Le perfectionnement des éducatrices est organisé par les autorités ministérielles, par des associations d'enseignants ou par des organismes non officiels, tels que les Comités nationaux de l'O. M. E. P.

Il faut ici noter le rôle important que peuvent et que doivent jouer les inspectrices et les conseillères pédagogiques. L'inspection ne peut plus être considérée maintenant sous son aspect purement administratif; elle est essentiellement une fonction d'animation, de formation, de perfectionnement. Le rôle des inspectrices est donc très important dans l'organisation des stages de recyclage de toutes les institutrices de l'éducation préscolaire.

## LES SERVICES PSYCHOLOGIQUES

### Remarques générales

Les relations entre l'éducation préscolaire et l'école primaire ne se limitent pas aux aspects formels du passage de l'une à l'autre; elles impliquent normalement que la transition se fasse dans les meilleures conditions du point de vue de l'enfant et que les instituteurs puissent profiter de toutes les observations faites sur l'enfant par les éducatrices du niveau préscolaire - d'où la nécessité de constituer un dossier individuel; de telles liaisons évitent, d'autre part, les erreurs de jugement sur les nouveaux élèves et fournissent d'utiles éléments pour une interprétation correcte de la conduite de nouveaux arrivants. Etabli avec l'aide des éducatrices et des autres services, un tel dossier constitue une des premières fonctions des services psychologiques.

Une autre fonction des services psychologiques est de suivre l'évolution psychologique globale de l'enfant et son évolution dans les domaines de la motricité, de l'affectivité, de l'intelligence, de la sociabilité, afin d'évaluer son niveau de maturité, d'une part, et de déceler les domaines où

l'évolution ne se fait pas normalement, d'autre part. Un diagnostic précoce permet souvent d'éviter de longues rééducations ou psychothérapies ultérieures (voir chapitre IV). Dans ce domaine, de très utiles collaborations doivent s'établir entre les éducateurs et les psychologues afin que les premiers bénéficient des résultats scientifiques obtenus par les seconds pour améliorer leur action pédagogique et que les psychologues puissent prendre en considération toutes les observations faites par les éducatrices tout au long de la journée.

#### Etude analytique des réponses

L'existence des services psychologiques n'est pas encore généralisée. Seize pays répondent clairement que de tels services n'existent pas chez eux au niveau de l'éducation préscolaire.

Les réponses qui donnent un "oui" net et sans ambiguïté sont relativement rares. La France signale l'existence du service de psychologie scolaire. La Tchécoslovaquie fait état des services de neuro-psychologie et la Bulgarie précise bien que le dossier suit l'enfant alors qu'en Grèce et en Inde le dossier psychologique reste dans l'établissement d'éducation préscolaire. D'autres pays ont simplement répondu par l'affirmative à la question relative à l'existence d'un dossier psychologique. Dans certains cas, le dossier psychologique n'est pas complètement généralisé (Etats-Unis), ou bien on indique qu'il n'est pas fonctionnel (Guatemala).

Dans une perspective voisine, les réponses apportent une information sur les responsables de ce dossier. Il est constitué, en Bulgarie, par les observations faites par les éducatrices et il contient, au Danemark, les résultats obtenus à des tests de maturité. En Arabie Saoudite, c'est le directeur de l'établissement qui semble responsable du dossier alors que dans d'autres pays, le dossier est sous la responsabilité de l'administration : Grèce et Libéria (ministère), République démocratique allemande et Japon. Dans certains pays, un psychologue est responsable (Pologne, URSS).

En résumé, quelles que soient les modalités choisies, personne ne met en cause l'existence même d'un service psychologique et la constitution d'un dossier psychologique individuel. Il faut simplement souhaiter que ce dossier, qui doit être soumis aux règles déontologiques généralement adoptées dans le pays, soit une aide pour l'enfant et non un handicap pour sa scolarité ultérieure.

#### LES SERVICES MEDICAUX

Les réponses ne sont pas très abondantes dans

ce domaine. Cela est peut être lié au fait que l'éducation préscolaire se limite trop souvent aux deux ou trois premières années qui précèdent l'école obligatoire et l'on n'a que très rarement parlé des services médicaux dans tous les établissements d'éducation qui reçoivent les enfants de 3 ans. Il faut dire que, très souvent, ces établissements ne sont pas considérés comme relevant de l'éducation et leur caractère médical fait qu'ils n'ont pas été pris en considération par les autorités qui ont répondu au questionnaire.

D'une façon générale, on parle le plus souvent de "surveillance médicale" plutôt que d'un dossier médical qui serait parallèle au dossier psychologique.

La surveillance existe dans beaucoup de pays. En France par exemple, il existe un service de protection maternelle et infantile.

Comment s'opère cette surveillance ? On peut distinguer ici plusieurs situations :

- les médecins des services officiels examinent périodiquement les enfants, comme en France par exemple;
- il peut exister un médecin et/ou une infirmière attachée à l'établissement : c'est le cas notamment en Bulgarie (pédiatre), aux Etats-Unis, au Japon, en Pologne et en URSS;
- un médecin de la ville, du dispensaire ou de l'hôpital voisin se déplace pour effectuer des consultations (Jordanie, Libéria, Sri Lanka).

Il serait souhaitable que se développent les habitudes de contrôle sanitaire et hygiénique afin de diminuer la mortalité infantile, de donner à un plus grand nombre d'enfants les conditions d'une meilleure santé et de procéder, à travers les jeunes enfants, à l'éducation des parents. C'est un domaine important pour l'éducation préscolaire qui doit avoir pour objectif de donner à chaque enfant toutes ses chances de réussite ultérieure. La bonne santé est une de ces chances fondamentales.

#### LES SERVICES SOCIAUX

Le rôle social que l'éducation préscolaire est appelée à jouer n'est pas toujours reflété dans les réponses données à la question brève et non-suggestive "les services sociaux".

Il semble qu'officiellement, des services sociaux (travailleurs sociaux) soient en relation avec l'éducation préscolaire dans bon nombre de pays.

Ces relations sont quelquefois indiquées avec une certaine précision. En République Khmère et à Sri Lanka, ces services sociaux sont volontaires. S'ils n'existent pas au Pérou, dit-on, c'est que les problèmes nutritionnels et sanitaires ont une telle importance qu'ils éclipsent tous les autres. De façon analogue, en Inde, ces services

sont chargés de la distribution de nourriture. D'autres fois (Arabie Saoudite, Iran, Israël), les services sociaux sont assurés soit par des assistantes sociales, soit par l'équipe enseignante.

La responsabilité des services sociaux incom-

be aux conseils populaires en Bulgarie; à Chypre, ce sont les assistantes du Département des questions sociales qui suivent de près les établissements préscolaires.

### Relations avec les parents et avec l'école obligatoire

#### RELATIONS AVEC LES PARENTS

La question posée à propos des relations avec les parents a donné lieu à des réponses très diverses, dont certaines de caractère fort général : relations étroites avec les parents, les parents participent à la vie de l'établissement, relations informelles, etc.

Pourtant, à travers cette grande variété qui va de l'existence de relations (Côte d'Ivoire, Maurice, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Tchad) à une participation beaucoup plus importante (Rwanda, où tout est laissé à l'initiative des parents et où l'Etat n'exerce qu'une protection symbolique), il est bon de signaler que dans plusieurs pays, des expériences sont en cours pour élargir, pour améliorer ces relations. C'est ainsi qu'en Italie, un statut juridique de co-gestion est établi et que, dans quelques régions, les parents collaborent directement à l'intérieur de l'école maternelle à l'éducation des enfants. Au Danemark, le personnel éducatif est obligé de collaborer avec les parents, qui sont représentés dans les conseils, et, dans vingt établissements, est menée une expérience, approuvée par les autorités, de collaboration étroite des éducatrices et des parents.

La diversité des réponses rend difficile une présentation simple des résultats et nous allons énumérer, tout en essayant de les regrouper, les rôles, les fonctions et les activités des parents vis-à-vis des établissements d'éducation préscolaire.

Dans beaucoup de cas, les parents sont simplement reçus dans l'établissement soit pour une visite, soit à l'occasion d'une causerie, soit pour visiter une exposition de travaux d'enfants, soit pour assister à une fête organisée par l'établissement.

On voit apparaître, dans plusieurs réponses, des relations qui exigent une participation plus active de la part des parents. De nombreuses associations de parents prennent une part directe

à la gestion et à l'administration de l'établissement; elles jouent même un rôle direct, soit pour aider l'établissement à se construire et à s'embellir, soit pour l'organisation de séances de travail (conférences, séminaires) à l'intention des parents eux-mêmes. Cela permet un large mouvement d'échange d'idées entre les parents et l'on indique même, dans une des réponses, que les parents sont initiés à l'observation des enfants et des activités enfantines.

On signale enfin, dans quelques réponses, une aide directe des parents aux activités scolaires (au cours d'une visite ou d'un voyage par exemple) ou aux activités péri-scolaires (préparation des fêtes ou des expositions); on fait même remarquer, dans certaines réponses, qu'une partie du matériel éducatif est construit par les parents eux-mêmes.

#### RELATIONS AVEC L'ECOLE OBLIGATOIRE

##### Le problème général

Le problème posé par les relations de l'établissement d'éducation préscolaire et l'école obligatoire est soulevé dans la plupart des pays, et le passage du niveau préscolaire au niveau primaire est perçu comme une source importante de difficultés psychologiques, voire de traumatismes, pour l'enfant.

Il faut bien reconnaître que les situations sont délicates et difficiles à analyser. Quelquefois, alors que des liaisons organiques auraient pu facilement s'établir, l'éducation préscolaire, pour préserver son autonomie et ses méthodes pédagogiques originales a été amenée à se refermer sur elle-même et, dans certains cas, à s'opposer à l'école primaire. A l'école obligatoire, trop souvent encore caractérisée par sa rigidité et son traditionalisme pédagogique, l'éducation préscolaire oppose une pédagogie plus moderne, mieux

adaptée aux besoins de l'enfant et ouverte aux courants pédagogiques contemporains. L'école primaire intègre alors difficilement ces petits élèves habitués à une certaine liberté, curieux et intéressés par ce qui n'est pas toujours l'objet de l'enseignement qui leur est proposé.

Quelquefois, les dispositions législatives prises en vue de favoriser l'éducation préscolaire ont abouti à une autre conséquence qui explique les difficultés de liaison avec l'école primaire. Un corps spécial d'éducatrices et d'inspectrices - souvent de très bon niveau - a été créé pour développer l'éducation préscolaire. Par son efficacité et sa compétence, ce corps s'est trouvé en rivalité avec celui - un peu plus âgé, un peu moins dynamique - de l'école primaire. L'impossibilité pour les éducatrices d'appartenir à l'un et à l'autre des deux niveaux (préscolaire et primaire) a favorisé l'existence d'un fossé que les enfants avaient beaucoup de peine à franchir.

On comprend dès lors pourquoi on a cherché un très grand nombre de solutions afin d'éviter aux jeunes enfants ce qui constitue pour certains d'entre eux un véritable traumatisme. Si l'on veut obtenir l'épanouissement maximum de la personnalité d'un enfant, il faut que les influences pédagogiques qu'il subit constituent un système cohérent et continu. On peut réellement exiger, dans ce domaine, que la diversité nécessaire des situations pédagogiques s'harmonise avec l'unité indispensable des actions exercées.

#### Etude analytique des réponses

Il est évident que les problèmes soulevés par le passage de l'éducation préscolaire à l'école primaire varient avec l'âge auquel s'effectue ce passage. S'il se situe, en moyenne, aux environs de 6 ans (29 réponses), quelques pays ont fixé à 5 ans l'âge de l'école obligatoire (6 réponses) alors que d'autres ont adopté l'âge de 7 ans (17 réponses).

#### Les modalités du passage

Dans divers pays, la solution n'est même pas envisagée, soit que le problème est entièrement laissé à la responsabilité des parents, soit à cause du nombre très faible des enfants au niveau préscolaire, soit encore qu'aucune disposition spéciale n'est prise. On indique pourtant, dans certains pays tels que le Canada, l'Irlande, le Japon et le Royaume-Uni, que des projets sont à l'étude dans ce domaine (formation identique des maîtres, par exemple).

Quand la solution est envisagée, on se trouve en présence d'un très grand nombre de modalités que nous avons pu classer en quatre grandes catégories.

La première solution, la plus répandue, sem-

ble être la rencontre organisée des éducateurs des deux niveaux. Des informations peuvent être échangées en matière tant psychologique (connaissance de l'enfant) que pédagogique (activités déjà exercées). Dans certains cas, on signale que c'est l'affaire des directeurs (Royaume-Uni); quelquefois l'éducateur de l'école primaire vient passer quelques jours dans l'établissement d'éducation préscolaire d'où provient la majorité de ses élèves (Mexique et Royaume-Uni, par exemple).

Une autre solution appliquée dans certains pays consiste à organiser très systématiquement le passage en faisant visiter aux jeunes enfants de niveau préscolaire leur future école (URSS) ou en organisant avec les élèves plus âgés de l'école primaire une grande fête de réception (Chypre).

Dans d'autres cas encore, le passage est facilité, soit par l'intégration à l'établissement d'éducation préscolaire de la première année de l'école primaire (République dominicaine, Iran, Malte), soit par l'intégration à l'école primaire de deux années d'éducation préscolaire (Jordanie). Les deux situations ne sont pas rigoureusement symétriques et analogues : la première tend à prolonger les méthodes et techniques de l'éducation préscolaire alors que la seconde a tendance à scolariser l'éducation préscolaire.

Enfin, certaines réponses - peu nombreuses, il est vrai - traduisent une approche qui ouvre des perspectives nouvelles. C'est ainsi qu'au Brésil, on signale que le passage est libre avant sept ans (ce qui peut présenter certains dangers si les parents sont impatients de voir leurs enfants fréquenter l'école primaire) et qu'au Chili, le passage s'effectue quand la maturité psychologique de l'enfant est suffisante. Dans la même perspective, sans doute, le Mexique applique systématiquement le test ABC de Laurenço Filho pour apprécier le niveau de maturité des enfants pour la lecture. C'est, pensons-nous, dans le même esprit que la Bulgarie a élaboré un programme réalisé avec le concours des cabinets pédagogiques populaires départementaux pour assurer le passage du préscolaire à l'élémentaire.

Nous ne voulons pas classer les cas, assez rares semble-t-il, où l'enfant doit subir un examen de passage. S'il s'agit d'un examen psychologique ayant pour but de définir un niveau de maturation, on se trouve dans une situation analogue à celle du Chili. S'il s'agit d'un véritable examen, on peut être inquiet sur la valeur de cette pratique.

#### Projets d'amélioration

Dans tous les pays, le souci d'établir un passage entre l'établissement d'éducation préscolaire et l'école élémentaire est évident. Un projet de nouvelle forme de liaison est actuellement expérimenté

en Israël, par exemple. D'autres pays tentent d'apporter à ce difficile problème des solutions partielles ou radicales. Dans certains pays (Ghana, Mauritanie, Mexique, par exemple), on encourage les écoles primaires à adopter les méthodes pratiquées dans l'éducation préscolaire et souvent (Sri Lanka, par exemple), on souhaite que ce soit l'école primaire qui change et qu'un rapprochement entre les méthodes s'opère par transformation de celles de l'école primaire. Dans une perspective analogue, le Japon propose, comme solution générale de ce problème, une formation unique pour tout le personnel, qu'il s'agisse de l'éducation primaire ou de l'éducation préscolaire.

## Conclusion

Le nombre particulièrement élevé de réponses obtenues à cette question traduit une profonde préoccupation dans tous les pays.

Il semble que l'accord se fasse sur ce premier point : le passage de l'institution d'éducation préscolaire à l'école primaire est vécu par l'enfant comme une nouvelle rupture et peut être une source d'inadaptation et d'échec scolaire ultérieurs.

Il s'agit donc là d'une question très importante à laquelle une solution adéquate doit être apportée. Des analyses scientifiques des différentes situations devraient être entreprises dans chaque pays pour déterminer les meilleures solutions psychologiques et pédagogiques, en fonction des conditions locales. Nous ne croyons pas en l'existence d'une solution unique : une fois de plus, c'est l'adaptation à chaque cas concret qui permettra de trouver la meilleure solution.

### L'éducation préscolaire et la communauté

Nous avons montré, dans l'Introduction, que la notion d'éducation préscolaire était unanimement acceptée au plan international par les porte-parole des autorités des différents pays. Que se passe-t-il sur le plan local ? Est-ce que les grandes déclarations de principe se concrétisent dans les faits ? Est-ce que l'intérêt manifesté par les hommes d'Etat est un écho de l'intérêt manifesté par l'ensemble de la population ? Quels sont les signes qui permettent de répondre à ces questions ? Ce sera l'objet de ce chapitre. Sans doute les informations que nous y rapportons pourront-elles être utiles aux pays qui désireraient développer l'intérêt porté à l'éducation préscolaire.

#### LA "PROPAGANDE" POUR L'EDUCATION PRE-SCOLAIRE

Il est impossible, actuellement, de négliger les moyens qui permettent de faire de la publicité et de la propagande. Il suffit d'ouvrir la plupart des journaux du monde entier pour y trouver des placards publicitaires pour telle ou telle école. Qu'en est-il sur le plan de l'éducation préscolaire ?

Pour certains pays, la propagande est inutile. La Bulgarie, par exemple, précise que la réputation des établissements d'éducation préscolaire est telle que la publicité est superflue. Un peu dans le même sens, l'Argentine et la France répondent que l'éducation préscolaire a déjà conquis le public : 95 % des enfants des villes âgés de 5 à 6 ans vont à l'école maternelle en France. En Italie, la propagande paraît aussi inutile, sauf dans les campagnes où l'on est amené à faire quelque publicité.

Dans un certain nombre de cas, on ne fait pas de publicité pour d'autres raisons : l'Inde précise qu'il n'y a pas assez de places dans les établissements existants; dans le même sens, Chypre fait remarquer que le Gouvernement n'est pas prêt à faire face à un accroissement des effectifs.

Dans beaucoup de cas (24 pays), la réponse est affirmative : une propagande est organisée en faveur de l'éducation préscolaire. Il est intéressant de savoir sous quelles formes elle est organisée. Il semble qu'il existe trois sortes de formules.

Tout d'abord, la propagande peut être assurée par les associations de parents, qui organisent des réunions d'information (Libéria, Sénégal, Singapour, Zambie) ou qui font de la publicité dans leurs journaux hebdomadaires (Sri Lanka). Au Libéria, les parents sont responsables de programmes de radio et de télévision relatifs à l'éducation préscolaire.

Ailleurs, c'est grâce à des rencontres, des discussions et des expositions organisées au sein même de l'établissement que les parents sont amenés à découvrir l'intérêt de l'éducation préscolaire. En URSS, des travaux de groupe sont organisés dans l'établissement avec des comités de parents, afin que s'établissent des échanges de vues sur les méthodes ainsi que sur les expériences des parents ayant des enfants du même âge.

Enfin, la propagande est parfois assurée par des publications diverses et des annonces insérées dans la presse quotidienne.

#### LES PUBLICATIONS RELATIVES A L'EDUCATION PRESCOLAIRE

A la propagande et à la publicité est directement liée la question des publications; celles-ci sont de plusieurs sortes : elles peuvent être spécialisées et ne traiter que des questions préscolaires ou au contraire s'adresser à un large public et aborder divers sujets mais consacrer régulièrement une ou plusieurs rubriques à l'éducation préscolaire.

Le nombre des publications consacrées aux problèmes du jeune enfant est considérable. Dans

quelques pays, il existe des maisons d'édition qui se sont spécialisées (en tout ou en partie) dans la publication d'ouvrages et de matériels intéressant l'éducation préscolaire (16 pays ont donné cette information, et ce nombre n'est pas négligeable). Quelquefois, ce sont les autorités ministérielles qui possèdent leurs propres publications et qui les diffusent auprès du personnel enseignant (6 réponses). D'autres fois, ce sont les associations d'éducateurs ou les associations de parents qui éditent un bulletin ou une revue et même, dans certains cas, quelques ouvrages à l'usage des parents.

D'une façon générale, on peut dire que le nombre et la variété des publications répondent à un besoin certain d'informations de la part des parents, des éducateurs et des citoyens en général; en même temps, ces publications alimentent et développent l'intérêt pour l'éducation préscolaire. On possède ici un bon indice de l'importance que revêt l'éducation préscolaire dans les préoccupations actuelles de l'ensemble de la population.

#### L'EDUCATION PRESCOLAIRE ET LES MOYENS DE GRANDE INFORMATION

L'intérêt général à l'égard des questions d'éducation préscolaire se reflète également dans l'activité des moyens modernes d'information (radio et télévision). Une vingtaine de pays signalent que la radio et/ou la télévision font une place à l'éducation préscolaire, et cela sous différentes formes.

On peut distinguer au moins trois sortes de programmes. Dans le premier cas, il s'agit de programmes préparés à l'intention des éducatrices elles-mêmes; au cours de ces émissions, on donne des conseils pratiques ainsi que des informations d'ordre psychologique, et des débats et tables rondes sont consacrés aux principaux problèmes que l'éducatrice peut rencontrer dans son travail quotidien.

D'autres émissions s'adressent aux parents. Elles peuvent être présentées sous une forme didactique ou sous une forme récréative. Leur objet essentiel est d'amener les parents à prendre conscience des nombreuses difficultés que soulève l'éducation des jeunes enfants et à chercher des solutions adéquates aux problèmes quotidiens.

Il existe des programmes spécialement réservés aux enfants d'âge préscolaire; ils sont de deux ordres : éducatifs et récréatifs. On peut affirmer sans crainte que les seconds sont beaucoup plus développés que les premiers et qu'ils sont d'ailleurs de valeur inégale.

#### INTERET MANIFESTE POUR L'EDUCATION PRESCOLAIRE

De façon quasi-unanime, les pays signalent qu'à tous les niveaux, on relève un intérêt certain pour l'éducation préscolaire. Nous n'avons malheureusement pas trouvé, dans les réponses, d'indices plus précis permettant d'étayer une telle affirmation. Seul El Salvador répond par la négative en faisant remarquer que l'éducation primaire ne remplissant pas encore complètement sa mission, on ne s'intéresse pas encore à l'éducation préscolaire si ce n'est sous la forme des "sabatins" dont nous avons déjà parlé. On peut toutefois analyser les réponses positives et distinguer trois situations différentes :

- celle où ce sont les parents qui souhaitent voir se développer l'éducation préscolaire et qui pressent l'Etat pour la création d'établissements : Arabie Saoudite, Brésil, Bulgarie, Chypre, Royaume-Uni. Les parents prennent même l'initiative d'activités au Ghana, en Israël, au Laos, au Libéria, au Royaume-Uni et au Soudan;
- celle où le mouvement est inverse et où c'est l'Etat qui précède les parents et essaye de créer chez eux les motivations indispensables : Iran; Maurice (par les conseils des villes et des villages), Rwanda, Tchécoslovaquie;
- celle enfin où l'intérêt se manifeste aussi bien du côté de l'Etat que de celui des parents, ce qui est le cas le plus fréquent.

Il est aussi noté que les éducatrices elles-mêmes manifestent le plus vif intérêt pour les questions relatives à l'éducation préscolaire; elles participent à des discussions, à des journées d'études, se présentent nombreuses aux concours de recrutement. Un témoignage supplémentaire en est donné constamment par toutes les réunions régionales de l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (O. M. E. P.), qui regroupent régulièrement plusieurs centaines de personnes; souvent le nombre des participants dépasse le millier.

#### LES CENTRES DE RECHERCHE SPECIALISES DANS L'EDUCATION PRESCOLAIRE

L'organisation d'un centre de recherche présuppose une planification à longue échéance et témoigne que la réalité pédagogique est déjà remise en question. L'existence de centres de recherche est donc non seulement un indice pertinent de l'intérêt qu'on attache à l'éducation préscolaire, mais aussi le garant de progrès ultérieurs rapides.

Les réponses au questionnaire font apparaître qu'il existe un nombre de plus en plus important

de centres de recherche, soit privés, soit rattachés à des écoles normales, à des universités ou à des services ministériels. Il serait intéressant d'obtenir ultérieurement des renseignements sur les thèmes principaux de recherche de ces différents centres.

On peut noter aussi que les organismes régionaux et internationaux se préoccupent de cette importante question. La réunion organisée en mars 1974 à Champaign-Urbana témoigne de cet-

te volonté générale de faciliter les échanges internationaux d'informations concernant la recherche relative à l'éducation extra-scolaire. Ces travaux de recherche débordent largement le cadre de la psychologie et de la pédagogie; des recherches particulièrement intéressantes se développent actuellement dans les domaines de la sociologie, de l'architecture et de l'urbanisme, de la nutrition, du droit, etc.

### L'avenir de l'éducation préscolaire

L'éducation préscolaire qui se développe sous nos yeux va-t-elle atteindre rapidement son état d'équilibre final, ou va-t-elle connaître encore des évolutions spectaculaires dans les années à venir ? Quel est le futur que l'on imagine, que l'on souhaite pour elle ? Comment atteindre les objectifs que l'on décrit pour elle ? S'agit-il d'un processus de lente évolution auquel nous n'avons à assister qu'à titre de spectateurs passifs ou, au contraire, d'une évolution à laquelle nous devons participer pour l'accélérer ? Si oui, comment ? La situation actuelle est-elle provisoire et s'agit-il en fait d'une utopie ; l'éducation préscolaire va-t-elle perdre, au cours de son évolution, tous ses caractères originaux pour s'intégrer progressivement au système scolaire qui lui fait normalement suite ? Voilà quelques-unes des nombreuses questions qui se posent à tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de l'éducation préscolaire. Malgré notre très grande confiance quant au rôle que jouera l'éducation préscolaire dans le monde de demain et la place qu'elle y tiendra, nous ne devons pas ignorer les situations actuelles, les difficultés rencontrées dans certains pays, les propositions d'amélioration qui sont faites.

#### L'EDUCATION PRESCOLAIRE TELLE QU'ELLE EST ORGANISEE ACTUELLEMENT REPOND-ELLE AUX BESOINS ?

Nous avons examiné les besoins en matière d'éducation préscolaire et défini un ensemble d'objectifs qui devraient être atteints par cette importante étape de l'éducation de l'homme. Quittons pour le moment le plan de l'idéal et examinons si, dans la réalité, les besoins exprimés sont satisfaits.

Sans qu'on puisse parler d'unanimité puisqu'une grande satisfaction est exprimée par quelques pays, on peut dire que la réponse à la question :

"L'éducation préscolaire telle qu'elle existe dans votre pays répond-elle aux besoins actuels ?" est dans la majorité des cas, négative. Les réponses sont d'ailleurs souvent nuancées parce qu'un "non" brutal ne correspondrait pas à la réalité. La réponse négative se réfère d'ailleurs souvent à certains aspects seulement et la non-satisfaction parcellaire entraîne une réponse négative générale. C'est ainsi que, dans plusieurs pays, l'éducation préscolaire ne peut matériellement satisfaire ni les besoins nutritionnels des enfants ni les besoins sanitaires; une telle carence, portant sur un point particulier, amène le Chili ou l'Arabie Saoudite, par exemple, à dire que l'éducation préscolaire ne répond pas aux besoins exprimés.

Dans d'autres cas, l'extension insuffisante de l'éducation préscolaire ne satisfait pas ceux qui voudraient voir sa généralisation se faire plus rapidement. Les statistiques et les informations recueillies ont bien montré qu'un effort gigantesque restait à faire dans beaucoup de pays. La conscience de n'éduquer qu'une minorité d'enfants (et souvent des enfants appartenant aux classes socio-culturelles les plus favorisées) et de ne pas permettre à tous les enfants de profiter de l'éducation préscolaire est une autre source d'insatisfaction et amène à répondre que celle-ci ne répond pas aux besoins.

Dans la même perspective, nous avons obtenu des réponses qui mettent un accent particulier sur le fait que les locaux sont insuffisants, que le personnel et les cadres n'ont pas toute la compétence voulue (17 réponses). On sait aussi que dans certains pays, des conditions particulières font que les enfants ne peuvent être reçus qu'à mi-temps (au Canada, par exemple). La raison de ce mi-temps s'explique différemment : ainsi, en Zambie, c'est parce que les enfants ne sont pas nourris dans les établissements d'éducation préscolaire qu'ils ne les fréquentent pas toute la journée.

Dans l'ensemble, on relève une insuffisance générale de l'éducation préscolaire; on note beaucoup d'improvisation et l'on signale que, trop souvent, l'établissement d'éducation préscolaire fait fonction de garderie; il joue pourtant un rôle positif auprès des mères puisqu'il les soulage, mais ne remplit pas suffisamment, et sur tous les plans, ses fonctions éducatives.

On fait aussi remarquer (Laos, Zambie) que le coût de l'éducation préscolaire est très élevé et que les parents ne peuvent financièrement aider les établissements. Chypre indique qu'il y a d'autres besoins plus urgents à satisfaire dans d'autres secteurs et que l'éducation préscolaire ne servant que des objectifs à plus longue échéance, elle est donc sacrifiée.

D'autres raisons plus fondamentales sont avancées. On fait remarquer au Danemark, par exemple, où 50 % des femmes mariées travaillent, que la solution des jardins d'enfants n'est peut-être pas la meilleure pour l'évolution psychologique de l'enfant et la formation de sa personnalité. La réduction du rôle de la famille a pour effet de mettre en évidence l'importance du milieu familial ainsi que les conséquences d'une éducation à laquelle les parents ne prennent pas une part suffisante. Un phénomène analogue a été constaté en Israël, et toutes ces observations nous amènent à mieux prendre conscience des rôles respectifs que doivent jouer le milieu familial et la société dans le développement et l'éducation de l'enfant.

Si l'analyse des réponses négatives nous a paru nécessaire pour donner au "non" sa véritable signification, nous devons en faire de même pour les réponses positives. Dans beaucoup de pays (qui ne constituent d'ailleurs pas la majorité, comme nous l'avons déjà dit), l'éducation préscolaire répond partiellement ou totalement aux besoins. Mais que recouvre plus précisément cette affirmation ?

Pour 13 pays, la réponse est nettement positive - même si l'on fait remarquer que des perfectionnements sont toujours possibles - mais d'autres réponses sont plus nuancées ou plus explicites. Israël répond d'une façon pragmatique et dynamique. Les besoins actuels sont satisfaits; quand de nouveaux besoins se manifestent, on "improvise" et on fait face aux situations. La Thaïlande donne d'autres raisons de satisfaction; elle fait remarquer que les activités, au niveau de l'éducation préscolaire, font appel à l'environnement et aux expériences fondamentales de l'enfant (à l'exception de l'écriture et des mathématiques) et qu'ainsi l'éducation préscolaire répond aux aspirations des parents et des autorités. La Tchécoslovaquie souligne que l'éducation préscolaire remplit ses fonctions puisqu'elle répond aux besoins de la société socialiste. En France, enfin, malgré le très grand développement de l'éducation

préscolaire, il reste des besoins insatisfaits en ce qui concerne notamment les secteurs ruraux, les milieux d'immigrés et les enfants handicapés.

Sans prétendre tirer des conclusions, on peut essayer de résumer les nombreuses réponses pour donner une vue plus schématique, certes, mais plus globale. D'une manière générale, on peut dire que :

- les besoins d'éducation préscolaire sont présents partout mais ne sont pas toujours de même nature;
- ces besoins sont plus ou moins satisfaits et la gamme est longue, allant de l'insatisfaction presque complète jusqu'à la satisfaction totale;
- il semble que sous la pression des besoins et des situations économiques et politiques, "on" a créé ou laissé se créer des établissements d'éducation préscolaire, sans bien savoir quelles en étaient les finalités et quelles étaient les exigences sur le plan des locaux, du matériel, du budget et du personnel; d'où une certaine insatisfaction.

Mais les premiers pas sont faits. Il faut veiller à ce que cette insatisfaction ne se prolonge pas et qu'elle aboutisse à une prise de conscience des conditions indispensables au bon fonctionnement de l'éducation préscolaire. Un grand danger serait de voir exploiter cette insatisfaction actuelle - et nous voulons bien la croire provisoire - contre l'éducation préscolaire elle-même. C'est la raison pour laquelle il faut apporter beaucoup d'attention aux perspectives d'amélioration qui sont esquissées dans les réponses afin de ne pas prolonger la phase de développement un peu anarchique que l'on observe dans quelques pays.

#### PERSPECTIVES D'AVENIR

Les réponses aux dernières questions de l'enquête se chevauchent et nous allons les considérer toutes ensemble afin de faire ressortir les points les plus importants. Ces points sont souvent indiqués et répétés dans les deux ou trois dernières questions et c'est la raison pour laquelle nous pouvons maintenant avoir une vue plus synthétique.

- Bâtiments. - De nombreuses réponses soulignent la nécessité d'améliorer les bâtiments existants et de construire de nouveaux bâtiments. Cela suppose une aide financière importante de l'Etat et il s'agit là d'une exigence fondamentale pour le développement de l'éducation préscolaire. C'est ce qu'en pensent 26 pays.

- Méthodes, techniques et matériel éducatif. - On a pris conscience, un peu partout, de ce que l'éducation préscolaire ne se ramène pas simplement à une garderie d'enfants et que l'on doit rechercher des méthodes et techniques d'éducation

spécifiques compte tenu de l'âge des enfants. Les motivations sont quelquefois différentes, puisque dans certains cas, il s'agirait d'augmenter la quantité de matériel mis à la disposition des enfants, et dans d'autres, d'enrichir le matériel mis à la disposition des éducatrices; dans d'autres cas, enfin, l'amélioration devrait porter sur la qualité du matériel éducatif.

- Personnel. - Mais au-delà de toutes ces conditions matérielles et pédagogiques, c'est la question du personnel qualifié qui domine toutes les autres. Dans la plupart des pays, c'est une des principales préoccupations pour l'avenir.

Nous sommes bien ici au coeur du problème. A tous les niveaux de l'éducation préscolaire, la qualité de la relation éducative dépend en très grande partie de la qualité de l'éducateur. Si l'on veut, en effet, que les établissements d'éducation préscolaire ne soient pas uniquement des garderies, il est nécessaire que les éducateurs des enfants de cet âge reçoivent une formation qui soit adaptée aux besoins du moment et leur permette en même temps de faire face, avec succès, aux différentes situations qui peuvent se présenter à l'avenir. Aussi serait-il sans doute utile d'envisager la création d'un Centre international de pédagogie préscolaire, dont l'objet serait de former les futurs cadres nationaux de l'éducation préscolaire (responsables pédagogiques nationaux, inspectrices, professeurs d'école maternelle) et de promouvoir la recherche internationale dans ce domaine.

- Formation continue. - La formation des éducateurs ne peut plus se faire en une seule étape, celle de la formation initiale. Compte tenu de l'évolution rapide des concepts, des méthodes et des techniques de l'éducation préscolaire, d'une part, et des transformations sociales, techniques, économiques et politiques, d'autre part, les éducateurs de l'éducation préscolaire doivent se tenir constamment au courant des progrès des sciences fondamentales telles que la biologie, la neurologie, la psychologie et la sociologie, et leur formation continue doit être prévue au moment même de la conception du plan général de formation. Cette question est soulevée par plusieurs pays.

- Educatrices et/ou éducateurs ? Dans le monde entier, on connaît actuellement le phénomène de "féminisation" de l'enseignement. A de très rares exceptions près (je n'ai personnellement rencontré qu'un seul homme éducateur dans les très nombreux établissements que j'ai visités), ce sont toujours des femmes qui assurent l'éducation préscolaire. Quelques pays (Danemark, Etats-Unis et Singapour) soulignent la nécessité d'une présence masculine dans l'équipe éducative. Il

est évident que si l'on veut que l'établissement d'éducation préscolaire ne soit pas trop éloigné du milieu familial, la présence d'hommes est indispensable. (1).

- Statut des éducateurs. - L'éducation préscolaire constitue un ensemble et tous les besoins sont liés. On ne s'étonnera donc pas que la nécessité d'un statut de l'éducateur ait été soulignée. Dans beaucoup de pays, les personnes qui s'occupent des jeunes enfants sont recrutés à titre de personnel contractuel, pour une période limitée, sans garantie pour l'avenir. Il est évident que la fonction d'éducateur préscolaire exige une préparation et un travail personnel dont les fruits ne peuvent être récoltés qu'à moyenne ou à longue échéance. Il est donc impossible à un jeune d'investir du temps, de l'énergie et de l'argent si on ne lui assure pas une stabilité d'emploi à la fin de ses études. Comme on peut le voir, la question du statut est liée à celle du recrutement et à celle de la qualité du personnel. Il ne s'agit donc pas d'une revendication de type professionnel ou syndical, mais d'une exigence qui, si elle est satisfaite, assurera à l'éducation préscolaire plus de stabilité et d'efficacité.

- Contrôle et évaluation. - Dans certains pays, il existe déjà un corps de contrôle et d'inspection qui joue très souvent le rôle de conseiller pédagogique auprès des éducatrices. Dans les pays où l'éducation préscolaire relève en très grande partie d'organismes privés, un contrôle des établissements (contrôle administratif, sanitaire et pédagogique) est jugé souhaitable (Colombie, Grèce, Inde, Jordanie, Maurice, Norvège, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan et Sri Lanka).

- Transition avec l'école primaire. - L'âge de l'entrée à l'école obligatoire varie selon les pays, comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler dans un chapitre précédent. Quelques pays se préoccupent de cette question. La Belgique annonce qu'elle va établir l'obligation scolaire dès l'âge de cinq ans (c'est-à-dire qu'il y aura une année d'éducation préscolaire obligatoire). Ce problème est soulevé par la République démocratique allemande (le Conseil allemand de l'éducation a formulé des recommandations à ce sujet). En Israël, on prévoit des "écoles intégrées" pour les enfants de cinq, six et sept ans. Au Japon, le Conseil central de l'éducation a publié en 1971 un rapport

(1) Ce point est expressément souligné dans la recommandation n° 19 de l'Assemblée mondiale de l'OMEP tenue à Caracas en 1974 : "que l'éducation préscolaire ne soit pas uniquement exercée par des personnes de sexe féminin".

intitulé Basic guidelines for the Reform of Education qui propose des plans pour résoudre certains problèmes; des projets pilotes consistant à poursuivre jusqu'aux premières années de l'école primaire les programmes d'éducation qui commencent à quatre ou cinq ans, doivent être entrepris. En Pologne, l'éducation préscolaire est universelle pour les enfants de six ans et doit le devenir pour ceux de cinq ans. Les liens étroits entre les écoles maternelles et les écoles primaires, du point de vue de l'organisation et des programmes, contribuent à faire disparaître les difficultés de passage entre ces deux institutions. En même temps, le principe, déjà en vigueur, selon lequel tout enfant âgé de six ans peut être admis à l'école, sur demande des parents et après examen de son évolution par un médecin et un psychologue, sera maintenu. En Tchécoslovaquie, des liens étroits sont prévus entre éducation préscolaire et école primaire (on parle d'amélioration "horizontale" et "verticale").

- Enfants défavorisés. - Plusieurs pays estiment que l'éducation préscolaire devrait s'intéresser davantage aux enfants défavorisés et s'étendre plus aux milieux déshérités et aux zones rurales. On est en effet convaincu qu'un effort de scolarisation devrait compenser les handicaps socio-culturels et familiaux. Mais il est nécessaire, dans ce cas, d'établir des relations encore plus étroites entre la famille, le milieu social et l'école : ce sera le rôle des travailleurs sociaux qui auront une fonction de liaison; ils apporteront une aide très précieuse à l'éducatrice, d'un côté, et aux parents, de l'autre, en facilitant à l'enfant une meilleure adaptation au milieu scolaire.

- Relations avec les parents. - De nombreux problèmes restent encore à résoudre en ce qui concerne les relations entre les parents et les établissements d'éducation préscolaire. Dans tous les pays, pourtant, on a conscience du rôle que peut et doit jouer l'éduca-

tion préscolaire pour l'information et la formation des parents.

Dans une première perspective, on considère que l'éducation préscolaire doit aider les mères en leur indiquant les règles élémentaires de la nutrition et de l'hygiène du jeune enfant, et en leur permettant d'avoir une vie professionnelle indispensable à l'équilibre financier de la famille. (Bulgarie, Danemark, Etats-Unis, Inde, Pérou, Pologne).

Mais on semble vouloir aller plus loin et promouvoir, à travers l'éducation préscolaire, une véritable éducation des parents; certaines réponses évoquent même une transformation de leur mentalité (souvent par l'intermédiaire d'associations). Il s'agit bien là d'atteindre un des objectifs essentiels et de faire jouer à l'éducation préscolaire un rôle social qui dépasse largement celui qu'elle joue auprès des enfants, dans les limites de l'établissement proprement dit. De plus, des parents bien informés sauront améliorer les conditions de vie des enfants et renforcer ainsi l'action de l'éducation préscolaire.

- Projets pilotes, expérimentation, recherche. - Beaucoup de réponses traduisent un besoin de dépasser le stade des tâtonnements et des essais pour promouvoir l'éducation préscolaire d'une façon plus rapide et plus sûre. Il est évident que, malgré les succès éclatants observables dans certains pays, il n'est pas possible de transposer telles quelles les solutions adoptées dans tous les autres pays. Les situations historiques, géographiques, économiques, etc. sont tellement différentes qu'il faut rechercher pour chaque pays, la solution (ou l'ensemble de solutions) la plus adéquate. C'est dans ce sens que les pays expriment leur désir de voir organiser soit des projets pilotes, soit des centres de recherche et d'expérimentation, soit une réforme de l'éducation préscolaire qui s'appuierait sur les résultats de la recherche scientifique la plus récente.

## En guise de conclusion

Une telle étude n'appelle pas de conclusion. Le tableau que nous avons brossé a voulu être objectif et le bilan présenté a recherché plus la fidélité aux faits que les grandes envolées pédagogiques n'ayant aucune base réelle. Ce travail ne constitue pas une thèse qui, tout au long des pages, se serait élaborée et qui aurait exigé, dans un chapitre final, une synthèse des résultats acquis. Il a voulu être le reflet aussi précis et exact que possible de l'éducation préscolaire telle qu'elle apparaît en 1974.

Cette dernière phrase appelle pourtant un commentaire. Il est inutile de rappeler qu'un tableau n'est jamais complètement objectif, qu'une photographie même n'est jamais la reproduction parfaite de la réalité. L'observateur a choisi un point de vue; le narrateur filtre inconsciemment les faits en fonction de ses opinions, conceptions, positions politiques ou religieuses ... L'objectivité de l'auteur s'est appliquée sur les documents fournis; ces documents (les réponses au questionnaire envoyé) ont été rédigés par des personnes travaillant, en général, au niveau de l'administration centrale du pays. L'ensemble des réponses a donc été fourni par des personnalités qui connaissent, d'un point de vue général, l'éducation préscolaire. Alors que les renseignements généraux et les informations statistiques nous étaient fournis avec une certaine précision, nous avons eu l'occasion de regretter l'absence de détails concrets en ce qui concerne la vie de l'enfant et ses activités précises au long de la journée. Une collaboration avec des praticiennes, des théoriciennes, des parents, aurait permis d'obtenir un ensemble de réponses plus riche et le tableau qui en serait ressorti aurait certainement été encore plus près de la réalité. Le temps et les moyens financiers ne permettaient pas de donner à cette étude une telle ampleur. Le lecteur comprendra aussi pourquoi nous avons posé beaucoup de points d'interrogation et pourquoi nous avons laissé beaucoup de questions sans réponse. Nous avons opté délibérément pour la discrétion

scientifique plutôt que pour les réponses personnelles ou les opinions non vérifiées (ou non vérifiables). Nous avons préféré être accusé de sécheresse scientifique plutôt que de délire pédagogique.

Mais si nous n'avons pas de conclusion à tirer au sens habituel du terme, nous avons quelques commentaires généraux à présenter et quelques idées à reformuler sinon à répéter. Le caractère un peu plus personnel de certaines affirmations ne surprendra pas le lecteur qui autorisera l'auteur de cette étude à s'exprimer un peu plus librement dans ces quelques dernières pages.

L'éducation préscolaire constitue un domaine relativement neuf, dans lequel plusieurs types de batailles peuvent mettre en présence des forces qui ne sont pas toutes guidées uniquement par le souci de l'éducation de l'enfant. Le développement de l'éducation préscolaire, dans certains pays, se traduit par la construction de bâtiments, l'achat de matériel et des installations de toutes sortes. L'enthousiasme que l'on relève chez certaines personnes est quelquefois directement lié au profit financier qu'elles pourront en tirer. Lors d'une mission dans un des pays du Tiers-Monde, j'avais été frappé par le nombre important de représentants des grandes firmes de matériel dans tous les comités en faveur de l'éducation préscolaire; et ces représentants étaient souvent les plus acharnés défenseurs de certaines méthodes actives, à condition que ce soit le gouvernement qui honore les factures. Et l'intérêt diminuait rapidement si les conditions économiques ne permettaient pas de construire et d'équiper des écoles selon le modèle proposé par les grandes maisons de construction et d'équipement. Il est évident que le développement de l'éducation préscolaire ne peut pas se faire sans qu'un minimum de moyens financiers soit mis à sa disposition et il n'est pas question, ici, de vanter les mérites de la pauvreté. Un juste équilibre doit être recherché entre les ressources et les possibilités locales,

le niveau de vie du groupe familial, et la place générale de l'éducation préscolaire au sein du système éducatif. Il n'y a pas de solution générale aux problèmes éducatifs et un effort doit constamment être fait pour trouver des solutions originales et valables aux problèmes locaux. Sans négliger le soutien et l'aide des forces économiques, l'éducation préscolaire doit trouver en elle son propre dynamisme et ses raisons d'exister.

Une autre bataille se déroule constamment dans le champ de l'éducation préscolaire : celle des spécialistes. Le nombre et la variété des objectifs de l'éducation préscolaire font que tous ceux qui s'intéressent, d'un point de vue ou d'un autre, aux jeunes enfants, estiment qu'ils ont une place à avoir au sein d'une institution ou d'un établissement s'occupant d'éducation préscolaire. Et comme chaque spécialiste a tendance à penser que son point de vue est très important (sinon le plus important), on assiste à des luttes plus ou moins voilées pour la direction locale et générale de cette nouvelle étape de l'éducation. Au niveau central, c'est le ministère de la Santé qui le dispute à celui de l'Éducation; c'est ce dernier qui est en lutte avec celui des Affaires sociales; c'est celui-ci qui revendique auprès du ministère de la Famille . . . Au niveau de la pratique, c'est le médecin qui estime que la vie de l'enfant est entre ses mains, donc que c'est lui qui doit diriger l'équipe, alors que le psychologue, se référant aux travaux de la psychanalyse, affirme que les premières années de la vie de l'enfant ayant une telle importance, c'est lui qui doit jouer un rôle prépondérant pour organiser l'éducation du jeune enfant. Dans d'autres situations, ce sont les travailleurs sociaux qui se rendent compte de l'importance du milieu familial et social et qui pensent qu'ils ont un rôle important à jouer dans le concert de l'éducation du jeune enfant.

Une présentation aussi rapide et brutale amène le lecteur à se poser la question : "et l'éducatrice ?". Il faut remarquer que trop souvent - et malheureusement - l'éducatrice est celle qui, parmi tous ces spécialistes, a le moins de formation spécialisée et elle apparaît très souvent comme un personnage relativement subalterne, tout juste capable d'appliquer les indications, les conseils de ces autres "spécialistes" devant lesquels, selon eux, elle devrait s'incliner.

Nous avons personnellement une vision tout à fait différente des choses. Nous croyons tout d'abord à la nécessité d'une équipe de spécialistes et non à la juxtaposition d'éminentes personnes représentant les différentes composantes de l'éducation. L'éducation de l'enfant doit tendre vers l'unité à travers la diversité des influences; les composantes de ce processus complexe ne sont pas indépendantes et elles exigent un effort de coordination pour ne pas aboutir à des effets

contradictoires. C'est à l'éducatrice que revient ce rôle fondamental de coordination, d'unification et d'action. Sans que s'établisse une hiérarchie entre les différents membres de l'équipe, il faut que chaque spécialiste mette à la disposition de l'éducatrice sa compétence pour l'aider à résoudre les problèmes que pose l'éducation de chaque enfant.

Une telle conception ne peut passer dans les faits qu'à deux conditions : que chaque spécialiste soit capable de collaborer au sein d'une équipe multidisciplinaire, et que l'éducatrice ait reçu une formation suffisante pour comprendre le langage et les préoccupations de chacun des membres de l'équipe d'une part, d'intégrer toutes les informations recueillies et de les traduire sur le plan de l'action éducative d'autre part. C'est, en d'autres termes, poser une fois encore le problème fondamental de la préparation des éducatrices de niveau préscolaire. Nous sommes personnellement convaincus que la préparation des éducatrices est la clef de tout l'édifice et que, malgré tous les facteurs en présence, la réussite de l'éducation préscolaire est liée à la qualité des éducatrices qui l'animent.

L'éducation préscolaire est, par ailleurs, un des domaines privilégiés pour l'expérimentation pédagogique. Les programmes n'existent pratiquement pas; les exigences de préparation à un examen sont absentes; la notion de rendement n'a pas encore droit de cité. Les éducatrices peuvent pratiquer une pédagogie totale englobant le développement de tous les aspects de la personnalité enfantine. Les effets se font sentir à brève échéance et un essai raisonnable ne met pas en cause l'avenir de l'enfant. L'éducatrice devrait trouver le temps d'observer chaque personnalité naissante et adapter son action éducative aux caractéristiques individuelles. On comprend pourquoi l'éducation préscolaire a toujours été le domaine préféré des novateurs et pourquoi c'est à ce niveau que les transformations et les progrès pédagogiques sont les plus remarquables.

Mais il serait naïf de croire que tous les problèmes ultérieurs de l'éducation pourraient se résoudre par une organisation parfaite de l'éducation préscolaire. Celle-ci n'est qu'une maille de l'éducation totale de l'individu; elle englobe la première éducation familiale et prépare à l'éducation donnée par l'école primaire. Il est impossible de régler les problèmes de l'éducation préscolaire sans étudier et améliorer en même temps ceux de l'école primaire. Par rapport à une école primaire encore très rigide, l'éducation préscolaire prend des allures de contestataire : en développant chez les jeunes enfants l'initiative, la créativité, le besoin d'autonomie, etc., elle envoie à l'école primaire des élèves qui auront à se réadapter à un nouveau milieu, à de nouvelles habitudes sociales, à des

formes différentes de discipline. D'où provient l'erreur ? De l'éducation préscolaire qui a des objectifs encore inacceptés par l'école primaire ou de l'école primaire qui n'a pas encore été suffisamment transformée et rajeunie par la pédagogie ? Nous estimons que le problème de l'éducation préscolaire est inséparable de celui de l'école primaire, et que de nombreuses liaisons doivent s'établir pour que l'école primaire profite des progrès de l'école maternelle et que les enfants ne subissent pas le préjudice d'un manque de coordination entre deux étapes de leur éducation.

L'éducation préscolaire doit être aussi considérée par rapport à l'école primaire dans une autre perspective : celle du succès scolaire et de la réussite sociale. Pour un ensemble de raisons que nous avons indiquées précédemment, l'éducation préscolaire coûte cher; les pays pauvres ont, en général, une éducation préscolaire moins bien développée que les pays riches. A l'intérieur d'un même pays, les classes sociales favorisées ont un accès plus facile à l'éducation préscolaire que les classes pauvres. Tous les résultats reproduits dans ce rapport en témoignent. C'est dire que l'enfant de pays riche ou l'enfant de famille aisée a plus de chance de recevoir une éducation préscolaire que les autres; c'est dire d'une autre façon qu'il aura plus de chance de réussir scolairement, donc de mieux réussir dans la vie. L'inégal développement de l'éducation préscolaire constitue donc, malgré le souci de justice sociale contenue dans ses

objectifs, un facteur nouveau de ségrégation sociale dont on doit prendre conscience pour le combattre. Les vagues humanistes et généreuses de justice sociale et d'égalitarisme devant l'école viennent mourir sur les rochers de la dure réalité sociale et économique. Il y a trop souvent encore une grande distance entre l'idéal de l'éducation préscolaire tel qu'on peut l'imaginer actuellement et les réalisations telles qu'on peut les observer. La faute ne peut en être imputée à personne; il y a des évolutions historiques que l'on ne peut pas accélérer à l'infini et certains défauts de jeunesse ne seront corrigés que lorsque l'éducation préscolaire aura vieilli de quelques décennies et qu'elle aura pris, au sein du système éducatif, toute la place qui lui revient.

Cette étude n'a pas voulu être un plaidoyer. Elle a voulu montrer, en toute honnêteté, l'état d'avancement de l'éducation préscolaire, et mesurer la distance qui séparait les réalisations telles qu'elles sont de ce qu'elles devraient être. Si elle a permis d'encourager les uns dans la poursuite de leurs efforts, fait prendre conscience aux autres de l'immensité et de l'importance de la tâche, si elle a glorifié l'éducation préscolaire auprès de tous, elle n'aura pas été inutile et pourra ouvrir la voie à d'autres travaux qui ne pourront qu'accélérer le processus d'évolution. Et quand on pense que c'est le sort des jeunes enfants du monde entier qui est en jeu, on mesure l'importance de la tâche à accomplir et la nécessité de faire appel aux énergies de tous les hommes de bonne volonté.

**Annexe I**  
**TEXTE DU QUESTIONNAIRE SUR L'EDUCATION PRESCOLAIRE**

Présentation

I. Les objectifs de ce questionnaire sont les suivants :

1. Faire un bilan aussi exact et complet que possible de l'éducation préscolaire dans le monde.
2. Déterminer les grandes tendances actuelles et les lignes principales d'évolution de l'éducation préscolaire dans le monde.
3. Etablir, en fonction des réalisations actuelles, des lignes générales d'évolution et des apports scientifiques contemporains, des recommandations permettant de faciliter et d'accélérer le développement de l'éducation préscolaire dans le monde.

II. Afin d'aider les responsables chargés de répondre à ce questionnaire nous précisons les points suivants :

2.1 Définition de l'éducation préscolaire. L'éducation préscolaire s'étend de la naissance à l'entrée à l'école obligatoire. Elle est dispensée dans la famille, dans tous les établissements qui reçoivent, à un moment ou à un autre et pour des raisons diverses, les enfants qui ne sont pas encore soumis à la scolarité obligatoire. En fait, pour restreindre notre champ d'investigation et pour ne pas alourdir ce questionnaire, nous nous limiterons principalement à l'étude des établissements qui reçoivent des enfants non encore soumis à l'école obligatoire et qui ont, explicitement, des objectifs d'éducation parmi l'ensemble de leurs objectifs généraux.

2.2 Nous avons opté pour un questionnaire "ouvert" afin de laisser plus de liberté dans les réponses, mais nous vous demandons de nous fournir le maximum d'informations actuellement disponibles et de joindre au questionnaire rempli, les documents qui pourraient permettre d'avoir une vue plus précise de l'éducation préscolaire dans le pays, (textes officiels s'ils existent, plans des établissements, lois et règlements . . .) - Les questions secondaires ne sont données qu'à titre indicatif. - N'hésitez pas à fournir les autres informations que vous possédez, même si elles répondent à d'autres questions que celles qui ont été posées à titre indicatif.

2.3 Afin de donner plus de valeur au bilan global pouvez-vous indiquer, soit les sources précises de vos informations, soit le degré de certitude qu'on peut leur accorder : objectivité vérifiable, opinion générale, opinion personnelle éventuellement.

III. Toutes les questions sont numérotées - Veuillez répondre sur des feuilles séparées pour chacune des questions en indiquant, en haut de chaque feuille, uniquement le nom du pays et le numéro de la question - cela ne fait au total que 35 questions.

I. Renseignements généraux sur l'éducation préscolaire dans votre pays

Dans cette première question nous voudrions avoir une idée générale de l'extension de l'éducation préscolaire dans votre pays, éducation préscolaire considérée ici à travers les établissements qui, explicitement, ont des objectifs (même s'ils sont très généraux) d'éducation.

- 1.1 Quelles sont les catégories d'établissements d'éducation préscolaire qui existent dans votre pays ?

Pouvez-vous en donner les noms et indiquer, pour chacune d'elles, le nombre approximatif d'établissements qu'elle regroupe.

Catégories d'établissements	Nombre approximatif ou pourcentage relatif.
1 -	
2 -	
3 -	

1.2 De quels organismes dépendent ces établissements ? De quels ministères ? Pouvez-vous faire la distinction entre les établissements qui relèvent d'organismes officiels (au niveau du pays), d'organismes locaux (province ou ville), d'organismes privés ?

1.3 A quel âge sont acceptés les enfants dans les établissements d'éducation préscolaire dans votre pays ?

1.4 Quel pourcentage approximatif de la population correspondante représentent les enfants qui sont reçus dans ces établissements ? (Il serait intéressant de connaître le nombre d'enfants qui, théoriquement et en fonction de l'organisation de l'éducation préscolaire de votre pays, pourrait être dans ces établissements et le nombre réel d'enfants inscrits dans ces établissements) ?

1.5 Pouvez-vous donner une idée de l'implantation des établissements d'éducation préscolaire en fonction de la répartition géographique et du cadre social : milieu rural, petites villes (moins de 20.000 habitants), grandes villes.

1.6 Pouvez-vous indiquer une répartition des enfants qui sont actuellement reçus dans les établissements d'éducation préscolaire en fonction de leur milieu social d'origine. On pourra, par exemple, distinguer quatre catégories de milieux sociaux :

- manoeuvres, ouvriers, paysans
- classes moyennes
- professions libérales
- immigrants

1.7 Aspects financiers : Pouvez-vous indiquer l'ordre de grandeur du budget total consacré à l'éducation préscolaire dans votre pays ? Indiquez, si cela vous est possible, ce que représente ce budget par rapport à un autre budget de référence e. g. budget général consacré à l'éducation, produit national brut ... Peut-on distinguer, dans ces budgets la part des organismes officiels (et lesquels), la part des organismes privés (et lesquels).

1.8 Les bâtiments utilisés pour l'éducation préscolaire. Indications sur le nombre de bâtiments, sur leur superficie moyenne, sur leur conception architecturale. Y-a-t-il des règles à respecter dans les constructions : surface et cubage d'air minimum par enfant, locaux obligatoires (tels que douches, toilettes ...) .. Y-a-t-il des tendances nouvelles dans l'architecture des établissements d'éducation préscolaire ? Pouvez-vous joindre à ce questionnaire des "plans modèles" de construction ?

## II. La vie et le fonctionnement des établissements d'éducation préscolaire

2.1 Heures de fonctionnement - durée moyenne de présence des enfants dans l'établissement.

2.2 Quels sont les objectifs généraux et particuliers, explicites et implicites, assignés à l'éducation préscolaire dans votre pays - Comment et par qui sont définis ces objectifs ? Dans quelle mesure ces objectifs sont-ils atteints ? (Pouvez-vous donner une idée de l'écart qui existe entre les objectifs définis théoriquement et leur réalisation dans la pratique quotidienne de l'éducation préscolaire ?).

2.3 Pouvez-vous établir une liste des activités que peut avoir un enfant qui est inscrit dans un établissement d'éducation préscolaire ? Dans quelle mesure ces activités possibles sont réalisables et réalisées ?

2.4 Certaines méthodes pédagogiques telles que celles de Froebel, de Montessori, de Decroly ...

sont-elles conseillées, imposées ? Les éducatrices ont-elles, au contraire, la liberté de choix de leurs méthodes ? Dans ce cas, pouvez-vous donner les indications générales sur les méthodes utilisées ?

2.5 Le matériel éducatif - Quelle est son importance et son rôle ? Qui est responsable de son choix ? Quelles catégories de matériel éducatif peut-on trouver dans les établissements ? Comment et par qui est-il utilisé ?

2.6 Par qui et comment est contrôlée l'activité des éducatrices préscolaires ? De qui dépendent-elles sur le plan administratif, sur le plan pédagogique ?

### III. Personnel

3.1 Pouvez-vous établir la liste des personnes qui participent régulièrement à l'éducation préscolaire dans votre pays : éducatrices, psychologues, travailleurs sociaux, médecins ... Pouvez-vous préciser leurs fonctions respectives ?

3.2 Pouvez-vous indiquer le nombre de personnes comprises dans chacune des catégories précédentes ? Quels sont les nombres maximum, moyen et minimum d'enfants confiés à une éducatrice (établir, si possible, une comparaison entre l'éducation préscolaire et les autres niveaux d'enseignement) ?

3.3 Quels diplômes exige-t-on des éducatrices de l'éducation préscolaire ? Par qui sont délivrés ces diplômes ? Quel est le niveau moyen de la scolarité exigée ? Comment s'opère, en général, le recrutement des éducatrices de l'éducation préscolaire ?

3.4 Renseignements généraux sur les personnels tels que :

- âge minimum pour le recrutement
- âge maximum pour le recrutement ou l'emploi
- traitement mensuel moyen de début
- traitement mensuel moyen de fin de carrière
- y-a-t-il un statut pour ce personnel ?

3.5 Pouvez-vous donner des indications sur la préparation des éducatrices de l'éducation préscolaire ? Types de cours et programmes ? Importance relative de la formation pratique - Rôle des stages dans la vie professionnelle - Participation des praticiens à la formation des éducatrices.

3.6 Existe-t-il un système de perfectionnement pour le personnel en exercice ? Comment est-il organisé ?

3.7 Rôle et importance des associations d'éducatrices préscolaires telles que syndicats, association professionnelle, comité national de l'OMEP ...

### IV. Relations de l'éducation préscolaire avec ...

4.1 Les parents : Comment sont organisées ces relations ? Les parents participent-ils à l'éducation préscolaire à l'intérieur de l'établissement ?

4.2 L'école obligatoire. Comment est assurée, si elle existe, la transition entre l'éducation préscolaire et l'école obligatoire ? Comment se rencontrent les éducateurs ? Quelles solutions sont proposées dans votre pays pour essayer d'améliorer ce passage difficile ?

4.3 Les services psychologiques. Existe-t-il un dossier individuel qui suit l'enfant à l'école obligatoire - Qui en est responsable ?

4.4 Les services médicaux  
Qui en est responsable ?

4.5 Les services sociaux  
Qui en est responsable ?

### V. Education préscolaire, informations et recherche

5.1 Existe-t-il une propagande menée auprès des parents en faveur de l'éducation préscolaire ? Sous quelles formes ?

5.2 Pouvez-vous donner la liste des publications de votre pays consacrées exclusivement ou principalement à l'éducation préscolaire ? (Soit à l'usage des parents, soit à l'usage des éducatrices).

5.3 Les questions relatives à l'éducation préscolaire tiennent-elles une place (et laquelle) dans la presse, la radio et la télévision de votre pays ?

5.4 Existe-t-il, aussi bien de la part des parents, que des éducateurs en général et de l'administration, un intérêt pour les questions d'éducation préscolaire ? Quels en sont les signes les plus apparents ?

5.5 Existe-t-il des maisons d'édition ou des librairies spécialisées dans les ouvrages consacrés à l'éducation préscolaire - Lesquelles ?

5.6 Existe-t-il des centres d'enseignement et de recherche spécialisés dans le domaine de l'éducation préscolaire ? Pouvez-vous en donner la liste ?

## VI. L'avenir de l'éducation préscolaire

6.1 L'éducation préscolaire, telle qu'elle existe dans votre pays, répond-elle aux besoins actuels ? Pourquoi ?

6.2 Peut-on discerner, dans l'état actuel, des lignes d'évolution qui donneront à l'éducation préscolaire, telle qu'elle sera pratiquée en l'an 2000, un visage nouveau ? Dans quels domaines ? (Personnel, bâtiments, méthodes ..).

6.3 Quelles seraient les deux ou trois mesures importantes qu'il faudrait prendre actuellement dans votre pays pour améliorer sensiblement la situation actuelle de l'éducation préscolaire ?

6.4 Autres commentaires, suggestions, critiques.

## Annexe II

### Liste des pays ayant répondu au questionnaire

République démocratique allemande	Koweït
Arabie saoudite	Laos
Argentine	Libéria
Australie	Malte
Autriche	Maurice
Barbade	Mauritanie
Belgique	Mexique
Bolivie	Monaco
Brésil	Nicaragua
Bulgarie	Norvège
Canada	Nouvelle-Zélande
Chili	Pays-Bas
Chypre	Pérou
Colombie	Pologne
Côte-d'Ivoire	Royaume-Uni
Danemark	Rwanda
République dominicaine	Sénégal
El Salvador	Sierra Leone
Equateur	Singapour
Espagne	Somalie
Etats-Unis	Soudan
Finlande	Sri Lanka
France	Suède
Ghana	Suisse
Grèce	Tchad
Guatemala	Tchécoslovaquie
Inde	Thaïlande
Irak	Trinité-et-Tobago
Iran	Tunisie
Israël	Turquie
Italie	URSS
Japon	République du Viêt-nam
Jordanie	Zambie
République Khmère	

## PUBLICATIONS DE L'UNESCO : AGENTS GÉNÉRAUX

- Albanie N. Sh. Botimeve Naim Frasheri, TIRANA.
- Algérie Institut pédagogique national, 11, rue Ali-Haddad (ex-rue Zaâtcha). ALGER. Société nationale d'édition et de diffusion (SNED), 3, boulevard Zirout Youcef, ALGER.
- Allemagne (Rép. féd.) Verlag Dokumentation, Pörsenbacher Strasse 2, 8000 MÜNCHEN 71 (Prinz Ludwigshöhe). « *Le Courrier* », édition allemande seulement : Bahrenfelder Chaussee 160, HAMBURG-BAHRENFELD. CCP: 27-66-50. Pour les cartes scientifiques seulement : GEO CENTER D7 STUTTGART 80, Postfach 800 830.
- Antilles françaises Librairie « Au Boul'Mich », 1, rue Perrinon et 66, avenue du Parquet, 972 FORT-DE-FRANCE (Martinique).
- Argentine Editorial Losada, S.A., Alsina 1131, BUENOS AIRES.
- Autriche Verlag Georg Fromme & Co., Arbeitergasse 1-7, 1051 WIEN.
- Belgique Jean De Lannoy, 112, rue du Trône, BRUXELLES 5, CCP 708 23.
- Bésil Fundação Getúlio Vargas, Serviço de Publicações, caixa postal 21120, Praia de Botafogo 188, RIO DE JANEIRO, GB.
- Bulgarie Hemus, Kantora Literatura, bd. Rousky 6. SOFIJA.
- Canada Information Canada, OTTAWA (Ont.).  
Librairies : 640 Ouest, rue Sainte-Catherine, MONTRÉAL 111 (Qué.); 1693 Barrington St., HALIFAX (N.S.); 393 Portage Ave., WINNIPEG (Manitoba); 171, rue Slater, OTTAWA (Ont.); 221 Yonge St., TORONTO (Ont.); 800 Granville St., VANCOUVER (B.C.).
- Chypre « MAM » Archbishop Makarios, 3rd Avenue, P. O. Box 1722, NICOSIA.
- Congo Librairie populaire, B. P. 577, BRAZZAVILLE.
- Côte-d'Ivoire Centre d'édition et de diffusion africaines, B. P. 4541, ABIDJAN PLATEAU.
- Dahomey Librairie nationale, B. P. 294, PORTO NOVO.
- Danemark Ejnar Munksgaard Ltd., 6 Nørregade, 1165 KØBENHAVN K.
- Égypte Librairie Kasr El Nil, 38, rue Kasr El Nil, LE CAIRE. National Centre for Unesco Publications, 1 Talaat Harb Street, Tahrir Square, CAIRO.
- Espagne Toutes les publications : Ediciones Iberoamericanas, S. A., calle de Oñate 15, MADRID 20. Distribución de Publicaciones del Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Vitrubio 16, MADRID 6. Librería del Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Egipcíacas 15, BARCELONA. « *Le Courrier* » seulement : Ediciones Liber, apartado 17, ONDÁRROA (Vizcaya).
- États-Unis d'Amérique Unipub, A Xerox Education Company, Box 433, Murray Hill Station, NEW YORK, N.Y. 10016.
- Finlande Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, HELSINKI.
- France Librairie de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris; CCP 12598-48.
- Grèce Anglo-Hellenic Agency, 5 Koumpari Street, ATHINA, 138.
- Haiti Librairie « A la Caravelle », 36, rue Roux, B.P. 111, PORT-AU-PRINCE.
- Haute-Volta Librairie Attie, B. P. 64, OUAGADOUGOU; Librairie catholique « Jeunesse d'Afrique », OUAGADOUGOU.
- Hongrie Akadémiai Könyvesbolt, Váci u. 22, BUDAPEST V. A.K.V. Könyvtárosok Boltja, Népköztársaság utja 16, BUDAPEST VI.
- Inde Orient Longman Ltd. : Nicol Road, Ballard Estate, BOMBAY 1; 17 Chittaranjan Avenue, CALCUTTA 13; 36 A Anna Salai, Mount Road, MADRAS 2; B 3/7 Asaf Ali Road, NEW DELHI 1; 80/1 Mahatma Gandhi Road, BANGALORE-560001; 3-5-820 Hyderguda, HYDERABAD-500001.  
Sous-dépôts : Oxford Book and Stationery Co., 17 Park Street, CALCUTTA 16, et Scindia House, NEW DELHI; Publications Section, Ministry of Education and Social Welfare, 72 Theatre Communication Building, Connaught Place, NEW DELHI 1.
- Indonésie Indira P.T., Jl. Dr. Sam Ratulangi, JAKARTA.
- Irak McKenzie's Bookshop, Al-Rashid Street, BAGHDAD. University Bookstore, University of Baghdad, P. O. Box 75, BAGHDAD.
- Iran Commission nationale iranienne pour l'Unesco, avenue Iranchahr Chomali n° 300, B.P. 1533, TÉHÉRAN. Kharazmie Publishing and Distribution Co., 229 Daneshgah Street, Shah Avenue, P. O. Box 14/1486 TÉHÉRAN.
- Irlande The Educational Company of Ireland Ltd., Ballymount Road, Walkinstown, DUBLIN 12.
- Israël Emanuel Brown, formerly Blumstein's Bookstores: 35 Allenby Road et 48 Nachlat Benjamin Street, TEL AVIV; 9 Shlomzion Hamalka Street, JERUSALEM.
- Italie LICOSA (Libreria Commissionaria Sansoni S.p.A.), via Lamarmora 45, casella postale 552, 50121 FIRENZE.
- Japon Eastern Book Service Inc., C. P. O. Box 1728, TOKYO 10092.
- République khmère Librairie Albert Portail, 14, avenue Bouloche, PHNOM-PENH.
- Liban Librairies Antoine A. Naufal et Frères, B. P. 656, BEYROUTH.
- Rép. arabe libyenne Agency for Development of Publication and Distribution, P. O. Box 34-35, TRIPOLI.
- Luxembourg Librairie Paul Bruck, 22, Grand-Rue, LUXEMBOURG.
- Madagascar Commission nationale de la République malgache, Ministère de l'éducation nationale, TANANARIVE.
- Mali Librairie populaire du Mali, B. P. 28, BAMAKO.
- Maroc Toutes les publications : Librairie « Aux Belles Images », 281, avenue Mohammed-V, RABAT (CCP 68-74). « *Le Courrier* » seulement (pour les enseignants) : Commission nationale marocaine pour l'Unesco, 20, Zenkat Mourabitine, RABAT (CCP 324-45).
- Maurice Nalanda Co. Ltd., 30 Bourbon Street, PORT-LOUIS.
- Monaco British Library, 30, boulevard des Moulins, MONTE-CARLO.
- Mozambique Salema & Carvalho Ltda., caixa postal 192, BEIRA.
- Niger Librairie Mauclet, B. P. 868, NIAMEY.
- Norvège Toutes les publications : Johan Grundt Tanum, Karl Johans gate 41-43, OSLO 1.  
« *Le Courrier* » seulement : A/S Narvesens Litteraturtjeneste, Box 6125, OSLO 6.
- Nouvelle-Calédonie Reprex, SARL, B. P. 1572, NOUMÉA.
- Pays-Bas N. V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's-GRAVENHAGE. Systemen Keesing, Ruysdaelstraat 71-75, AMSTERDAM.
- Pologne Ośrodek Rozpowszechniania Wydawnictw Naukowych PAN, Pałac Kultury i Nauki, WARSZAWA.
- Portugal Dias & Andrade Ltda., Livraria Portugal, rua do Carmo 70, LISBOA.
- Rép. dém. allemande Librairies internationales ou Maison Buchhaus Leipzig, Postfach 140, LEIPZIG.
- Rép. unie du Cameroun Le secrétaire général de la Commission nationale de la République unie du Cameroun pour l'Unesco, B. P. 1061, YAOUNDÉ.
- Roumanie I.C.E. LIBRI, calea Victoriei, nr. 126, P. O. B. 134-135, BUCUREȘTI.  
Abonnements aux périodiques : Rompresfilatelia, calea Victoriei nr. 29, BUCUREȘTI.
- Royaume-Uni H. M. Stationery Office, P. O. Box 509, LONDON SE1 9NH.  
Government bookshops: London, Belfast, Birmingham, Bristol, Cardiff, Edinburgh, Manchester.
- Sénégal La Maison du livre, 13, avenue Roume, B. P. 20-60, DAKAR. Librairie Clairafrique, B. P. 2005, DAKAR, Librairie « Le Sénégal », B. P. 1594, DAKAR.
- Suède Toutes les publications : A/BC. E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, Box 16356, 103 27 STOCKHOLM 16.  
« *Le Courrier* » seulement : Svenska FN-Förbundet, Skolgränd 2, Box 150 50, S-104, 65 STOCKHOLM.